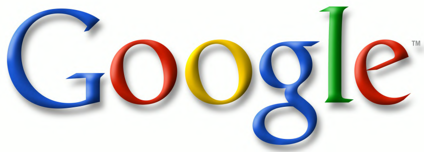
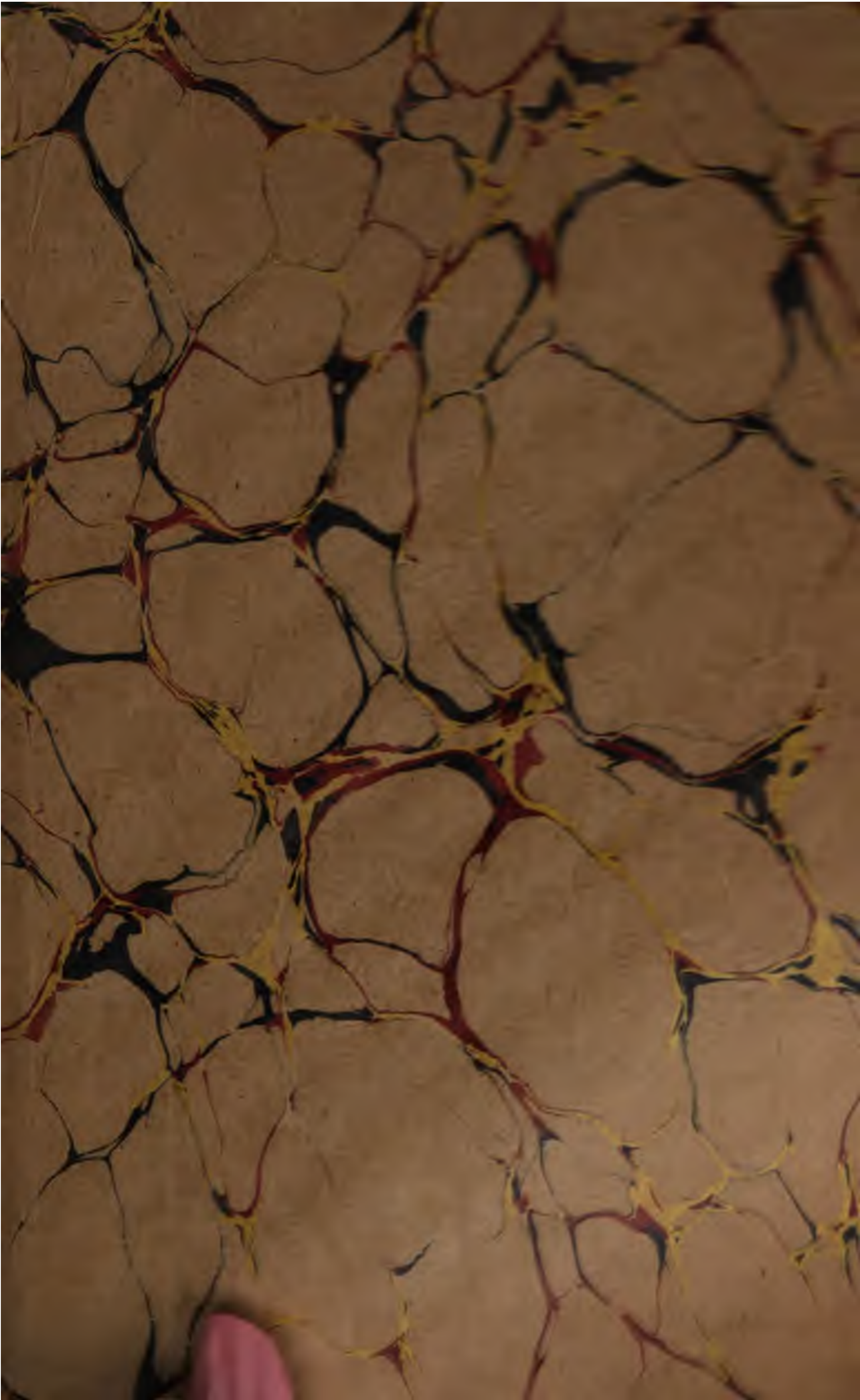






L'AUTRICHE

ET

L'ITALIE

DEVANT L'EUROPE.

Poissy. — Typographie Arbieu.

L'AUTRICHE

ET

L'ITALIE

DEVANT L'EUROPE

PAR

JEAN DE LA ROCCA

Auteur de l'HISTOIRE D'ABBATUCCI, ministre de la justice, etc.



PARIS

ARNAULD DE VRESSE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

55, RUE DE RIVOLI, 55

—

1859

PRÉFACE

—

La révolution de 1789 et la guerre qu'elle occasionna donnèrent un tel élan à la civilisation que dans l'espace d'un demi siècle l'Europe s'est trouvée transformée.

La vapeur et l'électricité fusionnent les idées, les races, les hommes, les choses, avec une rapidité qui tient du prodige. De nos jours Pétersbourg est plus près de Paris que n'était Versailles à la fin du siècle dernier. Ces rapports si prompts et si nombreux de peuple à peuple ont opéré nécessairement de grandes modifications dans les mœurs, dans les coutumes, dans les sentiments des nations. Les hommes de la grande famille européenne ont en quelque sorte fondu leurs idées, leurs aspirations. Le livre et le journal, tableaux quotidiens de l'histoire des États, exposent de tous côtés à tous les regards les actes, les pensées, les passions des gouvernements et des populations.

Cet état de choses fait de l'Europe, malgré la diversité

des formes politiques des gouvernements, une vaste confédération, par cela même que tous ces gouvernements ont une foule d'intérêts communs. Qu'un des peuples, en effet, de cette confédération s'agite, et ce mouvement a son contre-coup chez les peuples voisins, et, de proche en proche, jusqu'aux contrées les plus éloignées. Cette situation expose les divers États à une nature identique d'éventualités qui les rend forcément solidaires les uns des autres.

Le principe d'intervention devient dès lors indiscutable. On ne doit plus exiger pour son emploi qu'un système de prudence et de déférence, calculé sur l'opportunité de l'intervention, sur la gravité du sujet qui la nécessite et sur les convenances qu'on doit garder vis-à-vis d'un gouvernement. Il ne s'agit plus seulement, au XIX[e] siècle, d'équilibre politique en Europe ; toute invasion, toute conquête est à peu près impossible ; la guerre de Crimée l'a démontré du reste, Mais il s'agit surtout de tranquillité et de paix sociale. Les Etats ne sont plus en cause, ce sont les gouvernements.

Il est temps d'écouter les aspirations des peuples, leurs cris, leurs plaintes, leur désespoir. On ne peut tolérer sur aucun point de l'Europe la compression de cette force civilisatrice qui, retenue dès longtemps chez certains peuples, menace de faire explosion. Qu'on ne vienne plus soutenir la thèse du *chacun chez soi !* C'est comme si on soutenait que dans un port on n'a rien à prétendre contre un chef de navire à vapeur, qui chaufferait outre mesure

sa machine, au risque de faire sauter son vaisseau et de cribler d'avaries les vaisseaux voisins.

Aujourd'hui nous écrivons un livre contre l'Autriche et nous appelons l'intervention de l'Europe et surtout de la France en Italie, en Italie torturée, éventrée, ruinée, décapitée par l'Autriche. La nationalité de l'Italie ne doit pas plus longtemps rester brisée. La nationalité italienne est un droit et doit devenir un fait politique!

Avant d'entrer dans le développement de ce principe que nous émettons il est nécessaire de faire connaître les événements de l'histoire contemporaine de cette héroïque et malheureuse contrée. Le récit de ces événements est le plus magnifique plaidoyer en faveur de la cause que nous allons soutenir. Il est d'ailleurs indispensable pour l'intelligence des déductions que nous avons à tirer.

On verra d'un côté un peuple luttant sans relâche pour reconquérir son indépendance, ne se laissant abattre ni par la défaite, ni par la torture, ni par les plus horribles misères. On y verra le sentiment de la patrie si profondément enraciné qu'il résiste à toutes les infortunes, aux désolantes déceptions, à l'oppression la plus longue et la plus sanglante, un patriotisme qui ne s'éteindra qu'avec le dernier souffle du dernier enfant de l'Italie, car, pour rendre l'Italie autrichienne, Vienne n'a pas à se faire illusion, c'est 25 millions d'individus qu'elle a à égorger.

D'un autre côté on verra un vainqueur impitoyable

mentant à toutes ses promesses, pressurant avec une sorte de rage inouïe des peuples trompés; une puissance toujours envahissante, ne vivant que de spoliations, étendant par ruse, par surprise, par violence, au nord et au midi, en Allemagne comme en Italie, sa cruelle influence au détriment de l'influence de la France, de l'influence du progrès et de l'humanité.

C'est ici un duel à mort entre la barbarie et la civilisation.

Là est l'Autriche écrasant du pied la Hongrie, la Lombardie, Milan, Venise. Ceci n'est pas une calomnie; un journal de Vienne à peu près officiel exaltait le rôle de *bourreau* que joue le gouvernement qui pèse sur la Lombardo-Vénétie.

Ici est la France, depuis des siècles l'espoir des nationalités.

L'intervention de la France en Italie commence avec la révolution. Napoléon Ier alla porter la liberté et l'indépendance aux glorieux descendants des Romains. Cette œuvre, anéantie par les ennemis de la France en 1815, est aujourd'hui à refaire; elle incombe naturellement à l'héritier du premier empereur.

En 1816, sur le rocher de sa captivité, Napoléon disait :

« L'Italie est une seule nation; la conformité des » mœurs, de la langue et de la littérature et sa position

» géographique qui la sépare du reste de l'Europe doi-
» vent, dans un temps plus ou moins rapproché, réunir
» tous les peuples italiens sous le même drapeau. »

Cette prophétie doit avoir sa réalisation.

Quel intérêt a la France à l'émancipation et à l'indépendance de l'Italie ? Cet intérêt est immense, et pour le peuple français et pour son gouvernement. La guerre d'Orient a fait asseoir le gouvernement de l'Empereur Napoléon III à la première place des conseils européens. Plusieurs puissances rivales ne voient pas sans un profond dépit cette brillante position dans laquelle s'est placée la France, et elles cherchent à contrecarrer l'exécution des traités qui ont été signés sous son influence. Il faut donc que la France, pour rendre sa position inattaquable et à jamais prépondérante, fasse encore sentir une fois le poids de son épée. Et jamais occasion plus belle, plus noble, plus juste s'offrit-elle à la généreuse ambition d'un peuple! Sauver l'Italie, la délivrer du joug de fer qui pèse sur elle, quelle glorieuse mission! Honneur et puissance, voilà la récompense pour notre pays de cet acte éminemment opportun auquel nous le convions.

Voici maintenant le danger si on ne l'accomplit pas :

L'Italie, on ne saurait le nier, est un foyer révolutionnaire perpétuellement en effervescence. On peut quelque temps jeter sur ce feu pour l'éteindre des monceaux de ruines et des torrents de sang. La flamme de l'incendie

disparaîtra, mais le principe dévorant subsistera souterrainement. On entendra des grondements sourds qui iront, d'écho en écho, éveiller les espérances révolutionnaires endormies chez les peuples voisins grâce à la sagesse des gouvernements; des tressaillements agiteront le sol politique et feront trembler jusqu'aux trônes les plus solides, les plus vénérés, les plus démocratiques; des abîmes se creuseront en silence, en secret, sous les pieds des peuples et des rois; il y aura des irruptions locales qui effraieront la conscience des souverains et l'affection des sujets; un empereur sortira par miracle sain et sauf du milieu de victimes expirantes, du sein de ces fléaux révolutionnaires; une conflagration générale sera à craindre, l'anéantissement des sociétés modernes nous menacera, tout cela parce qu'il y a 25 millions d'individus qui crient aide et vengeance, qui peuvent s'allier à tous les mécontents de tous les pays, et abriter, sous le manteau honorable des idées d'indépendance et de nationalité, les pensées sanglantes de ceux qui rêvent le bouleversement des sociétés.

Il faut que cet état de choses cesse, ou bien le monde, en face d'un danger imminent, est condamné au marasme; il faut faire disparaître ces causes de malaise et d'agitation qui paralysent les efforts des gouvernements libéraux et démocratiques d'une certaine partie de l'Europe, et notamment du gouvernement de Napoléon III, qui marche,

on le sait, à l'accomplissement de si grands, de si nobles projets.

Au nom de la paix intérieure de la France, au nom de la sûreté de l'État, cet état de choses doit cesser. L'Italie doit avoir satisfaction dans ses besoins, dans ses aspirations, dans les tendances de son génie.

Que la France se mette à la tête de ce courant qui entraîne les peuples italiens, qu'elle le dirige, le régularise, et, comme pour ces ondes dont on règle le cours, qu'elle le rende profond et fécondant et lui enlève cette action terrible, ruineuse, passagère, dévastatrice, d'un torrent qui détruit, stérilise et passe.

L'Autriche fait l'affaire des révolutionnaires ; la liberté et l'indépendance feront l'affaire de la paix, de la civilisation, c'est-à-dire l'affaire de la France napoléonienne.

Enlever tout prétexte à la révolution c'est là la condition *sine quâ non* de la tranquillité de l'Europe.

En présence de cette situation intolérable quel est le moyen le plus sûr de conjurer l'avenir qui menace l'Europe ? Il s'en présente deux :

La voie des négociations;

La voie des armes.

Certes nous sommes avant tout partisan de la paix, sans laquelle les progrès matériels et moraux sont impossibles. Mais nous ne voulons pas la paix à tout prix. On sait de quelle funeste conséquence ce système d'hésitation, de

concessions, de laisser-faire a été, pour le gouvernement de Louis-Philippe. Il est une paix cent fois plus fatale que la guerre la plus désastreuse.

Mais dans la question qui s'agite, le moyen des négociations nous paraît impraticable. La guerre seule peut amener l'Autriche à abandonner les contrées italiennes qu'elle asservit.

Après avoir développé l'histoire de la question italienne et avoir exposé, preuves en main, le seul parti qui s'offre pour trancher la difficulté, il nous restera à montrer la situation politique, financière et militaire de l'Autriche, de l'Italie, et à chercher les sympathies et les influences que peuvent soulever en Europe chacun de ces deux pays, chacune de ces idées, domination autrichienne, indépendance péninsulaire.

Tel est le but que nous nous proposons.

Quant à notre conclusion, nous pouvons dès maintenant la faire connaître :

L'Autriche, telle qu'elle se maintient, c'est le passé honteux, rétrograde, barbare, battu de toutes parts par les flots d'un avenir régénérateur qui, grâce au ciel, l'engloutira à jamais dans l'abîme où doivent aussi s'anéantir les révolutions.

J. de la Rocca.

L'AUTRICHE

ET

L'ITALIE

DEVANT L'EUROPE

CHAPITRE Ier

Situation de l'Europe en 1848. — Tendances des esprits. — Mouvements révolutionnaires. — Conséquences qui en sont résultées. — Révolution en Italie. — Luttes pour l'indépendance. — Événements à Rome, en Toscane, à Naples, en Hongrie. — Ce qui pouvait résulter de ces soulèvements.

Quand on voit cette sève vivace, intarissable qui fait croître et pousser, sur les sols les plus stériles, les idées d'indépendance et de liberté, on se demande quel principe fécondant, quel feu souterrain l'anime et la fait monter. C'est que la Révolution française de 1789 a été comme la formation spontanée d'un volcan qui a eu quelquefois des éruptions terribles, désastreuses, mais qui n'a pas moins transformé, tout à coup, en étendant à toute l'Europe sa lave et ses flammes, ce terrain européen frappé d'épuisement féodal et d'impuissance despotique. Depuis cette époque qui fut l'inauguration d'une autre ère, les populations, les contrées, tout s'est ému, tout a marché, tout a été

fécondé. Des ferments producteurs ont été jetés dans tous les esprits, des sentiments inconnus jusqu'alors ont fait tressaillir les peuples.

Napoléon, révolution faite homme, révolution armée, Napoléon, cette incarnation de l'idée nouvelle, comme le Christ le fut autrefois, au lieu de semer pacifiquement la foi politique qu'il proclamait, comme avait été proclamée la foi chrétienne par la voix des Apôtres, la lança contre toute opposition armée au moyen des balles et de la mitraille.

Le christianisme foi d'un autre monde, religion en dehors de la terre, devait agir par l'abnégation.

Le libéralisme, foi terrestre et positive, ne pouvait agir qu'au moyen de la défense et de l'attaque.

L'une et l'autre de ces deux religions ont eu leurs martyrs.

Les peuples, éveillés par le canon français, ont bien pu se laisser quelquefois rendormir par des promesses fallacieuses ; mais il y a eu des réveils terribles, marqués de sang et de désastres.

En 1848 comme en 1789, c'est la France qui a donné l'impulsion. C'est là un rôle de moteur que la destinée lui a toujours réservé.

Quelle était à cette époque la situation des esprits de notre pays ? Au milieu de ce souffle réformiste qui entraîna la chute de Louis-Philippe, il faut voir autre chose de plus profond et de plus large qu'une aspiration vers une modification partielle de la Charte. Lorsque la royauté de Juillet eut été renversée et que, la république étant proclamée, il fallut choisir un chef du pouvoir exécutif,

un sentiment qui animait l'immense majorité des Français se révéla tout à coup spontanément.

Et avant de caractériser et de nommer ce sentiment, il est utile de classer les membres de la nation pour étudier la direction des esprits.

Il y avait des écrivains, des hommes d'État dont le scepticisme rongeait les convictions. Il y avait une bourgeoisie voltairienne et libérale qui s'éprenait d'une illusion républicaine et rêvait une deuxième édition de la constitution des États-Unis.

Il y avait encore dans les grandes villes de France de nombreux ouvriers que les écrits de Pierre Leroux, de V. Considérant, de Cabet, etc., avaient jetés dans des espérances folles.

Mais ce n'était pas la France.

L'idée qui agitait secrètement tous les cœurs dans beaucoup de villes et dans toutes les campagnes, c'était l'idée de nationalité!

Nationalité! Patriotisme!

L'affront de 1815 était encore gravé dans toutes ces têtes patriotiques.

Ce qui a le plus contribué à la chute de Louis-Philippe, c'est la réprobation que souleva sa politique à l'extérieur si faible et si pusillanime.

Avec ce souvenir d'un affront ineffaçable, le peuple gardait aussi profondément le souvenir d'un nom qui est la personnification de cette idée de nationalité et de patriotisme. Ce nom on l'a deviné.

Napoléon, synonyme de gloire en même temps que de France, synonyme de protestation et de vengeance contre

les suppôts du despotisme et des invasions étrangères ! Près de six millions de suffrages accordés spontanément au prince Louis-Napoléon furent la manifestation la plus éclatante de l'esprit qui animait la majorité des Français. Ce sentiment de nationalité qui s'accuse en France d'une manière si nette et si précise, éclatera d'une façon non moins vive en Italie, en Allemagne, en Autriche.

Qu'on le sache bien, quelques hommes habiles ont bien pu sur plusieurs points faire tourner au profit d'une révolution sociale, les révolutions nationales qui se sont accomplies sur divers points de la péninsule ; mais là comme en France, le mouvement fut presque uniquement national. Le résultat républicain qui en fut obtenu tient à ce que le mouvement national ne put ou ne sut pas s'unifier, se régulariser, agir avec ensemble, enfin se discipliner. Il manquait à l'Italie la religion d'un nom, et un homme assez fort pour recueillir l'héritage que lui réservait cette religion.

Le pape Pie IX aurait dû être cet homme ; il ne sut pas ou ne voulut pas l'être.

Mais n'anticipons pas sur les événements.

Voyons quelle fut en Europe l'effet produit par la révolution de Février. Au moment où le trône de Louis-Philippe fut emporté, toutes les nations s'insurgèrent à la fois. Il y eut une explosion ininterrompue, générale. On aurait dit que les États européens sautaient sous la conflagration d'un système de mines, réunies entre elles par un vaste réseau de poudre.

Le mouvement est partout national.

Le 27 février 1848 la révolution fédérale en Allemagne

commence à Manheim par une réunion de publicistes. Le 18 mai une assemblée constituante germanique se réunit à Francfort. Le 4 mars Charles-Albert, après de longues hésitations, accorde au Piémont les libertés constitutionnelles. Il sent déjà le frémissement qui se produit d'un bout à l'autre de la péninsule italienne, et cherche immédiatement à se populariser pour pouvoir offrir un chef au mouvement national qui se manifeste.

Le 13 mars, Vienne fait sa révolution; le 18, Berlin s'insurge; le 15, le pape donne une constitution parlementaire à Rome; le 24, les duchés danois font leur révolution en faveur de l'unité du Holstein et du Slesvig; le 18, les Milanais se lèvent contre l'Autriche; le 23, un parlement insurrectionnel s'ouvre en Sicile, et, le 18 avril, la déchéance du roi de Naples et de sa dynastie est prononcée par cette assemblée.

Les événements marchent, volent, se multiplient, et la plume a peine à les suivre.

Le 2 juin, un congrès slave se réunit à Prague, les délégués des peuples slaves y assistent. Le 5 juillet, une assemblée nationale s'ouvre à Pesth.

Ce tableau d'événements survenus en Europe durant les premiers mois de l'année 1848 accuse-t-il assez clairement l'esprit de nationalité qui animait alors tous les cœurs.

Mais les idées s'enchaînent, les sentiments analogues se soulèvent conjointement. En même temps que certaines races secouaient le joug de races oppressives, d'autres esclavages se rompaient sur le sol européen.

C'était une guerre contre tous les despotismes et contre tous les asservissements.

Voici donc maintenant le tour des insurrections politiques et sociales.

Le royaume de Naples fait sa révolution constitutionnelle.

La Toscane s'affranchit d'abord de l'influence autrichienne qui pesait sur elle, puis elle se constitue en république. Le mouvement dépassera ainsi souvent son but, mais, revenant bientôt dans son oscillation vers une direction réactionnaire, il détruira ce qu'il avait édifié et resserrera même les liens de l'ancien despotisme. Qu'on ne désespère pas cependant, l'impulsion est donnée. Du mouvement rétrograde au mouvement progressif doit s'établir un balancement qui se terminera par le triomphe du progrès.

Berlin et Vienne ont reçu leur constitution.

Venise chasse les Autrichiens et se met sous la direction de Manin.

La Belgique est en ébullition.

Et Rome, la ville de l'omnipotence religieuse et du despotisme politique, brise cette double couronne sur la tête de Pie IX, de Pie IX, qui avait été le premier moteur de cet élan national et constitutionnel.

Là aussi le but est dépassé; le pape s'enfuit, la république est rétablie.

Et maintenant, de ces actes prématurés, de ces révolutions hâtives sous plus d'un rapport, qu'est-il resté? Des ruines, du sang versé à torrents, des larmes, des gémissements, des tortures, des oppressions plus dures, des tyrannies plus implacables; des despotes qui ne pardonnent pas et des peuples qui ont à peine la force ou la volonté de sentir l'injure qui les accable.

Quoi! c'est là la triste moisson recueillie par tant de dévouement et d'héroïsme! Rien n'est resté des généreux efforts tentés pour l'indépendance et la liberté! Quoi! on n'aurait de souvenir et d'horreur que pour les excès révolutionnaires! On serait pour longtemps dégoûté de la liberté à qui on ne pardonnerait pas les violences qui ont été faites en son nom! Il faut donc douter du progrès de l'humanité et l'ajourner indéfiniment.

Non, non! L'idée et le sentiment de nationalité et d'indépendance ont fait un grand pas. Ce principe est tombé non-seulement sous la sauvegarde des peuples qu'il intéresse, mais encore sous celle des peuples voisins et des gouvernements rivaux.

La France, la Sardaigne, s'émeuvent des souffrances d'un peuple glorieux. Elles s'abandonnent à la force de l'opinion publique, bien plus, elles prennent l'initiative d'une intervention pressante en faveur d'un peuple morcelé et opprimé auprès des gouvernements qui le divisent et l'oppressent. Et cette intervention pacifique pourrait bien un jour ou l'autre prendre un caractère plus énergique et plus impératif.

Voilà pour l'indépendance nationale. Quant à la liberté elle a eu aussi sa large part dans les concessions obtenues. Le mouvement de février a fait faire en Europe un grand pas au système constitutionnel. On en trouve un témoignage dans les constitutions de la Sardaigne, de la Hollande, du Danemark, du Hanovre, de la Prusse, de l'Autriche elle-même.

La Russie, établie sur la base de son despotisme militaire, avait vu de loin passer le flot immense qui faisait

sombrer les trônes, et seule au milieu de ce déchaînement, elle était demeurée intacte et inébranlable !

Mais voilà que tout à coup, après dix ans, le mouvement attaque son antique immobilisme, et c'est le gouvernement lui-même qui donne l'impulsion. César fait l'ouvrage du peuple. L'empereur donne le signal de l'émancipation. Le servage russe s'abolit, malgré la résistance des boyards, sur la surface du grand empire.

L'Angleterre aussi, grâce à son antique liberté, avait échappé à la contagion, mais actuellement la démocratie la gagne. Un frémissement réformiste fait tressaillir cette terre classique du libéralisme. Tôt ou tard il faudra qu'elle cède au flot qui monte, et qu'elle étende à toute la nation les facultés électorales.

Il y a un fait plus éloquent encore.

Jadis les monarchies se réunissaient pour combattre la liberté ; aujourd'hui c'est pour l'imposer qu'elles se coalisent. N'avez-vous pas vu la France et l'Angleterre, l'Autriche elle-même, user de leur influence commune pour amener des réformes à Rome, à Naples. C'est là une circonstance capitale. Quand les rois se font révolutionnaires, la révolution est vaincue dans la rue, mais la tyrannie est aussi vaincue sur le trône.

De l'une et de l'autre les excès sont paralysés.

Voilà ce qui reste de cette immense agitation de 1848 : les ruines du passé et l'édification de l'avenir, la déception des nationalités, mais en revanche l'expérience ! le découragement de la démagogie, mais la renaissance de la liberté et l'espérance de la démocratie !

Ainsi ce qui était faux a péri ; ce qui était excessif a été

réprimé ; les chimères se sont évanouies. Ce qui était mûr, juste, vrai, possible, a triomphé.

Entrons maintenant dans quelques détails des affaires d'Italie, et voyons quelle était la situation des divers États de la péninsule à l'avénement de Pie IX.

La papauté, en réunissant dans ses mains les pouvoirs spirituels et les pouvoirs temporels, s'est placée dans une situation singulière et qu'on n'a pas assez rémarqué. Le pape, afin d'échapper à toute influence étrangère, doit être Italien. Que tout catholique sincère examine bien ceci. L'infaillibilité, la suprême lumière, la suprême sagesse, la suprême vertu, ne peuvent donc se rencontrer que dans le cœur et dans l'âme d'un prélat italien. Ce principe qui paraît absurde d'abord, se montre ensuite, quand on le considère attentivement, comme condition inévitable d'indépendance et d'impartialité pour le souverain de l'Église. Voilà où en est arrivée la religion, à être soumise, subordonnée aux intérêts matériels. Si on ne faisait pas de la puissance religieuse une machine de guerre ou un moyen d'influence, on ne mettrait pas le siége de saint Pierre dans cette situation anti-catholique, puisque le catholicisme comprend tout le genre humain, et que Dieu verse la sagesse et la vertu à tous les peuples élevés dans sa foi.

Mais enfin il y a de grands politiques qui affirment que le pouvoir temporel est la condition essentielle de l'indépendance et de l'influence religieuse du pape ; ne le discutons pas, ce n'est là qu'une question incidentaire, bien que nous puissions dire dès maintenant que le chef de l'Église ne sera réellement grand et libre que le jour où il

abandonnera les intérêts de la terre pour ne plus embrasser que ceux du ciel.

Tout le monde connaît là-dessus l'opinion de Napoléon Ier, et on sait aussi que cet empereur avait amené Pie VII à renoncer *à tout droit temporel sur Rome et les Légations*.

Quoi qu'il en soit, Pie IX montait sur le trône pontifical avec de bonnes intentions. Une vive espérance pénétra dans le cœur des Romagnols lors de son avénement, et des cris enthousiastes le saluèrent lorsque, décrétant l'amnistie, il eut l'air de se mettre en rupture avec les tyrans.

Cependant Rossi était appelé au ministère et prenait un grand ascendant sur l'esprit de Pie IX par sa fermeté, son énergie et son talent. Il voulait réorganiser toute l'administration. Malheureusement, à cause de la raideur de son caractère, de sa froideur pour l'indépendance nationale, de ses préférences pour Naples, et de son antipathie pour le Piémont, il ne put jamais se rendre populaire. Les ennemis qu'il avait dans tous les partis, les exaltés du parti extrême achevèrent de soulever contre lui une sorte d'hostilité menaçante qui se traduisit d'abord par des murmures, des sifflets, des huées, et finit par un coup de poignard, acte abominable, attribué à la faction démagogique et qui souleva l'indignation de la chrétienté.

Ce fut là un coup frappé au cœur même de la démocratie. Toute réforme, toute liberté était désormais pour longtemps discréditée. Le lendemain de cet assassinat, un rassemblement tumultueux se forma dans les rues, et la troupe, au lieu de le disperser, s'y associa et fraternisa avec la garde civique et avec le peuple.

Huit jours après, le pape sentant que la position n'était plus tenable, sortit clandestinement de Rome. Déguisé en simple abbé et accompagné du ministre de Bavière qui était en même temps chargé secrètement des affaires de l'Autriche, il se réfugia sur le territoire de Naples à Gaëte. On se rappelle la déception du gouvernement français de cette époque, qui croyait recevoir sur le territoire de la République le chef du catholicisme et lui offrir asile. Mais le saint père fuyant les exigences révolutionnaires de son peuple, devait avoir peu de sympathie pour la France républicaine, et préférer naturellement le royaume de Naples où étaient appliqués, jusque dans leurs conséquences les plus dures, les principes de l'absolutisme.

Par cette détermination, le pape renonçait irrévocablement à toute concession en faveur des libertés constitutionnelles, et se rattachait, pour ne plus s'en séparer, au système clérical et absolutiste.

Nous croyons au saint père l'esprit juste et l'âme bonne, et nous n'élevons aucun blâme contre lui; les circonstances terribles dans lesquelles il s'est trouvé, les excès commis au nom de la liberté, ont pu effrayer son cœur généreux, mais impressionnable, et des conseils intéressés ont pu entraîner victorieusement les décisions de son esprit du côté où le faisaient déjà pencher ses appréhensions et son désenchantement.

Quel avait été son rôle dans la question de l'indépendance ? Il présente deux phases. D'abord le saint père encourage le sentiment national. Poussé par la force irrésistible de l'opinion générale, le 24 mars 1848, il tint le lan-

gage suivant aux volontaires romains qui partaient pour la Lombardie :

« Comme vicaire de Jésus-Christ, je suis en paix avec » l'univers ; mais comme prince italien, j'ai le droit de » défendre la patrie italienne. Je vous bénis. La cause que » vous défendez est sainte. Dieu la fera triompher. Je » vous bénis encore une fois. Combattez et triomphez au » nom du Seigneur. »

Un mois après, le 29 avril 1848, il disait entre autres choses, dans une allocution, « que comme chef de l'Église, » il ne pouvait déclarer la guerre aux Autrichiens, car » eux aussi étaient ses enfants ; que si les princes italiens » avaient pris part à la lutte, ils l'avaient fait pour céder » aux exigences de leurs peuples ; que les troupes ponti- » ficales n'avaient pas d'autres missions que de défendre » les frontières de l'État, et que si elles avaient passé le » Pô, ce n'avait pu être qu'en méprisant ces ordres. »

Ce revirement de politique était d'autant plus désolant, que c'est en ce moment-là même que Charles-Albert, mettant fin à toute indécision, arborait le drapeau de l'indépendance, appelait les Lombards à secouer le joug de l'étranger, excitait tous les cœurs patriotiques de la péninsule à seconder son mouvement, et donnait ainsi le signal de l'émancipation nationale.

Pie IX, pour atténuer l'effet des paroles qu'il avait prononcées, écrivit à l'empereur d'Autriche une lettre dans laquelle il cherchait à le dissuader de reconquérir la Lombardo-Vénétie.

C'est dans le royaume de Naples que nous allons ren-

trer maintenant pour voir quelles sont les dispositions du peuple et du souverain.

Les sujets du roi Ferdinand faisaient, au milieu des troubles, de la confusion, l'essai de la constitution qui leur avait été accordée sous la pression de l'opinion publique. Une affreuse misère régnait dans tout l'État et aggravait la situation. Le pays exténué sous une longue tyrannie se convulsionnait, plus misérable et plus désolé, sous le mauvais vouloir du gouvernement et dans le manque d'expérience politique.

Toutefois une partie du programme des ministres, répondait aux vœux les plus ardents du peuple. C'était l'appui qu'il promettait au mouvement national. En effet, outre les volontaires, le gouvernement envoya en Lombardie près de dix-huit mille hommes sous les ordres de Guillaume Pepe. D'un autre côté une bonne partie de l'escadre, commandée par le contre-amiral Cosa, appareillait pour l'Adriatique. Enfin, tandis qu'une commission allait à Rome rejoindre le congrès destiné à former une ligue contre l'Autriche, entre Charles-Albert, Ferdinand II, Pie IX et Léopold II de Toscane, le roi de Naples adressait à ses peuples la proclamation suivante :

« Votre roi partage avec vous ce vif intérêt que la » cause italienne excite dans tous les cœurs, et tient, par » conséquent, à contribuer à son triomphe par toutes les » forces que notre position particulière vis-à-vis d'une » partie du royaume nous laisse disponibles. Bien que » les conditions de la ligue italienne n'aient pas encore » été arrêtées complétement, nous la considérons comme » un fait accompli, *grâce à l'accord unanime qui existe à*

» *ce sujet entre les princes et les peuples*, ainsi qu'à la
» prochaine réunion à Rome du congrès que nous avons
» été les premiers à proposer, comme nous sommes les
» premiers à y envoyer des représentants de cette partie
» de la grande famille italienne. Déjà un envoi de troupes
» a été fait par nous par la voie de la mer, et une divi-
» sion est en marche le long de la mer Adriatique pour
» opérer de concert avec l'armée de l'Italie centrale. Les
» destinées de la patrie commune vont être décidées sur
» les plaines de la Lombardie, et chaque prince et chaque
» peuple de la péninsule est dans l'obligation de prendre
» part à la guerre qui doit en assurer l'indépendance, la
» liberté et la gloire. Quant à nous, bien que des néces-
» sités particulières soient faites pour paralyser une
» bonne partie de notre armée, nous avons l'intention de
» contribuer à cette guerre avec toutes nos forces de terre
» et de mer, avec nos arsenaux et les trésors de la nation.
» Nos frères nous attendent au champ d'honneur, et nous
» ne ferons pas défaut partout où l'on combattra pour le
» grand intérêt de la nationalité italienne. Peuples des
» Deux-Siciles, serrez-vous autour de votre roi, restons
» unis pour être forts et pour nous faire redouter, et pré-
» parons-nous à la lutte avec ce calme qui vient de la
» conscience et du courage. Ayons confiance dans la
» bravoure de l'armée, qui saura, dans cette entreprise
» magnifique, représenter dignement l'Etat le plus consi-
» dérable de la Péninsule. Pour déployer toute notre
» énergie à l'extérieur, nous avons besoin de paix et de
» concorde à l'intérieur, et nous comptons, sur l'excel-
» lent esprit de notre belle garde nationale, ainsi que sur

» l'amour de notre peuple pour la conservation de l'ordre
» et l'observation des lois, de même qu'il devra toujours
» compter sur notre loyauté et sur notre respect, pour
» les libres institutions que nous avons jurées solennelle-
» ment et que nous entendons maintenir au prix des
» plus grands sacrifices. Union, abnégation, fermeté, et
» l'indépendance de notre belle Italie sera conquise. Que
» ce soit là notre unique pensée, et nul doute que vingt-
» quatre millions d'Italiens n'aient bientôt une patrie
» puissante, une nationalité respectée, laquelle pèsera
» beaucoup plus dans la balance politique du monde. »

Cette proclamation et l'envoi des troupes avaient été arrachés au roi par la force de l'opinion publique. On verra plus tard apparaître sous leur vrai jour les sentiments de Ferdinand. Non-seulement les sympathies du gouvernement napolitain étaient acquises à l'Autriche, mais encore le souverain des Deux-Siciles ne pouvait voir sans amertume les brillants faits d'armes accomplis par Charles-Albert. Il conçut une profonde jalousie de la prépondérance que le roi de Piémont paraissait prendre sur les affaires d'Italie. Aussi ne cessa-t-il de paralyser de toute manière l'action du corps auxiliaire qu'il avait envoyé au secours de Venise. Il adjoignit au général Pepe des officiers chargés secrètement soit de contre-carrer ses résolutions patriotiques, soit de démoraliser les troupes et d'enlever aux chefs et aux soldats cette confiance réciproque qui est la force morale et le lien de cohésion d'un corps d'armée. Le gouvernement vénitien apprenant que la flotte napolitaine occupait Ancône, fit aussitôt supplier l'amiral Cosa qui la commandait de faire voile pour Ve-

nise. Mais l'amiral qui avait déjà reçu secrètement l'ordre de retourner à Naples, eut pour deuxième instruction, par voie télégraphique, de ne faire aucun dommage à l'Autriche.

Soyons juste pourtant. Le roi de Naples se trouvait en ce moment engagé dans de graves embarras politiques, qu'il s'était du reste créés en voulant entraver l'application de la constitution du 18 février 1848. Il faut dire aussi qu'en cette occasion le parti libéral se montra bien maladroit. Au moment où le roi venait d'accorder des libertés acceptables, les députés voulurent faire des réserves et se refusèrent de prêter serment à la constitution, laissant entendre par là qu'ils pourraient apporter des modifications dans l'acte fondamental du royaume et se déclarer assemblée constituante. Cette imprudente attitude compromit tout ; le roi n'était pas fâché de trouver une occasion de pouvoir retirer les concessions qu'il avait faites. Le débat se vida dans la rue entre la partie radicale et les troupes royales. Naples se couvrit de barricades qui furent enlevées par la force armée, après une sanglante résistance. La milice nationale prit peu de part au mouvement et resta à peu près spectatrice de la lutte. Une fois maître de la situation, Ferdinand prononça la dissolution de l'assemblée. Trois fois le gouvernement des Deux-Siciles appela les électeurs à nommer de nouveaux députés, et trois fois la population envoya à la chambre une assemblée radicale. Trois fois cette assemblée fut dissoute et la constitution demeura indéfiniment suspendue.

Telles furent les conséquences désastreuses de la victoire de Ferdinand. Faut-il dire maintenant les horreurs

qui désolèrent Naples pendant la bataille et tout le royaume durant la réaction qui suivit la défaite du parti libéral. Le roi fut impitoyable dans une vengeance que dix ans d'assouvissement n'ont pu éteindre ni satisfaire. Nous avons sous les yeux des détails épouvantables. Les ministres hasardèrent quelques conseils de modération ; ils furent vertement éconduits. Les ambassadeurs étrangers du reste firent peu pour épargner à Naples un châtiment terrible. Le ministre de la France seul, M. Levraud, rappela avec fermeté les droits de l'humanité. Mais que pouvait faire cette voix isolée contre la sombre colère du souverain et la fureur des troupes napolitaines ivres de sang et de vin. On vit le spectacle abominable d'enfants et d'infirmes lancés par les fenêtres, de femmes déshonorées au milieu des cadavres, et d'autres monstruosités que le cœur se refuse à décrire. Ferdinand avait dit aux soldats : *Naples vous appartient !*

Durant la nuit l'incendie vint éclairer des scènes horribles. La terreur s'était emparée de toutes les familles. Les femmes, les cheveux en désordre, fuyaient de leurs maisons; les unes pour se soustraire au déshonneur se donnaient la mort. Des personnes se sauvaient par les fenêtres, d'autres se cachaient dans les puits, cherchaient dans les égouts un sombre asile où elles périrent pour la plupart. Le meurtre, le viol, le pillage, tels furent les actes sinistres qui déshonorèrent la victoire.

Un journal de Florence, des plus modérés, cité dans une histoire d'Italie, se fit l'organe de l'indignation soulevée par ces événements. « Les horreurs de Naples en 1848, » dit cette feuille, ont surpassé celles de 1799; mais cette

» fois le triomphe d'un despotisme incorrigible ne sera
» pas long ; le fourbe et le bourreau ne peuvent plus être
» crus, ni supportés plus longtemps. L'Italie provoquera
» contre lui une croisade de même que contre l'Autriche.
» Ils tendent au même but, ils doivent avoir le même
» sort. Quand une nation a dans son sein de tels enne-
» mis, elle doit les chasser ou périr. Ils corrompent la
» religion, violent l'humanité et rendent toute espèce
» d'ordre civil impossible. *Un roi comme Ferdinand, est*
» *le plus grand apôtre de la République ; non de la Répu-*
» *blique de* 1848, *mais de celle de* 1793. »

A la nouvelle de ces atrocités, les Calabres se soulèvent. Un corps de 20,000 hommes envoyés pour les soumettre, vint renouveler dans ce malheureux pays les abominations commises à Naples. On fusillait des enfants, on brûlait des malades, on égorgeait pour les piller les habitants les plus paisibles. Toutes ces circonstances sont connues et elles eurent à cette époque un douloureux retentissement.

Le gouvernement napolitain, sûr alors de la situation, se hâta de rappeler les troupes et la flotte qu'il avait envoyées contre l'Autriche. Cet ordre fut pour le général Pepe et pour les autres officiers comme un coup de foudre. L'indignation et la douleur saisirent le cœur des chefs. Ils font des efforts désespérés pour retenir les troupes malgré l'ordre du roi. Mais, en dépit des exhortations dont elles étaient entourées, elles prennent la route de Ravenne, se dirigeant à marches forcées vers leurs frontières, laissant le général Pepe à la tête de quinze cents volontaires décidés à poursuivre la lutte.

L'un des officiers, le colonel Lahalle fut tellement exaspéré de cette conduite d'un roi qui trahissait ainsi la cause nationale, qu'il ne voulut pas survivre à la honte de son pays. Il se brûla la cervelle à la tête de son régiment.

Et pendant ce temps le destin semblait se plaire à combler de succès le Bourbon tyrannique qui régnait à Naples par le fer, le feu, et le sang.

La Sicile, après avoir conquis son indépendance et l'avoir courageusement soutenue, succomba sous l'inexpérience de ses nouveaux chefs et sous les forces imposantes lancées contre elle par Ferdinand.

Une main de fer comprimait désormais ces malheureux États que la nature prodigue semble pourtant avoir dotés pour la plus douce, la plus heureuse et la plus ineffable des destinées.

Au milieu de cette agitation de l'Italie méridionale et septentrionale, la Toscane ne restait pas stationnaire. Léopold II avait fait successivement plusieurs concessions à l'esprit libéral qui gagnait ses États. Le 17 février, il donna à son peuple une constitution dans laquelle un article remarquable établissait l'égalité civile de tous les citoyens quelle que fût leur religion. Mais dès qu'on apprit à Florence la nouvelle de la victoire de l'insurrection des provinces Lombardo-Vénitiennes et les succès des armes de Charles-Albert, l'enthousiasme saisit tous les cœurs. Cet entraînement vraiment national s'étendit de ville en ville, de village en village, et gagna les campagnes les plus reculées de l'Italie. La péninsule tout entière envoie des volontaires. Les petits États sont atteints de cet élan qui fait partout explosion. Parme, Modène et

Bologne envoyaient défendre la cause de l'indépendance.

En face de ce caractère d'universalité que prenait cette guerre nationale, le grand-duc de Toscane, bien que d'origine autrichienne, ne pouvait demeurer à l'écart. Outre la troupe de ligne sous les ordres des généraux César de Laugier et d'Arco-Ferrari, Léopold II envoyait en Lombardie une légion composée d'étudiants que des professeurs commandaient. Il adressait en même temps au corps expéditionnaire, la proclamation suivante : « La » sainte cause de l'indépendance se décide aujourd'hui » dans les campagnes de la Lombardie. Déjà les habitants » de Milan ont acheté leur liberté avec leur sang et un » héroïsme dont l'histoire offre peu d'exemples. Déjà » l'armée sarde marche au grand combat commandé » par le magnanime Charles-Albert, qui a sous ses ordres » les princes royaux.

» Enfants de l'Italie, héritiers de la gloire militaire de » leurs ancêtres, les Toscans ne peuvent pas, ne doivent » pas dans un moment aussi solennel rester dans un repos » honteux. Volez donc, unis aux courageux volontaires qui » se sont rangés sous nos drapeaux, au secours de nos » frères lombards. Que l'amour de la Patrie excite en » vous cette valeur dont le soldat toscan a donné tant » de preuves. Demandez à la discipline la force que ne » donne pas toujours le nombre, et comptez sur la vic- » toire.

» Honneur aux armes italiennes!

» Vive l'indépendance d'Italie! »

Au fond, cette chaude manifestation n'était qu'un leurre, et tous les cœurs de ces souverains, si patriotiques,

en apparence, appelaient intérieurement le triomphe de l'Autriche. Léopold II, du reste, était rattaché à la politique de Vienne par les liens de famille. D'un autre côté des idées ambitieuses, des questions de rivalité vinrent encore combattre son intervention nationale. Il avait peur de l'influence que prenait en Italie le gouvernement sarde. Aussi employait-il tous les moyens, à l'imitation du roi de Naples, pour neutraliser l'action des corps qu'il avait envoyés contre l'Autriche. Tantôt il dissout par décret un corps de volontaires, pour le reconstituer ensuite sous la pression de la voix publique qui s'indigne. Il nomme alors pour chefs les hommes les moins habiles. Aucune expédition d'armes ni de munitions n'était faite opportunément, et le gouvernement toscan ne prenait aucune mesure énergique ni en hommes ni en argent.

Faut-il enfin dire le mot de cette grande comédie nationale jouée par les princes de l'Italie centrale et méridionale? En envoyant à la guerre de l'indépendance italienne les partisans les plus chauds et les plus actifs de la nationalité et de la liberté péninsulaires, ils espéraient se débarrasser des révolutionnaires énergiques qui menaçaient l'existence de leur pouvoir.

Voilà donc où en étaient réduits ces gouvernements! Ils avaient besoin de guerre, d'agitation extérieure pour se maintenir, et plutôt que d'adoucir la situation de leurs peuples et de conquérir cette popularité qui fait la force d'un souverain, ils décimaient indirectement les têtes toujours renaissantes de l'hydre révolutionnaire qui les menaçait.

Cependant une grande manifestation populaire eut lieu à Florence contre cette tiédeur mortelle du ministère

toscan pour tout ce qui avait trait à la participation de la Toscane dans la guerre contre Vienne. Les cabinets se succèdent sans grand profit pour la cause nationale. Alors l'agitation devient telle que le grand-duc dut chercher, parmi les hommes les plus populaires du parti radical, un ministère qui lui reconquit la confiance des Toscans. Montanelli, jurisconsulte distingué, d'un courage éprouvé sur les champs de bataille italiens, mais imbu d'idées trop radicales, fut appelé à la présidence du conseil. Quoi qu'on puisse reprocher à ses principes excessifs, républicains, Montanelli donna de suite le caractère le plus patriotique à la coopération de la Toscane dans la guerre de l'indépendance. Ce qui désespérait le nouveau ministre, c'était le morcellement des forces italiennes. Il aurait voulu régulariser le mouvement national, opérer la fusion des forces partielles des différents États et donner ainsi à la résistance, plus de profondeur, d'ensemble et d'étendue. Certes Montanelli avait mis le doigt sur la plaie de l'Italie : le manque d'harmonie et de convergence dans les opérations militaires. Mais il fallait à l'Italie un grand centre d'action, un grand foyer national d'où partît l'impulsion. Il fallait une autorité suprême dont l'influence fût toute puissante et l'action énergique. L'Italie aurait eu besoin enfin d'une force centrale comme celle qui sauva la France en 1793 et sous l'Empire, soit un comité de salut public, d'une énergie sauvage, dont le siége fut dans une cité souveraine comme est Paris ; soit un de ces puissants héros, providence d'une situation, espoir et orgueil d'une nation, miracle d'un siècle, comme fut Napoléon Ier, et comme paraît être Napoléon III. L'un et

l'autre ont été le génie de la France. Que faudrait-il au représentant actuel de la dynastie napoléonienne, en face des événements qui se présentent, pour être le génie désintéressé de l'Europe? Une occasion qu'il ne cherchera pas sans doute, mais que le destin peut lui offrir.

Arrivé au pouvoir, M. Montanelli propose le moyen d'une constituante italienne qui se réunirait à Rome. Léopold II, comme plusieurs autres princes italiens, parurent adhérer à cette proposition. Mais c'était là une grande illusion du ministre toscan de croire que les souverains absolus étaient sincères dans leurs acceptations, et de supposer qu'une assemblée pareille était possible et même efficace. Dans les circonstances où se trouvait la péninsule, Rome n'était ni un centre désintéressé, ni une capitale prestigieuse comme est Paris. Une constituante, démocratique et radicale de l'Italie, et par conséquent effroi des souverains, ne pouvait en outre qu'apporter le conflit de ces rivalités de pays et d'États qui divisent cette malheureuse contrée. Et puis fallait-il délibérer quand grondait le canon autrichien, et que Milan, Venise, couvertes de sang et de flammes, criaient aide et secours à tous les cœurs patriotiques! Délibérer quand il fallait combattre! faire des lois quand il fallait soulever la péninsule du nord au midi à coups de décrets. En France la Convention nationale, pouvoir central, avait toute la force nécessaire pour décréter immédiatement un soulèvement national contre l'Europe qui étreignait nos frontières; Napoléon avait toute l'autorité et tout le prestige nécessaire pour ordonner une levée en masse contre l'invasion. Cette spontanéité, cette promptitude foudroyante qui déconcerte l'en-

nemi par la rapidité des mesures et par leur puissance, cette unité et ce crédit qui fait qu'on écoute l'ordre d'une assemblée ou d'un souverain, comme on écoute la voix du droit et du devoir ; la voix enfin de la patrie aurait manqué à cette constituante d'où certains chefs populaires du mouvement national croyaient faire sortir le salut et l'unification de l'Italie.

Cependant les réformes radicales du ministère Montanelli effrayaient Léopold II, et dépassaient de beaucoup la limite des concessions qu'il voulait faire. Le grand-duc, esprit doux et paternel, mais cœur timoré, tout plein de penchants autrichiens, voyait, avec dépit, s'élever dans ses États des libertés menaçantes pour son pouvoir et d'une hardiesse trop neuve pour les Toscans encore peu faits pour de pareilles institutions. D'un autre côté, le gouvernement de l'empereur avait repris à Vienne son assiette ; le pape s'était enfui à Gaëte; des sollicitations réactionnaires vinrent alors assaillir l'esprit et le cœur de Léopold.

Les souverains doivent aux peuples cette franchise qui fait la dignité d'un gouvernement, et dont Napoléon III a donné si souvent un éclatant exemple. En 1849 les souverains italiens manquèrent absolument de cette franchise, et déconcertèrent les cœurs les plus modérés et même leurs partisans les plus vifs, par leur politique ambiguë et pleine de tergiversations.

Le 30 janvier, après avoir, en apparence, adopté avec faveur les mesures demandées par son conseil, Léopold II, se conformant aux ordres de Vienne et de Gaëte, quitte secrètement le palais *Pitti* pour se rendre à Sienne. Là, avait lieu une démonstration anti-libérale et anti-nationale,

destinée à amener une contre-révolution. Cette tentative ne put aboutir.

Deux jours après, Léopold II recevait du maréchal Radetzki le message suivant :

« Altesse Impériale et Royale, en vertu d'ordres pré-
» cis que j'ai reçus du gouvernement impérial et de l'Em-
» pereur notre maître, j'ai la satisfaction d'annoncer à
» Votre Altesse que si elle veut se conformer en tous points
» à ce qui lui a déjà été proposé par le cabinet autrichien,
« dans sa dépêche du 26 janvier dernier, elle n'a qu'à
» abandonner momentanément ses Etats de terre ferme à
» cette poignée d'usurpateurs qui méditent la ruine de son
» auguste famille. Que Son Altesse se réfugie au port de
» Santo-Stephano. Dès que j'aurai dompté les démago-
» gues de Sardaigne, j'y volerai à son secours avec trente
» mille de mes braves, et j'y rétablirai Son Altesse sur le
» trône de ses ancêtres. — Vérone, le 2 février 1849. »

La disparition du chef de l'État causait à Florence une vive agitation. Des lettres du cabinet, des députations des autorités de la ville, de la garde nationale pressèrent le prince de retourner dans la capitale de ses États. Les ministres voulaient donner leur démission. Le prince ne voulut pas l'accepter, et donna pour prétexte à son absence une subite maladie. Les appréhensions se calmèrent, et lorsqu'il attendait à Florence l'arrivée de Leopold, le chef du cabinet reçut une lettre du grand duc, l'informant « qu'un scrupule l'avait saisi au sujet de la constituante ; craignant qu'elle ne tombât sous les excommunications récemment prononcées par le pape, il avait voulu, disait il, s'en assurer en interrogeant le pape lui-même ; et

comme la réponse du saint père ne lui laissait aucun doute, plutôt que d'exposer les bons Toscans à l'interdit de l'Église, il aimait mieux se retirer. »

Le grand duc ne disait pas en quel lieu il se retirait, et il ne nommait pas les nouveaux ministres chargés de diriger ses États en son absence.

Nous hésitons à qualifier l'acte de ce souverain. Un chef d'État ne doit jamais, même au péril de sa vie, abandonner le poste suprême qui lui est confié, encore moins lorsque nulle révolution hostile à son pouvoir ne se manifeste, lorsque nul homme ne se lève pour lui arracher le sceptre. On peut abdiquer en face d'une situation intolérable; c'est là une sorte de courage; abdiquer n'est pas fuir certes! Mais quitter clandestinement ses États quand on les a engagés dans une guerre, quand des idées fermentent dans l'esprit d'un peuple inexpérimenté, quand la révolution qui monte a besoin d'être modérée par une main ferme. Fuir, c'est n'avoir ni le courage de soutenir son pouvoir, ni celui de le résigner. Et fuir en ce moment, c'était encore une faute bien plus capitale, c'était livrer l'État aux partis extrêmes qui pouvaient tout bouleverser, ou à l'anarchie qui pouvait tout détruire. Des susceptibilités de conscience étaient en cette occasion plus que ridicules!... Aussi ne faut-il pas être étonné si l'amertume fut grande chez les Toscans qui jusqu'à ce jour avaient entouré leur souverain d'estime et d'affection. Le parlement nomma immédiatement un gouvernement provisoire avec pleins pouvoirs. Les membres de ce pouvoir improvisé étaient Guerrazi, Montanelli et Mazzoni.

Enfin, comme conséquence de la fuite du souverain qui

n'avait pas su modérer le mouvement des esprits, la république était proclamée à Florence, malgré les protestations de Léopold.

Le pape avait eu une excuse pour quitter Rome. Le souverain de la Toscane n'en avait pas, ou plutôt il avait celle de son origine et de ses sympathies : il était Autrichien !

Les duchés de Parme et de Modène, gouvernés d'une manière détestable par des princes, l'un de la maison des Bourbons d'Espagne, l'autre de la maison d'Autriche, avaient eu aussi leurs révolutions et avaient expulsé leur souverain. La Sardaigne avait provisoirement occupé ces États, qui du reste s'étaient spontanément annexés au territoire piémontais. Le gouvernement patriotique et libéral du roi Charles-Albert recueillait les justes fruits de sa sagesse et de ses sentiments nationaux par la popularité qu'il acquérait dans la péninsule.

Remontons toujours vers le nord de l'Italie, et avant de parler des héroïques campagnes des troupes sardes, voyons dans quel état se trouvaient la Lombardie et la Vénétie sous le gouvernement autrichien, et quels furent les efforts de ces provinces pour chasser l'étranger ?

Vous tous, Français, qui vous rappelez vos triomphes de la république et de l'empire ; vous tous qui vous rappelez les hontes, les horreurs et les désastres de la France lors des invasions de 1814 et de 1815, venez applaudir à ce sublime élan d'un peuple qui veut affranchir sa patrie du despotisme impitoyable et des terribles exactions au moyen desquelles une race étrangère jette partout la consternation, la misère, l'opprobre !!!

Dès qu'on eut connu à Milan l'insurrection de Vienne, un tressaillement de joie agita tous les cœurs. On sentait que l'occasion tant attendue de secouer le joug étranger se présentait enfin. Vainement le comte O'Donnel, vice-président du gouvernement de Lombardie, offrait de dérisoires concessions. Une foule innombrable se rendit au palais du gouvernement pour demander des réformes en rapport avec la situation. Mais la première demande fut l'élargissement des nombreux citoyens arrêtés lors des massacres de janvier. Le gouvernement répondit par un refus obstiné; immédiatement on arbora le drapeau tricolore; ce fut le signal de l'insurrection.

Pour qu'on puisse bien juger l'importance des faits qui vont s'accomplir et bien apprécier la profondeur et l'énergie du mouvement national, voyons quels étaient les moyens de défense du gouvernement et les ressources de l'insurrection.

L'Autriche avait en Italie une armée d'environ 60,000 hommes étrangers à la Lombardie et à la Vénétie; plus 40,000 Italiens, soldats, gardes de police ou douaniers soumis à des officiers étrangers et retenus par la crainte ou par l'intérêt au service de l'Autriche. Ces troupes occupaient les trois grandes places d'armes de Mantoue, de Vérone et de Venise. Autour de ces trois villes on comptait soixante-douze points munis d'artillerie et de vaisseaux. L'armée occupait à droite du Pô les forts de Comacchio, de Ferrare, de Brascello, de Plaisance; à gauche Pizzighetto, Anfo, Peschiera, Legnago, Caorto, Osopo et Palmanuova. Elle tenait en outre les citadelles exclusivement destinées à la défense de Milan, de Pavie, de Bergame, de

Brescia, de Reggio, de Modène, de Rabiera, etc., etc. ; sans compter son artillerie de place, elle possédait douze batteries de campagne, toutes servies par des Autrichiens et des Slaves.

Nous verrons ce que pèseront cet immense appareil et cette formidable organisation contre l'explosion du sentiment national et contre son triomphe !

Quelles étaient les ressources de l'insurrection ?

Dans la ville de Milan, il y avait à peine trois cents fusils aux mains des particuliers, et une quantité de poudre à peine suffisante pour une heure de lutte.

Cependant un des soldats de faction devant le palais du gouvernement avait fait feu sur la foule ; à l'instant même un abbé le tue d'un coup de pistolet. Les prêtres combattaient comme le peuple. Les portes du palais sont enfoncées et le peuple envahit les appartements. O'Donnel signe alors trois décrets portant l'armement de la garde nationale ; la police confiée au pouvoir municipal ; les dépôts des armes de la garde de police remis à ce même pouvoir. Radetzski bondit de fureur en apprenant la prise d'armes des Milanais. A la tête de ses quatorze mille hommes de garnison et de ses deux cents bouches à feu, il commença les massacres sur divers points de la ville. En même temps, il intimait aux députés de la ville de Milan assemblés à l'Hôtel-de-Ville, l'ordre de procéder au désarmement des citoyens, menaçant, s'il n'est pas obéi, de mettre la ville à feu et à sang. La municipalité répond qu'il ait d'abord à faire cesser son feu, et que de son côté elle tâchera de rétablir le calme dans les esprits. Le combat continue. Une poignée de jeunes gens, armés d'une cin-

quantaine de fusils arrêtent deux mille Croates. Quelques braves défendent l'Hôtel-de-Ville que foudroie le bronze autrichien. Le palais tremble et chancelle sous la pluie de projectiles que lancent les soldats de Radetzski, cent fois supérieurs aux défenseurs du *Broletto*. Mais les assiégés ont épuisé leur poudre. Pourtant ils ne veulent pas se rendre. Les Autrichiens se précipitent dans le palais, égorgeant tout ce qu'ils rencontrent sur leur passage. Radetzski croit avoir étouffé le soulèvement.

Le lendemain, toute la population est debout. Hommes, femmes, vieillards, jeunes gens, enfants, prêtres, ouvriers, les patriciens, les marchands, les gens de lettres, tout travaille aux barricades. Meubles, voitures, décors de théâtre, bancs d'église, bureaux, tout ce qui peut servir d'obstacles ou d'abri s'amoncelle dans la rue. La lutte est désormais désespérée. C'est un duel à mort entre Milan et l'étranger. Devant cette résistance inouïe, la rage des Autrichiens était à son comble. Nous savons que les guerres entraînent des excès inévitables. Mais notre cœur saigne d'écrire les horreurs que commirent les troupes de Radetzski. Nous avons sous les yeux des détails de férocité inouïe et que le lecteur se refuserait à croire.

La lutte dura cinq jours, lutte héroïque, magnanime, s'il en fût jamais. L'insurrection avait à sa tête des hommes de la plus grande énergie; ces hommes employèrent un moyen ingénieux pour annoncer au dehors la nouvelle du combat qui se livrait à Milan, et pour demander du secours aux campagnes et aux villes voisines. Des proclamations patriotiques furent rédigées et placées dans de

petits ballons qui allaient porter au loin la nouvelle des événements de Milan, et qui provoquaient des soulèvements en masse.

Il est des hommes qui se sont immortalisés durant ces jours glorieux, par la régularité et l'audace qu'ils imprimèrent à tous les mouvements partiels de la ville. Tels furent Cernuschi, Cattaneo, Jules Tersaghi, Georges Clerici.

Cependant, tandis que l'air emportait les ballons messagers, les deux cents cloches de Milan couvrant la voix des canons autrichiens, encourageaient l'insurrection milanaise et glaçaient d'effroi les soldats de Radetzski. Au bruit du funèbre tocsin, la révolution montait, montait chassant l'étranger devant elle. Les insurgés, à cause de la disette des munitions, ménageaient leur poudre, et ne tiraient qu'à coup sûr.

Et tandis qu'on se battait à Milan, les courriers aériens tombaient partout. La Lombardie et la Vénétie sont en feu. Des chars pleins d'hommes armés volent sur tous les points soulever l'insurrection des villes, arrêter les renforts ennemis et saisir les convois. Un sentiment uniforme et unanime préside à ce vaste embrasement. Les étrangers se trouvent pris entre les feux du dedans et les feux du dehors. Devant cet élan d'une population tout entière, ils devaient succomber. Et dans cette victoire, le peuple, pour répondre aux horribles cruautés des étrangers, montrait envers les prisonniers la plus magnanime générosité. « Conservons pure notre victoire, proclamait le conseil » de guerre milanais ; ne nous abaissons pas à chercher » notre vengeance dans le sang des misérables satellites » que le pouvoir fugitif laisse en nos mains. »

Radetzski récompensait cette clémence des insurgés en faisant torturer et fusiller en masse, sans forme, ni procès, les prisonniers faits dans les combats. Et quels prisonniers? C'étaient souvent des femmes effrayées, trouvées blotties dans des maisons abandonnées, des enfants, des vieillards. Ils pendaient, ils éventraient, ils brûlaient, ils coupaient en morceaux, ils clouaient leurs victimes. Et ce qu'ils épargnèrent, ils le gardaient comme ôtage, tourmentant par toutes sortes de brutalités les prisonniers auxquels leur intérêt leur commandait de laisser la vie. Pendant ce temps le peuple de Milan, victorieux, traitait avec douceur le comte Bolza qui, pendant tant d'années, avait été la terreur du Milanais. Il chargeait sur ses épaules les blessés autrichiens abandonnés par les leurs et les portait à l'hôpital où se lisait cette inscription : *Respect aux blessés.*

Tandis que la lutte se livre à Milan avec tant de fureur et d'acharnement, voyons où en sont les autres villes des provinces lombardes et vénitiennes. Vicence, Palmanuova, Brescia, Côme, Bergame, ont répondu au canon de Milan. Les Autrichiens attaqués, cernés, traqués sur tous les points, succombent, se rendent ou s'enfuient.

Milan se bat! Ce cri retentit à Venise et trouve un écho dans tous les cœurs. Manin et Tommaseo sont arrachés de leur prison où ils gémissaient, martyrs de la liberté et victimes du despotisme! On les porte en triomphe dans la ville. *Vive saint Marc!* crie le dernier doge de l'ancienne reine des mers. Et ce cri des gloires italiennes enlève tous les enthousiasmes. Manin s'empare des clefs de l'arsenal; il y avait cinquante mille fusils; tous les ou-

vriers sont armés. Les 12,000 Autrichiens qui occupaient les forts sont forcés de se retirer, et le drapeau tricolore remplace le drapeau jaune et noir aux acclamations de la multitude. À Milan, la bataille se livrait plus terrible et plus meurtrière. L'incendie et la mitraille promenaient partout leurs ravages. La ville nageait dans une mer de feu sous une pluie de plomb et de fer. Radetszki était parvenu à assembler 22,000 hommes et 200 pièces d'artillerie. Mais rien ne put résister à la foudroyante impétuosité et à l'inébranlable acharnement des Milanais. Pressé de toutes parts, sur le point d'être coupé et écrasé, ou fait prisonnier, le général autrichien vit enfin, non sans grincer les dents, qu'il fallait songer à la retraite. Pour déguiser son mouvement, il fit faire contre la ville un feu épouvantable; puis la canonnade s'affaiblit; les décharges de mousqueterie meurent dans le lointain. Le bruit se répand que les Autrichiens sont en fuite. Soudain Milan se transforme; les fenêtres s'ouvrent; les *hourras* retentissent; la joie, le délire, éclatent sur tous les visages et dans tous les cœurs. Les rues sont pleines de monde; on s'embrasse avec des pleurs; tous les rangs sont confondus; tous les Milanais sont frères. C'est une effusion d'amour qui s'épanche à tous les cœurs. La patrie est libre. Tout le monde a fait son devoir! Et tous ces hommes qui sont dans les rues, sur les places, la figure baignée de larmes, les yeux pleins d'éclairs, le visage transfiguré sont les héros de ces cinq jours d'infernale bataille.

La marche des troupes de Radetzski ressemblait à une affreuse déroute. Démoralisés, mourant de faim, les Autrichiens présentaient l'aspect le plus sinistre. Radetzski

lui-même avoua que dans aucune guerre on ne vit jamais rien de pareil.

La mémorable victoire des Milanais est marquée par une date écrite au fond de tous les cœurs : *le 22 mars 1848 !*

Partout les Autrichiens, frappés de terreur, battaient en retraite. Bientôt il ne leur resta plus d'autre espoir de salut que dans les places de Mantoue, de Vérone, de Legnago et de Peschiera.

Voilà ce qu'avait fait la péninsule, lorsque Charles-Albert entra en campagne.

Voyons maintenant quelle était la situation de la Sardaigne et quelles étaient les dispositions du roi piémontais.

Charles-Albert, en arrivant au trône des États-Sardes, flotta longtemps dans une politique incertaine. Il avait hérité d'une monarchie pauvre, affaiblie, ne prenant aucun essor et étouffant au milieu des abus les plus iniques. Ces populations de la Sardaigne qui se rappelaient l'ère d'équité, d'égalité et de prospérité qu'avait fait jadis régner chez elle le code de Bonaparte, gémissaient maintenant sous le régime féodal que leur avaient imposé les puissances signataires du traité de 1815.

Charles-Albert, esprit droit, nourri des principes philosophiques du dix-huitième siècle, cœur généreux, populaire, héroïque, attendait avec impatience l'heure propice d'introduire dans ses États les réformes qu'ils demandaient. Mais il fallait avant tout en attendre une occasion ou ménager une transition qui ne soulevât pas les susceptibilités des cours rétrogrades, ni les rancunes des jésuites et du parti féodal piémontais. D'un autre côté, le roi enten-

dait gronder sourdement le sentiment national d'un bout à l'autre de l'Italie, et il voyait les idées françaises assaillir les monarchies européennes, les envelopper et saper la base des vieilles institutions. Il fallait ou surnager sur ce flot qui montait et se faire porter par lui vers le progrès et la civilisation, ou bien sombrer et s'engloutir dans son sein.

Telle était la situation du Piémont. Les mémoires de Montanelli rapportent une anecdote qui caractérise bien la position du roi, ses craintes et ses aspirations. Le duc d'Aumale étant venu le visiter en 1843, l'engageait à opérer des réformes. Charles-Albert lui répondit : *Je suis entre le poignard des carbonari et le poison des jésuites !*

Il fallait, dans ces temps difficiles, se tenir en équilibre entre ces impatiences et ces appréhensions des uns et des autres, et savoir attendre le moment favorable. Cette situation a imposé quelquefois à Charles-Albert des paroles et des actes contradictoires qui l'ont fait accuser, par quelques écrivains, d'esprit incertain et tergiversateur, de cœur chancelant ; mais le jour venu, le héros de Novare a bien fait voir qu'il était capable des résolutions les plus promptes, les plus décisives, les plus hardies.

Voici un aveu en faveur du roi piémontais qui ne paraîtra pas suspect ; il est d'un ancien triumvir de Florence, de Montanelli :

« S'étant trouvé de bonne heure, par son éducation,
» en communauté de sentiments avec le peuple, Charles-
» Albert avait à peine vingt ans qu'il sentit frémir en lui
» tous les instincts de la vie populaire ; fraternisant avec
» les jeunes artilleurs qui entouraient sa personne, il s'a-

» bandonnait dans de mystérieuses effusions, à l'enivrante » espérance de s'entendre saluer du titre de sauveur de » l'Italie. »

Ces paroles sont précieuses à enregistrer, et elles peuvent répondre aux calomnies que certains hommes du parti extrême ont lancé sur les intentions de Charles-Albert.

Un jour le roi apprenant la révolution qui venait de s'accomplir à Paris, et entendant dans tous les États italiens le grondement de la nationalité qui éclatait, sentit que l'heure était venue de briser les entraves et les priviléges sous lesquels succombait son peuple, et de jeter, lui aussi, son cri italien, son cri patriotique.

D'une main il donna une constitution amplement libérale à son peuple qui l'acclame et applaudit, et de l'autre il tire son épée et crie en avant contre les oppresseurs. Ce jour-là, Charles-Albert créa dans la péninsule son immense popularité ; ce jour-là l'Italie aurait trouvé son centre et son porte-drapeau, si de déplorables rivalités d'opinions et de clochers n'étaient venues briser l'élan national, éparpiller la lutte et la résistance, et si la froideur et même l'hostilité ombrageuse de certains Etats européens n'avaient retiré tout appui, même moral, au grand mouvement qui se produisait. Le moment était beau, l'heure était propice pour l'affranchissement de la nationalité italienne. L'Autriche se trouvait dans les complications les plus embarrassantes. La Gallicie, la Transylvanie, la Hongrie, la Bohême, la Croatie se remuaient et demandaient des garanties. Ce fut un choc de toutes les races dont se compose l'empire de la maison de Hapsbourg. A la nouvelle que

la Hongrie se soulève, les Croates, les Galliciens offrent leur concours au gouvernement. Les Croates s'élancent contre les Hongrois sans attendre même les troupes impériales. Les fautes du général autrichien compromettent le triomphe des troupes de l'empereur et laissent espérer l'indépendance aux Magyars. En cet instant, la position de l'Autriche était si critique que personne ne doutait que la péninsule parvînt à secouer le joug étranger.

Mais tandis qu'à Vienne la maison de Hapsbourg était dans les plus grands dangers, le puissant concours de la Russie lui arrive à l'est et au sud ; puis des divisions, des défaillances, des réactions violentes, des désertions honteuses vont lui prêter un meilleur appui.

CHAPITRE II.

Attitude de l'Europe et en particulier de la France vis-à-vis de l'Italie. — Avénement d'un Napoléon à la présidence de la république française. — Coup d'œil rétrospectif sur la politique de Napoléon Ier en Italie, sur ses vues et ses projets à l'égard de la péninsule. — Souvenirs laissés en Italie par l'occupation française. — Traités de 1815. — L'Europe et le second empire.

Les événements de 1848 avaient pris au dépourvu tous les gouvernements et leur action extérieure se trouva tout à coup paralysée par les embarras que la révolution leur suscitait au dehors. Parmi les quelques États qui furent le moins frappés par le contre-coup de février, plusieurs durent prendre des mesures qui les délivrèrent des convulsions révolutionnaires et donnèrent quelques satisfactions aux peuples. La Russie n'était pas exempte de crainte. La Prusse était en proie à l'agitation. Il n'y avait guère que l'Angleterre dont la poliitque fût dégagée de tout embarras, car les petits États tels que la Belgique, la Suisse, la Hollande, etc., étaient de leur nature ou par leur position peu faits pour intervenir dans une question de nationalité italienne.

La France, représentant en Europe l'idée révolutionnaire, foyer de propagande et de fomentation, paraissait

destinée à intervenir énergiquement dans les luttes qu'elle avait occasionnées. Elle était poussée à prendre ce rôle pour deux raisons, et pour protéger l'émancipation des peuples et pour faire diversion aux préoccupations sociales qui menaçaient sa tranquillité intérieure.

Malheureusement le gouvernement provisoire dont M. Lamartine représentait la politique extérieure, ne comprit pas, ou ne voulut pas comprendre, cette double nécessité qui lui incombait d'appuyer le mouvement national de l'Italie. Le manifeste Lamartine aux puissances étrangères, que le ministre républicain prit pour un acte de si haute prudence, n'était qu'un acte de faiblesse vis-à-vis de l'Europe et de défiance vis-à-vis de la France. La fermeté de la forme dans laquelle il fut rédigé ne cacha pas les craintes que la pensée y manifeste, et le gouvernement a l'air, pour se faire accepter, de se hâter de rassurer les puissances étrangères. Est-ce qu'en ce moment une coalition était à craindre contre nous? Quels auraient été les soldats de cette coalition lorsque tous les peuples, à notre exemple, secouaient la servitude et arboraient le drapeau de la démocratie?

Mais que seraient devenus M. de Lamartine et le gouvernement provisoire, si un grand capitaine s'était révélé sur le champ de bataille? Les bulletins de l'armée victorieuse auraient éclipsé le triomphe de la tribune et écrasé les mesures timides du pouvoir. Le gouvernement de 1848 héritait des rancunes ombrageuses du Directoire. Voilà les considérations mesquines qui étranglent le plus souvent les grandes questions politiques.

Quant au dictateur Cavaignac, on l'avait affublé de

l'habit démocratique de son frère, que le général du reste ne mit qu'à l'envers. Aussi il faut voir comme il prit sa mission au rebours. Jamais mesures plus illégales n'ont dépopularisé un gouvernement. Faut-il s'étonner si un homme qui comprenait si peu la liberté civile et la justice ne s'inquiéta guère du cri d'indépendance poussé par l'Italie. Le général Cavaignac craignait qu'une fois les Autrichiens expulsés de la Lombardie, et le royaume de la Haute Italie constitué, Charles-Albert ne s'alliât avec l'empereur d'Autriche au détriment de la France. Voilà certes une belle et profonde politique.

Est-ce qu'une alliance est possible entre l'Autriche et le Piémont ? Les deux gouvernements ne sont-ils pas, aujourd'hui surtout, et par leur position et par la forme même de leur constitution, des ennemis à jamais irréconciliables ? Est-ce que Cavaignac pouvait oublier ce qu'il en avait coûté à la maison de Savoie pour avoir voulu, sous la première république, entrer dans la ligue des puissances étrangères contre la France. Si Cavaignac l'oubliait, le Piémont ne l'oubliera jamais, il faut le croire. En tout cas si la Sardaigne venait à enlever les provinces lombardes et vénitiennes à l'Autriche, il est à peu près certain que de longtemps, le gouvernement de Vienne ne foulerait pas aux pieds sa haine et son ressentiment pour tendre la main au Piémont dans une guerre contre la France, où la maison de Savoie aurait tout à craindre et où celle de Hapsbourg rien à gagner. Que l'on constitue le royaume de la Haute Italie, et les deux Etats se font équilibre nécessairement.

Tandis que la France compromettait sa popularité et

son influence en Italie, l'Angleterre acceptait un rôle plus habile. Satisfaite, au delà de toute expression, de l'attitude du cabinet de Paris, elle favorisait, sans trop s'engager pourtant, les révolutions italiennes et montrait le gouvernement de la république française marchant contre sa mission, au rebours de la démocratie et des idées modernes. L'Angleterre se plaçait ainsi du coup à la tête de la civilisation. Aussi se mêla-t-elle, non sans arrière-pensées aux mouvements de la Hongrie et de la péninsule. Ses agents officiels donnent ouvertement leur appui aux radicaux de Rome, de Naples, de Florence. Elle favorise l'insurrection de la Sicile et engage cette île à se constituer sous la royauté du duc de Gênes. Puis comme elle échoue dans cette tentative, elle cherche à faire prévaloir la forme républicaine et veut entraîner à se prononcer en ce sens la France qui intervient avec elle.

Cette action de la Grande-Bretagne sur l'Italie a-t-elle un but généreux ? a-t-elle en vue la nationalité italienne et cherche-t-elle à aider à sa reconstitution. Nullement, le morcellement de la péninsule répond de tout point aux vues du gouvernement anglais, qui exerçant une influence révolutionnaire, et ne faisant rien pour la question de nationalité, faisait plus de mal à l'Italie, que s'il fût demeuré neutre. Toutefois en ne restant pas inactif, le cabinet britannique n'en assurait pas moins sa popularité dans la péninsule, et c'était là tout ce qu'il désirait obtenir.

Et Vienne, du reste, sentait bien que le danger ne venait pas de Londres; il savait bien que l'intervention anglaise était de pure forme et tout illusoire. Mais ce qui épouvantait l'Autriche, c'est la pensée que la France

allait peut-être franchir les Alpes ; ce qui l'épouvantait, c'est qu'elle savait quels souvenirs ineffaçables l'ancienne occupation française avait laissés dans toute la péninsule.

« Radetzski, dit un historien italien, se réfugiait à Vé-
» rone dans un état déplorable; et tous les fantômes de
» la peur marchaient avec lui! La peur des inondations,
» la peur des ponts minés, la peur de la République à
» Vienne ; enfin *la peur des Français lui tombant sur les*
» *bras du haut des Alpes. Il expédia de Melegano un émis-*
» *saire chargé de s'informer auprès d'un de ses affidés,*
» *caché à Milan, si le nouveau pouvoir dvait demandé l'in-*
» *tervention française.* »

Quel moment pour l'Italie, pour la France!

L'une en profita mal, et l'autre ne voulut pas en profiter!

Faisons toutefois la part de chacun. La France s'est abstenue à cette époque; mais aussi on n'a pas voulu d'elle.

Italia fara da sè!

Un cri de ce genre, magique dans la bouche de Napoléon guidant contre l'Europe les profondes phalanges françaises, était bien téméraire sur les lèvres de Charles-Albert, roi d'un petit Etat, alors peu prospère, et s'appuyant sur un soulèvement national sans organisation, large sans doute, mais travaillé par une foule de dissensions locales, et contrarié par les menées des princes italiens.

Cependant ne blâmons pas trop ce cri généreux, ce cri enthousiaste. Cette ambition si malheureuse qu'elle fût,

n'avait pas moins sa source dans un noble principe, la gloire nationale! Charles-Albert voulait laisser à son seul nom, à la seule Italie, l'honneur de la délivrance.

Quand il se sentait animé de ce sublime élan, quelle considération politique, quelle tactique mirent dans sa marche tant d'hésitation. Entré en campagne, n'avait-il plus la même confiance en ses forces, ou dans le sentiment des peuples? Mais alors, il ne fallait pas attendre que l'élan se refroidît, que les Autrichiens revenus de leur étonnement et de leur effroi, apprissent avec joie et confiance et les succès des troupes impériales en Hongrie, et les dissensions intestines de l'Italie, et la révolution réactionnaire de Naples, et l'opposition de Pie IX au mouvement italien. Radetzski sentit que le terrain se raffermissait sous ses pas. Pourquoi donc à l'appel de Milan, Charles-Albert ne fondit-il pas comme la foudre pour écraser dans sa fuite et au milieu de son désastre, l'armée du feld-maréchal? on a donné une foule de raisons pour et contre. Après l'insuccès, tous les partis se jetant à la face les calomnies les plus odieuses, n'ont pas manqué de s'accuser réciproquement d'avoir perdu la cause de l'indépendance. Il y avait là en présence deux partis inconciliables, les républicains et les albertistes. Il devait ressortir de cette situation de l'hésitation et de l'incertitude. Charles-Albert ne devait certainement pas s'engager sans garanties, et ce n'était pas à lui à faire étourdiment l'affaire des radicaux. Mais en attendant le vote d'annexion des provinces lombardes et vénitiennes, il compromit la victoire et hâta la défiance des républicains. Qu'il eût sans désemparer battu Radetzski et chassé les étrangers hors du territoire lombard,

et il se rendait populaire même aux yeux des radicaux, se trouvait par le fait même de la victoire, maître de la situation et pouvait du coup paralyser les intrigues de ses ennemis personnels et n'en demeurait pas moins qu'avant l'expulsion des Autrichiens, indispensable au salut d'un pays non organisé, que sa retraite aurait sur-le-champ exposé au terrible retour de Radetzski.

Peut-être que Charles-Albert voulait bien constater à l'Europe la légitimité de son intervention. Il demande un vote préalable pour bien démontrer à tous que les Lombards agissent en toute liberté de conscience et que l'annexion ne se fera qué selon le vœu de la nation.

Déplorons alors la fatalité qui accumulait les obstacles contre l'émancipation de la péninsule, et qui enveloppait l'Italie dans un réseau inextricable de difficultés.

Aujourd'hui tous ces embarras ont disparu, en partie du moins, et l'on sait bien, s'il y a un écueil, où il se trouve et comment on peut l'éviter.

Le 27 mars, l'armée piémontaise, forte environ de 30,000 hommes, franchissait le Tessin et entrait à Pavie au milieu d'un enthousiasme immense. Quelques jours après, les Piémontais remportèrent un avantage sur les Autrichiens à Gotïo, village situé entre Peschiera et Mantoue. Le 30 avril, après quelques engagements insignifiants, une affaire sérieuse eut lieu en tête du village de Pastrengo. L'ennemi fut chassé de toutes ses positions, et dans cette rencontre le roi et le duc de Savoie prirent à l'action la part la plus glorieuse. Mais au lieu de faire une trouée à travers la Lombardie et de marcher droit sur Milan, Charles-Albert alla user l'enthousiasme de ses troupes

au siége de Peschiera. Bientôt l'occasion se présenta aux Piémontais de se mesurer avec les troupes autrichiennes commandées par Radetzski en personne. L'engagement eut lieu à Cortatonne; il dura deux jours. Les volontaires romains, toscans, les étudiants de Pise et de Sienne enrôlés sous la conduite de leurs professeurs, se conduisirent avec un grand courage. Le géologue Pilla, blessé à mort, expira en regrettant d'avoir fait si peu pour la patrie; Montanelli fut traversé par une balle. Ce qui contribua surtout à la victoire des armes italiennes, ce fut l'indomptable acharnement de Charles-Albert et du duc de Savoie qui se trouvaient partout pour rallier les bataillons qui pliaient et les ramener au feu.

Après ces succès, Charles-Albert demeure dans une inaction que des pluies torrentielles survenues et le mauvais état des chemins expliquent jusqu'à un certain temps. Le 16 juillet, les opérations recommencèrent avec vigueur. Après les batailles de Custoza, de Villafranca, de Valleggio, où les troupes sardes firent des prodiges de valeur contre un ennemi double en nombre, lord Abercomby voulut vainement intervenir au nom de la France et de l'Angleterre. Apprenant que Radetzski se propose d'aller s'emparer de Milan, Charles-Albert vole au secours de cette ville, où il aurait dû venir depuis longtemps pour y organiser l'administration et la défense. A l'arrivée du roi sarde et à l'approche des Autrichiens, Milan se couvre de barricades. L'agitation et l'enthousiasme sont à leur comble. On demande des armes; les gardes nationaux sont aux portes et sur les remparts. Puis soudain on apprend qu'une capitulation a été signée. Charles-Albert,

dans le désordre qui régnait à Milan, et dans l'état d'épuisement où se trouvaient ses troupes, n'avait pas vu sans doute des éléments de succès, et il voulut éviter à son armée et à la ville de trop grands désastres. Le départ du roi eut lieu le 6 août. Cent mille personnes, fuyant la vengeance de Radetzski, s'exilèrent volontairement de Milan et suivirent l'armée sarde.

Italia fara da se!

A la nouvelle des événements de Milan et de la retraite de l'armée piémontaise, une agitation extraordinaire se produisit à Venise, et Manin fut investi de la dictature. Venise montra dans cette guerre de l'indépendance un héroïsme au-dessus de tout éloge.

Cependant les Lombards émigrés à Turin avaient protesté contre tout traité de paix qui n'aurait pas pour base le principe d'affranchissement complet des provinces lombardo-vénitiennes. Une sorte de congrès fut réuni et après un long débat on arrêta le projet d'une constituante italienne.

Tels sont les événements de l'Italie en 1848.

Durant l'armistice obtenu, le roi de Piémont songeait à réparer les pertes éprouvées dans la campagne de Lombardie, et pourvoyait avec énergie aux moyens de recommencer la guerre. Mais déjà un grand découragement s'était emparé des cœurs dans la péninsule ; et lorsque Charles-Albert voudra reprendre les hostilités, il ne trouvera plus le même élan dans les populations qu'il devait soulever sur son passage. D'un autre côté, le gouvernement

français n'aura plus ni le pouvoir, ni la volonté peut-être, d'appuyer, comme on aurait pu l'entraîner à le faire, le mouvement italien contre l'Autriche. Il n'est pas opportun de rappeler ici les autres causes de l'insuccès de Charles-Albert. Tous les historiens, à quelque opinion qu'ils appartinssent, ont accusé le mauvais système adopté par les chefs de l'armée sarde. Chrzanovski, le général en chef, avait de tristes précédents. L'émigration polonaise ne l'accusait de rien moins que d'avoir trahi la cause nationale à Varsovie. Que ce fût là une vérité ou une calomnie, aurait-on dû confier de si grands intérêts à un homme aussi compromis ?

Cependant Radetzski, après avoir concentré avec le plus grand secret ses troupes sur Pavie, adopta le plan audacieusement aventureux de prendre l'offensive et d'entrer immédiatement en Piémont, au lieu d'attendre l'ennemi. Chrzanovski qui aurait pu, grâce à cette témérité des Autrichiens, établir des relations avec les forces de Venise et faire de nouveau soulever Milan et toute la Lombardie, tandis que toute retraite serait coupée à Radetzski, demeura dans la plus complète ignorance des mouvements de l'ennemi et dans la plus grande inaction. Pour comble de malheur, Ramorino qui devait défendre le passage du Tessin, ne sut pas ou ne put pas arrêter l'ennemi. Ramorino, dont certains auteurs ont voulu justifier la conduite, fut plus tard condamné à mort par une commission militaire. Enfin l'armée sarde et l'armée autrichienne en vinrent aux mains. L'affaire de Mortara ne fut pas favorable aux armes de Charles-Albert. Le général de l'armée sarde à qui la timidité de ses mouvements aurait dû faire crain-

dre une action décisive, voulut précisément aventurer les chances de la campagne dans une grande bataille. Chrzanonski se porta donc sur le plateau ondulé dont le village de la Bicoque, à deux kilomètres de Novarre, occupe le point culminant. Les Piémontais étaient depuis longtemps en bataille, lorsque les troupes autrichiennes de d'Aspre vinrent un peu étourdiment commencer l'attaque. Ce n'était là qu'un corps de l'armée de Radetzki, et il eût été facile à Chrzanovski de l'écraser. Mais il n'envoya contre lui successivement que des corps peu nombreux qui soutinrent mal le choc de l'ennemi. Cependant d'Aspre finit par céder, et les troupes piémontaises ne prirent pas la peine de le poursuivre. Le corps autrichien se reforma aussitôt. Vers cinq heures du soir, les forces de Radetzski vinrent au secours de la première division engagée, et dès lors l'issue du combat ne pouvait être douteuse. Le général de l'armée sarde se décida à faire avancer son centre et sa droite jusque-là demeurés presque inactifs. Le duc de Savoie, le duc de Gênes, firent des prodiges de valeur. Charles-Albert chargeait les ennemis avec fureur et chercha plusieurs fois la mort en voyant que la victoire lui échappait. Et quand ses troupes se précipitèrent en désordre dans Novarre, il ne rentra qu'avec l'arrière-garde. Le roi, après cet échec, réunit ses généraux et leur demanda si une retraite sur Alexandrie était possible ; sur leur réponse négative, il abdiqua en faveur du duc de Savoie.

Tout était-il donc désespéré ? nous ne le croyons pas. Le roi ne voulut pas exposer la monarchie qu'il jugeait en ce moment compromise. Mais si l'effet moral produit par

la défaite pouvait être considérable, l'effet matériel était de peu de valeur. La plus grande partie de l'armée sarde n'avait eu à la bataille aucune part et demeurait intacte. Les places étaient pleines de troupes, d'armes et de munitions ; et d'un autre côté, la France en voyant l'Autriche si près de nos frontières, se serait peut-être enfin décidée à intervenir dans une lutte dont l'issue lui importait à plus d'un titre.

Après Waterloo, Napoléon ne désespéra pas de la France. Seules, les intrigues et la trahison purent vaincre son espoir. Combien plus belle était la situation de Charles-Albert qui, par une précipitation dont il fut lui-même la déplorable victime, retarda pour longtemps en Italie l'occasion de se délivrer du joug autrichien.

Le roi déchu se retira à Oporto, en Portugal, où il mourut quelques mois après. La reconnaissance du Piémont avait suivi le roi dans l'exil. Mais la chambre protesta contre la cessation de la guerre, et Victor-Emmanuel fut obligé de la dissoudre le 30 mars. Cette révolte du parlement avait provoqué celle de la ville de Gênes qui fut soumise après trois jours de combat par le général La Marmora.

Le canon de Novarre avait donné en Lombardie le signal du soulèvement. Brescia combattit dix jours avec un courage désespéré. Les Autrichiens ne prirent là qu'un monceau de ruines. Bergame et Côme, après une lutte également héroïque, capitulent en apprenant le sort de Brescia.

Désormais toute la vie et toute l'énergie de la nation italienne se trouvaient concentrées dans Venise qui n'é-

tait pas encore découragée par le désastre de Novarre.

A la nouvelle de la défaite des Piémontais, l'assemblée de Venise décrète que l'on résistera jusqu'à la dernière extrémité. Là a lieu la dernière convulsion de l'Italie. Venise épuisa toutes les souffrances d'un siége ; elle défendit au prix de son sang les fossés qu'entoure la ville, ne rendit les forts aux ennemis que quand ils ne furent plus que des monceaux de pierres. Vingt jours de bombardement, le choléra, la famine, tous les fléaux promenèrent le ravage et la mort dans ses murs.

Et la Hongrie, sa dernière espérance, venait d'expirer, elle aussi. Il fallut accepter les conditions imposées par les vainqueurs. Les Autrichiens entrèrent le 28 août dans la valeureuse cité au milieu du silence sombre, morne, désespéré des habitants. La ville fut mise en état de siége, son privilége de port franc lui fut enlevé, le commerce se trouva ruiné, la population affamée et tous les officiers bannis en masse.

Un bâtiment français recueillit ces illustres exilés parmi lesquels se trouvait Manin, l'immortel dictateur, qui fut à la fois un héros, un grand citoyen, un martyr et un homme de génie !

L'Italie est au pouvoir de l'Autriche.

En Toscane, Léopold, après s'être exilé, est rappelé par son peuple. Rentré dans ses foyers, le grand-duc accorde une amnistie générale que les Autrichiens violent brutalement en exerçant de terribles cruautés contre les malheureux Toscans. Le grand-duc ne put rien faire pour contenir la fureur des soldats de d'Aspre, qui semblent prendre à

cœur de mèriter l'épithète de barbares dont l'Europe les qualifie, car c'est bien là une invasion de barbares.

Tel fut le résultat de la campagne de 1849.

Et pendant ce temps qu'avait fait le gouvernement français? Il avait laissé effacer l'ombre de la France de tout le sol de la péninsule. Puis, comme honteux de ce rôle de faiblesse et d'abstention, il s'était décidé enfin à intervenir, mais hélas! dans quel sens?

Combien plus sage que tous ceux de l'Europe, fut le gouvernement des Etats-Unis, qui, bien qu'étranger aux questions européennes, prit une conduite logique, digne, ferme, et sans reconnaître officiellement les gouvernements qui s'étaient brusquement constitués dans la péninsule, accrédita pourtant auprès d'eux des ministres provisoires, laissant entendre par là qu'il reconnaîtrait leur légitimité dès que le temps leur aurait donné un caractère de stabilité.

C'est ce que devait faire la France, en s'opposant à toute intervention hostile, puisqu'elle ne voulait appuyer aucun mouvement.

Le 27 novembre, un corps d'expédition fut envoyé à Civita-Vecchia.

L'abstention était une faute; mais le jour où le cabinet républicain de Paris se mêla activement aux affaires d'Italie, et entreprit une œuvre de restauration, ce jour-là il foula aux pieds son principe, il condamna la révolution d'où il était sorti; ce jour-là, il souffleta nos héros des quatorze années de l'ancienne république, et justifia les invasions de 1814 et 1815.

Bien plus que la république romaine, la république de

1794 avait offensé les sentiments de la chrétienté. Est-ce que la Convention n'avait pas voté la saisie de presque tous les biens du clergé? Est-ce qu'elle n'avait pas prononcé l'abolition en France du christianisme, et décrété la religion de l'Être suprême? Est-ce qu'elle ne guillotinait pas et ne transportait pas les prêtres réfractaires.

Et à Rome avait-on seulement approché de ces mesures extrêmes?

Eh bien! malgré les violences du pouvoir en 1794, qui de nous voudrait blâmer l'élan des volontaires français qui volèrent à la défense de nos frontières, qui de nous pourrait applaudir à la coalition qui fut alors organisée contre la France?

Cette initiative était d'autant plus déplorable qu'elle engageait inextricablement dans la même politique le gouvernement qui suivit la dictature du général Cavaignac.

Mais puisqu'on n'a pas su respecter la révolution romaine, quelle qu'elle fût, l'élu du 10 décembre fera tourner au profit de l'ordre, de la liberté et de la civilisation, cette fameuse expédition de Rome qui pèse sur la conscience de la France.

Telles étaient du moins sa pensée et sa volonté.

Car, il faut le dire, le pouvoir exécutif issu du vote du 10 décembre inaugurait une politique de modération et de sage liberté. Le nom de Napoléon obligeait d'ailleurs vis-à-vis de l'Italie. Les habitants de la péninsule n'avaient pas perdu le souvenir de l'occupation française et des intelligentes et libérales réformes que l'Empereur y avait introduites. Ce nom était une espérance, un phare dans la

nuit de l'oppression, et il brillait au delà des Alpes comme l'aube du jour de l'émancipation.

Napoléon Ier, dans ses proclamations, annonçait constamment aux peuples dont il envahissait le territoire, qu'il ne venait pas conquérir, mais porter la liberté et l'unité nationale. Les classes éclairées avaient si bien compris la pensée du grand capitaine qu'elles lui donnèrent constamment leurs sympathies, à l'encontre des antipathies populaires excitées par l'or et les intrigues des rois.

Que Napoléon cherchât à émanciper les peuples, cela est certain ; mais qu'il prît la conquête pour moyen d'unification nationale, c'est là une appréciation de la politique de Napoléon Ier qui n'a pu venir qu'à un écrivain qui cherche, dans le vague des suppositions, l'explication d'un but inconnu.

Si le chef de la dynastie napoléonienne a annexé dans le cours de ses guerres des territoires à celui de l'empire, c'est qu'il était contraint par des considérations d'intérêt immédiat, et par conséquent momentané. Il fallait bien trouver une compensation aux lourdes dépenses d'hommes et d'argent que faisait la France. D'un autre côté, outre qu'il trouvait dans les pays conquis des hommes et de l'argent, l'Empereur ne pouvait mieux les soustraire à l'influence des gouvernements qui en avaient été dépossédés qu'en les annexant à l'Empire. Livrés à eux-mêmes, ils seraient bientôt retombés dans leur ancien esclavage et seraient allés grossir de leurs contingents les armées de nos ennemis. Tandis que sous la main sage, ferme et protectrice de la France, ils se constituaient, s'organisaient et prenaient part enfin comme notre patrie

aux bienfaits de la révolution dont l'Empereur était en quelque sorte l'âme et la pensée.

Que l'Empereur ait eu d'un autre côté la pensée d'une confédération européenne, c'est encore certain. Il travaillait du reste à l'unité européenne, à l'union des races en établissant dans tous les pays conquis le code immortel auquel il a donné son nom. Si les mœurs font les lois, les lois aussi font les mœurs; le code et l'opinion agissent l'un sur l'autre. Plusieurs peuples vivant sous les mêmes lois, revêtent ainsi peu à peu les mêmes mœurs, les limites de races disparaissent et la fusion s'opère sans obstacle et sans secousse.

Tel était le système qu'employa le premier des Napoléon.

On dit qu'Alexandre de Russie proposa à Napoléon de couper l'Europe en deux ou d'en faire deux empires.

En Orient, le vieux despotisme, l'antique féodalité; en Occident, la révolution, la liberté, la civilisation.

L'idée que Napoléon représentait le força de refuser.

Alexandre prenait l'Empereur pour un simple conquérant, lorsqu'il était la révolution faite homme, la révolution envahissante, jurant au passé guerre sans trêve. L'esprit qui a présidé aux conquêtes de Napoléon est impérissable comme la civilisation dont il est le génie.

Qu'est-il resté des conquêtes d'Alexandre le Grand, des invasions d'Annibal, de l'empire de Charlemagne.

Un souvenir classique.

Mais les guerres de Napoléon ne sont pas simplement des titres de gloire pour la France; elles forment l'héritage de tous les peuples de l'Europe qui trouvent là l'histoire, non d'une nation, mais d'une idée!

Lorsqu'un pape frappa l'imagination d'Attila, le terrible chef des Huns, manifestation brutale de l'activité humaine qu'aucune pensée ne dirige, put se sentir apaisé et l'invasion put être brisée. Mais qu'au XIX[e] siècle la coalition brise l'invasion française, que Napoléon expire sur un rocher, à deux mille lieues de son armée, l'idée qu'il représentait vit toujours profonde, invincible, elle n'a pas quitté les bords de l'Europe, et, d'années en années, elle se manifestera à Paris, à Vienne, à Naples, à Rome, à Berlin par des commotions violentes jusqu'à ce qu'une incarnation nouvelle, puissante comme la première, la pose audacieusement en face du vieux monde et exige son triomphe par la paix ou par la guerre.

Cette incarnation volontaire ou involontaire, c'est Napoléon III. L'empereur actuel ne peut prendre ni l'héritage de Charles X, ni celui de Louis-Philippe, ni celui de la République. La France a fait elle-même raison de ces formes de pouvoir impossibles.

Mais le gouvernement de Napoléon, anéanti par les étrangers contre les vœux de la France, voilà le seul héritage logique, fatal que puisse recueillir celui qui porte son nom.

En présence de l'œuvre qui incombe à la dynastie des Bonaparte, voyons quels souvenirs le nom de cette famille a laissés dans le cœur des peuples italiens.

Le souvenir de l'occupation française rappelle en Italie le règne de la justice, de l'équité, de l'égalité, de la démocratie enfin. Aussi le parti français était nombreux en Italie et lorsqu'après les événements de 1814, la péninsule fut entièrement soustraite aux lois et à l'influence

de la France, des plaintes amères se firent entendre de toutes parts sur le sol italien. Le peuple, éclairé par le fait même des institutions nouvelles et par leur jeu équitable, était surtout dévoué à l'empire.

Dès que l'Autriche a étendu sa serre sur l'Italie et qu'elle gouverne directement ou indirectement ce malheureux pays, toute institution française disparaît, les anciens abus sont restaurés au grand désappointement de ceux mêmes qui, dans l'espérance d'obtenir quelques libertés municipales, avaient répudié leurs naturels alliés, les Français.

Mieux inspirée, la noblesse n'a cessé de tourner depuis ses regards vers la France ; elle sentait désormais que là est l'appui, que là est la force d'émancipation. Nos ennemis le sentaient bien aussi, car de toute leur puissance ils ont travaillé à la destruction de l'idée française en Italie ; car ils savent que pour leur domination, le plus grand danger c'est la France contre qui furent faits les traités de 1815.

En effet, les traités de 1815 furent rédigés dans un double but, pour ce qui regarde l'Italie : faire succéder l'influence autrichienne à l'influence française; prévenir les révolutions futures en établissant le despotisme le plus dur.

Le code Napoléon avait eu pour résultat de rapprocher les populations rivales par le lien commun d'une législation uniforme. Les puissances hostiles à la France et à la révolution détruisirent toute union et, par conséquent, toute force nationale en morcelant l'Italie et en la partageant entre plusieurs petits despotes, fatalement soumis à l'influence de l'Autriche qui devait contre tout danger les protéger de ses soldats.

En outre, l'empereur d'Autriche étendait sa domination sur un grand nombre de points septentrionaux de la péninsule. Ainsi, aux termes des traités elle entra en possession de l'Istrie tout entière, de la Dalmatie, des îles de l'Adriatique faisant partie jadis des Etats de Venise, des bouches du Cattaro, des lagunes et des autres provinces ou districts de la terre ferme sur la rive gauche de l'Adige. C'est peu encore ; on lui donna les duchés de Milan et de Mantoue, les principautés de Brixen et de Trente, le comté de Tyrol, le Voralberg, le Frioul tout entier, le territoire de Montefalcone, la ville de Trieste, la Carniole, la Haute Carinthie, la Croatie à droite de la Save, Fiumes et le littoral hongrois, le district de Castua, tout le sol compris entre le Tessin, le Pô et la mer Adriatique, les vallées de Bormio, de Chiavenna, enfin le territoire de l'ancienne république de Raguse.

En même temps qu'on stipulait ainsi la ruine de la puissance française, on faisait disparaître tout vestige de la révolution que nos troupes victorieuses avaient importée. Parme, Modène, le Piémont, les Etats Romains, Naples voyaient s'accomplir la restauration des formes surannées. Toutes les libertés disparaissaient.

Et ces hommes d'Etat qui voulaient rétablir sur la base de la tyrannie les anciennes dynasties, ne voyaient pas qu'ils décrétaient la révolution permanente. Pendant quarante ans les populations vont protester par des soulèvements périodiques contre cette compression qui étouffe tout bien-être et tout progrès, contre ce morcellement qui épuise la vitalité italienne. L'idée française est inoculée au sang européen. Rien n'a pu arrêter les manifestations in-

cessantes du peuple italien en faveur de la liberté et de l'émancipation.

Tous les faits de l'histoire, depuis 1815, ont démontré que les odieux traités, signés à Vienne, ont été faits contre les vœux de tous les peuples, contre toutes les conditions de vie, de bien-être, de sûreté, de dignité.

Quand les peuples qui en sont frappés à un désavantage moindre que nous, protestent, la France ne protesterait pas! Quoi! la France s'appuierait sur ce qui est fait pour la jeter à terre! Elle respecterait ce stigmate d'impuissance et de faiblesse qu'on a voulu imprimer à son front! Quand elle a les peuples pour elle et qu'elle voit chanceler sur sa base, sous les chocs de l'opinion publique, ce monument de haine, d'envahissement et d'injustices, la France ne fera-t-elle rien pour le démolir avant qu'il croule et qu'il engloutisse dans ses débris l'ordre et la civilisation?

Chose curieuse, la plupart des gouvernements de l'Europe trouvent ces traités déplorables, détestables, et la plupart veulent assurer leur maintien et leur exécution! Ce qui n'a pas empêché les puissances signataires de ces traités de les violer, lorsque leur intérêt particulier les y engageait.

Et chose plus curieuse encore, la France les a seule respectés.

En présence de cet état de choses, qu'est-ce que le second empire?

L'empire, c'est la paix! a dit à Bordeaux Napoléon III.

Oui, l'empire c'est la paix, la paix logique, durable, définitive, et non cet état précaire, mouvant, incertain

qui résulte de la constitution des États européens en 1815.

Jusqu'à nos jours, il n'y a pas eu de paix, il n'y a eu qu'un armistice!

Les dispositions prises par les puissances ennemies en 1815 sont un acte d'hostilité permanente contre la France, une menace, un défi perpétuel! L'Autriche nous a fait constamment la guerre en détruisant au fur et à mesure de leur avénement les libertés, les unions établies hors du territoire d'occupation, sous l'influence de la France, sous l'influence de l'idée qu'elle représente ou des espérances qu'elle fait naître.

La paix basée sur de nouveaux traités qui ne soient pas une injure constante faite à la dignité de la France et une suspicion de son génie, voilà la seule paix possible, impériale, napoléonienne, française, que Napoléon III ait voulu proclamer!

L'empire c'est la paix!

CHAPITRE III.

La guerre d'Orient et l'alliance anglaise. — La Turquie. — L'alliance sarde. — Attitude intéressée de l'Autriche. — Congrès de Paris en 1856. — Place prise en Europe par le Piémont. — Question incidente de l'Italie. — Interprétation du traité de Paris. — Question Moldo-Valaque, la Servie. — Attitude de l'Autriche.

Nous n'entrerons pas dans les détails d'une guerre contemporaine; les faits en sont tout récents et ils vivent certes dans la mémoire de tous les Français. Ce qui importe à ce livre, ce sont les considérations générales qui seules mettent en évidence et accusent fortement le caractère d'intervention de chaque peuple et de chaque gouvernement.

Ce que nous voulons bien définir, c'est la conduite de la France et celle de l'Autriche dans les diverses questions soulevées depuis huit ou dix ans.

L'empereur Nicolas, héritier de la politique russe qui tend à envahir constamment le midi oriental de l'Europe, jugea en 1853 que le moment était venu d'étendre jusqu'au Bosphore les limites de son empire. Les puissances rivales lui parurent ou trop préoccupées d'événements et de convulsions intérieures ou trop affaiblies pour qu'elles pussent s'opposer à ses projets.

La Turquie menacée directement dans ses possessions d'Europe et trop dénuée de ressources et de bonne administration pour résister victorieusement, demande l'appui des gouvernements auxquels l'agrandissement de la Russie peut porter ombrage. La France, cette alliée traditionnelle et désintéressée de l'empire ottoman, ne pouvait rester indifférente à la lutte qui s'engageait et qui compromettait étrangement l'équilibre européen, elle ne pouvait refuser son appui à un État dont l'existence est garantie par les traités.

Peut-être aurait-elle pu suivre une ligne de conduite moins généreuse, mais à coup sûr plus utile à ses intérêts matériels. Ainsi, profitant de la violation flagrante des traités faite par le tzar, elle pouvait exiger à main armée la révision des clauses stipulées contre elle et contre l'Italie à Vienne en 1815. Le moment était propice. La Russie était engagée contre la Turquie. L'Angleterre, directement intéressée dans la questisn d'Orient et obligée d'intervenir activement, n'aurait pas eu d'action contre nos prétentions, et l'Autriche privée du puissant allié qui l'avait sauvée en 1848, isolée au milieu des préoccupations de la plupart des États européens, n'aurait plus eu l'espoir de triompher dans une lutte où elle aurait à vaincre et une partie de ses peuples soulevés contre sa domination, et la Sardaigne qui aurait été naturellement notre ardente alliée, et la France, la France napoléonienne soulevée pour venger les désastres de Waterloo et briser les iniquités de 1815.

L'empereur Napoléon III pensa, avec juste raison, qu'il était plus loyal et plus digne du caractère français

de voler à la défense de la Turquie à laquelle pourtant ne nous attachait, ne nous ralliait aucune question de sympathie politique ou religieuse, car le génie ottoman est bien l'antipode du génie français.

Qu'avait à gagner la France dans une guerre contre la Russie en faveur de la Turquie? Rien, ou presque rien. Est-ce qu'elle avait besoin pour prendre sa place de donner des preuves de sa force et de sa puissance? Nous ne le pensons pas. La gloire de nos armes était d'assez fraîche date pour que les puissances étrangères ne l'eussent pas oubliée, et il n'était pas nécessaire de jeter de nouveau dans la balance l'épée de la France pour en montrer le poids. Les États rivaux savent ce que nous avons pu contre leurs efforts réunis, dans une époque de troubles et de déchirements intérieurs, et ils pressentent ce que nous pourrions dans une époque de paix et d'union; car, s'il y a encore des divisions parmi nous, ces divisions cesseraient le jour de la bataille, et il n'y aurait plus qu'une nation serrée sous un même chef, à la défense d'un même drapeau.

L'Angleterre avait à redouter, dans l'extension au midi de l'empire russe, et une nouvelle rivale sur la Méditerranée, et un accroissement de puissance pour un gouverment qui n'est pas sans inspirer des craintes en Asie où il a déjà de si vastes possessions.

Ce fut un beau spectacle de voir deux États puissants, depuis si longtemps rivaux, qui avaient tant de causes matérielles et morales de désunion et d'antipathies, s'allier tout à coup pour faire respecter en Europe la cause de la justice et pour protéger la faiblesse contre la force.

Sur le champ glorieux de la Crimée, toutes les rancunes nationales des Français et des Anglais devaient disparaître dans une communion de combats, de périls et de gloire. Unis pour la justice, les deux États devaient inévitablement être unis pour la civilisation. Ils se faisaient ainsi les champions du progrès rationnel, de l'ordre et de la liberté ; car la justice est multiple dans ses faces.

Et ne semble-t-il-pas que cette intervention en faveur de l'indépendance turque, était d'un bon augure pour des causes semblables? L'Italie, en voyant passer sur la Méditerranée les vaisseaux des deux nations, emportant deux armées à la défense du territoire ottoman, ne devait-elle pas tressaillir de joie et d'espoir, et penser que le jour viendrait où elle aurait son tour devant le tribunal de ces deux États qui jugeaient la cause des peuples et la faisaient respecter les armes à la main.

Son tour devait venir, en effet, mais la situation de la France et de l'Angleterre étant bien différente. Cette fois, notre pays est directement intéressé au triomphe de la nationalité italienne, tandis que la Grande-Bretagne, qui craint peut-être le développement moral et matériel d'un pays maritime, est toute disposée à le maintenir dans l'état de décadence, de misère et de faiblesse où le mettent le morcellement du sol et le mauvais système des gouvernements sous lesquels il gémit.

Et ici se montre bien la différence des deux peuples, des Anglais et des Français.

Le génie britannique est mercantile, positif avant tout. Ses sympathies ont pour base solide l'intérêt, et pas autre chose. La forme du gouvernement n'engage nulle-

ment ce peuple qui protégera, selon son profit probable, ou la liberté ou l'oppression chez les autres peuples, ou l'indépendance ou la soumission. Il soutiendra le parti radical en Suisse, fomentera l'insurrection sicilienne, et peut-être rêve-t-il pour la Sicile un protectorat analogue à celui qu'il exerce sur les îles Ioniennes! Tout cela question d'influence; mais ses hommes d'État pencheront pour l'Autriche si la France veut intervenir en faveur des libertés et de l'indépendance italienne dont ils proclameront, toutefois, hypocritement, la légitimité. Si la France s'alliait par hasard avec l'Autriche, à coup sûr ces mêmes hommes parleraient haut et feraient grand tapage en faveur de l'Italie.

L'Angleterre, il faut le dire, nous avait précédé, diplomatiquement en Orient. Mais, aussi, une fois que la France eut promis son appui à la Turquie, avec quelle énergie ne soutint-elle pas cet empire attaqué ; cent cinq mille Français, restés sur les champs de bataille criméens, ont acquitté de leur sang l'engagement pris par notre pays. C'est donc principalement au puissant concours de la France que l'empereur ottoman doit l'intégrité de son territoire. Eh bien ! à l'issue de la lutte, quelle a été à notre égard la conduite de la Turquie? Certes, le gouvernement de Napoléon III avait, ce nous semble, droit à la reconnaissance. Mais si en politique la reconnaissance n'existe pas, l'intérêt autant que la loyauté ne commandait-il pas au sultan de rester au moins impartial dans ses rapports avec les cabinets de l'Europe, et d'accorder à la France la confiance et les sympathies qu'il avait si volontiers pour d'autres puissances. L'An-

gleterre pesait plus que nous dans le Divan impérial, et l'Autriche qui n'avait rien fait pour la Turquie, et qui même s'était montrée, à son égard, d'une neutralité douteuse, était mieux écoutée que nos ministres. Il n'a fallu rien moins que l'indéviable sagesse et toute la fermeté du cabinet des Tuileries pour vaincre le mauvais vouloir des conseils du Sultan et pour obtenir les concessions qu'exigeaient les intérêts des peuples, les droits de la chrétienté, l'honneur de la France.

Dans cette politique franche, loyale et ferme, la France était du reste suivie par un État qui, jusque-là de peu de poids dans les conseils européens, se révélait tout à coup comme puissance du premier ordre, moins par sa force militaire, l'étendue de son territoire et le chiffre de sa population, que par l'habileté et la hardiesse des hommes qui le gouvernaient. Victor Emmanuel II, roi de Sardaigne, et le comte de Cavour, chef de son conseil, ne pouvaient mieux être inspirés qu'en envoyant en Crimée un corps expéditionnaire cimenter par le sang l'alliance des puissances occidentales, et jeter ainsi l'épée du Piémont dans la balance où pesaient celles de la France et de l'Angleterre. Nos soldats ont des souvenirs pleins d'éloges pour ces braves troupes piémontaises dont ils admirèrent plusieurs fois la bonne tenue, le merveilleux entrain et l'assurance inébranlable. Dès lors les États Sardes devinrent puissance militaire et se firent accepter sous ce point de vue. Cette subite manifestation d'un gouvernement voisin était pour nous d'autant plus heureuse, que le Piémont est notre allié le plus naturel. État italien, ce royaume est nécessairement l'ennemi de l'Autriche dont sa condition

est de combattre l'influence. Ainsi posé en rivalité permanente avec la puissance de Vienne, le cabinet de Turin doit naturellement s'appuyer sur la France qui peut avoir avec lui des intérêts communs, mais n'a pas d'intérêts rivaux. C'était donc là un ami inattendu qui surgissait pour nous. Ce fut un grand honneur pour le Piémont de pouvoir contribuer à la solution d'un problème européen, lui qui sortait à peine des désastres de 1848 et 1849. Mais telle est la puissante fomentation d'un gouvernement sage et libéral! Les réformes administratives avaient été si heureuses que six ans avaient suffi pour cicatriser les plaies saignantes et pour donner à l'État plus de vie, de prospérité qu'il n'avait jamais eu. Pendant que Rome, Naples, la Toscane se traînent péniblement dans l'ornière des vieilles traditions, le beau royaume de Victor-Emmanuel marche à grands pas dans la voie du progrès. Le clergé perd ses absurdes immunités, ses revenus immenses sont mieux répartis; l'introduction du système métro-décimal établit l'uniformité des poids et mesures et facilite les transactions; la morale publique est relevée par l'abolition du droit d'asile accordé à certaines églises; les finances atteignent une prospérité relative qui fait espérer un état satisfaisant; et ce qui est le plus grand éloge du gouvernement, l'opinion publique est pour lui.

C'est là le critérium de la force d'un État. Le pouvoir le plus fort n'est pas celui qui se fait craindre, c'est celui qui se fait aimer.

Ce développement matériel du Piémont, la forme si libérale de son gouvernement, les souvenirs des luttes terribles soutenues contre l'Autriche en 1848 et 1849, la

part glorieuse qu'il prenait à la guerre d'Orient, tout contribuait à établir en Italie sa popularité et son influence morale. Aussi tous les cœurs italiens saluèrent de leurs vœux le départ de l'armée sarde, et tous les cœurs battirent de joie et d'orgueil lorsqu'elle rentra dans ses foyers couverte des palmes de victoire.

Quant à l'Autriche, sa conduite ambiguë et sa neutralité incertaine furent telles qu'elle sut exciter à la fois et la défiance des puissances alliées et la fureur de l'empereur Nicolas. Cette puissance astucieuse attendait, il faut le croire, la ruine de l'un des deux partis, pour se prononcer ouvertement et pour prendre sa part des dépouilles des vaincus, ou du moins pour étendre ses envahissements après l'épuisement des États de l'Europe, qui ne pourraient ainsi lui opposer aucun obstacle. Elle ne prévoyait pas l'issue de la guerre si honorable pour les deux camps, qui eut lieu après la prise de Sébastopol.

La Russie arrêtée dans ses prétentions, s'est retirée intacte dans sa puissance; et l'Angleterre et les États Sardes et la France, ont grandi en force et en influence, tandis que la situation de la Turquie se consolidait et s'affermissait sous l'appui des nations occidentales.

Si un gouvernement a perdu quelque chose dans cette guerre, c'est certes l'Autriche qui s'est profondément aliéné l'esprit du tzar, tandis que ses intrigues mécontentaient les autres cabinets. Elle a eu ainsi l'art de s'isoler en Europe et de se trouver à peu près sans appui.

Sans tenir compte de l'influence acquise par la France dans cette guerre, nous dirons sa position désintéressée et par conséquent conciliante lui a gagné l'amitié précieuse

du gouvernement de Pétersbourg. Dans la question de la délimitation et dans celle de la possession de l'Ile des Serpents, le cabinet de Paris, grâce à une habileté jointe à un profond sentiment de conciliation, est parvenu à lever des difficultés où se trouvaient engagées et les susceptibilités de l'Angleterre et de l'Autriche et les prétentions de la Russie, fondées sous certains rapports.

La prise de Sébastopol n'était qu'un fait militaire qui pouvait momentanément arrêter les envahissements de la Russie; mais elle ne garantissait rien pour l'avenir. Le gouvernement français chercha donc à créer un rempart naturel pour la Turquie contre la Russie et contre l'Autriche elle-même. Le moyen le plus sûr d'arriver à ce résultat, c'était de donner aux principautés de Moldavie et de Valachie toute la consistance possible.

La nature semble appeler à l'union ces principautés dont la population, issue de la même race, parle la même langue, et, sauf quelques légères différences, pratique la même religion. Désunies, elles n'ont aucune action contre l'invasion étrangère. Agglomérées, elles forment une population de cinq millions d'âmes pouvant mettre sur pied une armée de 40,000 hommes et offrir ainsi un appui efficace à la Turquie leur suzeraine.

Sans imposer ce système, la France demandait que la question fût soumise au vote des populations intéressées. Après la signature du congrès de Paris, le cabinet des Tuileries ne négligea rien pour que le vœu des principautés s'énonçât librement et pour neutraliser les manœuvres par lesquelles on cherchait à dénaturer l'expression

du vote. Le gouvernement français montra dans cette circonstance une fermeté inébranlable.

On le voit dans toute sa conduite, le pouvoir qui nous régit se montre préoccupé constamment de justice et de démocratie ; et il marche dans cette voie avec une modération et une sagesse que tous les partis ne sauraient que louer.

Mais d'autres questions appelaient la sollicitude de Napoléon III. C'est la situation des populations italiennes. Au mois d'avril 1856, le comte de Cavour et le marquis de Villamarina adressèrent aux ministres de France et d'Angleterre une note sur la situation de l'Italie, où ils se posaient ouvertement contre l'Autriche. Au congrès, M. de Cavour voulut faire traiter la question de la péninsule, mais l'Autriche s'opposa à ce qu'on suivît sur ce terrain les plénipotentiaires du Piémont. Ce ne fut donc qu'un accident, et la France et l'Angleterre unies de sympathies et d'intentions s'engagèrent à faire des représentations aux diverses cours de la péninsule. Naples répondit avec hauteur aux sages conseils des deux cabinets.

Ferdinand II se sentait-il appuyé?

Quoi qu'il en soit, voici la note que le *Moniteur* publia le 20 septembre 1856 :

« La paix conclue, la première préoccupation du con-
» grès a été d'en assurer la durée. Dans ce but, les plé-
» nipotentiaires ont examiné les éléments de perturba-
» tion qui existaient encore en Europe, et ils ont particu-
» lièrement porté leur attention sur l'état de l'Italie, de
» la Grèce, de la Belgique. Les observations échangées à
» cette occasion ont été accueillies partout avec un esprit

» de cordiale entente, parce qu'elles étaient inspirées par » une sincère sollicitude pour le repos de l'Europe et » qu'elles témoignaient en même temps du respect dû à » l'indépendance de tous les États souverains. Ainsi, en » Belgique, le gouvernement d'accord avec l'opinion sur » les excès de certains organes de la presse, s'est montrée » disposée à les arrêter par tous les moyens en son pouvoir. » En Grèce, le plan d'organisation financière soumis à l'ap- » préciation des cours protectrices, atteste l'empressement » du gouvernement hellénique à tenir compte des avis du » congrès. En Italie le Saint-Siége et les autres États admet- » tent l'opportunité de la clémence et celle des améliora- » tions intérieures. La cour de Naples seule a rejeté avec » hauteur les conseils de la France et de l'Angleterre, quoi- » que présentés sous la forme la plus amicale. Les me- » sures de rigueur et de compression, érigées depuis long- » temps en moyens d'administration par le gouvernement » des Deux-Siciles, agitent l'Italie et compromettent l'or- » dre en Europe. Convaincues des dangers d'une sem- » blable situation, la France et l'Angleterre avaient es- » péré la conjurer par de sages avis donnés en temps » opportun ; ces avis ont été méconnus : le gouvernement » des Deux-Siciles, fermant les yeux à l'évidence, a voulu » persévérer dans une voie fatale. Le mauvais accueil fait » à des observations légitimes, un doute injurieux jeté » sur la pureté des intentions, un langage blessant op- » posé à des conseils salutaires, et enfin des refus obsti- » nés, ne permettent pas de maintenir plus longtemps les » relations amicales. Cédant aux suggestions d'une grande » puissance, le cabinet de Naples a tenté d'atténuer l'effet

répondu par une première réponse, mais le sentiment
» de condescendance qu'a été ... une preuve de plus de sa
» résolution de ne tenir aucun compte de la sollicitude
» de la France et de l'Angleterre pour les intérêts géné-
» raux de l'Europe. L'hésitation n'était plus permise : il
» a fallu rompre les relations diplomatiques avec une cour
» qui en avait elle-même si profondément altéré le carac-
» tère. Cette suspension des rapports officiels ne constitue
» nullement une intervention dans les affaires intérieures,
» encore moins un acte d'hostilité. Toutefois, la sécurité
» des nationaux des deux gouvernements pouvant être
» compromise, ils ont pour y pourvoir réuni leurs escadres;
mais ils n'ont pas voulu envoyer leurs bâtiments dans
» les eaux de Naples pour ne pas prêter à des interpré-
» tations erronées. Cette simple mesure de protection
» éventuelle, qui n'a rien de comminatoire, ne saurait
» être non plus considérée comme un appui ou un encou-
» ragement offert à ceux qui cherchent à ébranler le trône
» du roi des Deux-Siciles. Si revenant d'ailleurs à une
» saine appréciation du sentiment qui guide les gouverne-
» ments de France et d'Angleterre, le cabinet napolitain
» comprend enfin son véritable intérêt, les deux puis-
» sances s'empresseront de renouer avec lui les mêmes
» relations que par le passé et seront heureuses de don-
» ner par ce rapprochement un nouveau gage au repos
» de l'Europe. »

Lorsque le 28 octobre 1856 les représentants de la France et de l'Angleterre quittèrent Naples, leur départ fut salué par les manifestations sympathiques de la population dont la police chercha en vain à comprimer l'élan.

L'exécution des clauses du traité de Paris paraissait assurée ; la Grande-Bretagne et l'Autriche, qui d'abord avaient voulu maintenir la validité des premières élections moldaves faites sous la pression des caïmacans, s'étaient ensuite jointes aux autres puissances pour en conseiller l'annulation à la Porte, lorsqu'une difficulté a surgi tout à coup et est venue de nouveau diviser d'opinion et de vues les Etats signataires du traité du 30 mars. Une double élection en Moldavie et en Valachie a réuni sur une même tête le pouvoir des deux principautés. Cette élection est-elle illégale? C'est là une question qui sera sans doute résolue dans une prochaine conférence. Mais nous ne voyons rien, quant à nous, dans la convention du 19 août 1858, qui interdise aux Moldo-Valaques de porter leurs suffrages sur un seul nom. La convention du 19 août stipule, il est vrai, qu'il y aura un hospodar pour chacune des deux provinces. Mais, outre que l'histoire fournit plusieurs exemples d'un même prince gouvernant simultanément plusieurs Etats séparés et différents de constitution, il y a ici, en faveur de l'élection du colonel Couza, la considération que la Moldo-Valachie n'est en définitive qu'un même Etat sous le nom de Principautés-Unies. S'il n'y a pas fusion, il y a fédération intime, car les deux provinces n'ont qu'une armée nationale, et sont régies dans leurs intérêts généraux par une commission centrale unique. L'Autriche pousse énergiquement la Porte à protester et à refuser l'investiture. Mais, sur quel article de la convention, le sultan basera-t-il son refus? La suzeraineté de la Porte, à part le tribut annuel que lui paient les principautés, est purement nominal, et dans le traité on n'a stipulé aucun cas

dans lequel l'empereur des Ottomans puisse refuser de reconnaître le chef élu ; les seules conditions qui rendent éligible à l'hospodorat sont : la nationalité moldave ou valaque ; l'âge requis ; la connaissance des affaires publiques attestée par une fonction publique de 10 ans, ou bien par la qualité de représentant. Voilà tout.

L'hospodar élu pour les deux principautés, réunit-il ces conditions ? Voilà la seule question qu'on puisse poser. D'après ces considérations et lorsqu'on voit les gouvernements de France, de Sardaigne, de Russie, n'élever aucune objection contre l'élection de M. Alexandre Couza, ne pouvons-nous pas blâmer l'obstination de l'Autriche à susciter des difficultés, à peser d'une manière fâcheuse sur les décisions de la Porte, à entraîner l'Angleterre, en l'épouvantant de l'influence que prend la France, et la Prusse, en la menaçant de l'impopularité en Allemagne.

Cette ardeur tracassière, cette guerre d'influence, cette manie de démonstrations militaires ne sont pas faites pour attirer au cabinet de Vienne, la sympathie des peuples et la confiance des gouvernements.

Dans la question de la navigation du Danube, elle est parvenue, grâce à sa politique égoïste et intéressée, à neutraliser en partie le programme si libéral et si propice au commerce, que soutenaient la Russie, la Prusse, la Sardaigne et la France. On pourrait dire que cette puissance n'a rien négligé pour contrarier les vues civilisatrices du cabinet de Paris. Mais la longanimité épuisée, celui-ci prononcera le *quousque tandem !...*

Qu'un cri d'indépendance soit poussé, n'importe sur quel point de l'Europe, qu'un peuple secoue un joug hon-

teux, même hors des frontières autrichiennes, et tout aussitôt, vous voyez la puissance qui s'est constituée en Europe le gendarme de l'oppression et du despotisme, mettre en campagne ses bataillons, jurant de tout exterminer, et, si on la laisse agir, promener partout l'incendie, la ruine et la mort.

En Servie, une révolution a eu lieu. Cette révolution répond au vœu du pays tout entier et aux besoins de la civilisation. Aussitôt l'Autriche de jeter sa terrible menace et de lancer ses soldats qui, heureusement, s'arrêtent au cri d'indignation que pousse l'Europe. Et la Servie s'organise pacifiquement au grand dépit de Vienne, qui, toutefois, est forcée de démentir les intentions qu'on lui prête.

Telle est l'attitude de la puissance que la politique franche et libérale de l'Empereur des Français, a trouvée au travers de son action civilisatrice. Nos lecteurs jugeront, si elle apporte dans le concert européen des garanties sérieuses de paix et de concorde. Quant à nous, si elle persiste dans les dispositions qu'elle a jusqu'ici manifestées, nous pensons que, imminente ou non, la guerre est nécessaire et qu'elle est le seul moyen de changer l'esprit d'un cabinet qui fait reposer tout droit et tout arrangement sur la force des armes.

CHAPITRE IV.

Situation matérielle et morale des États de l'Europe en 1859. — Attitude des gouvernements. — Situation des peuples italiens. — L'indépendance et la révolution.

Admettons que la guerre surgisse des complications dans lesquelles l'Europe se trouve engagée, et voyons quelles seraient en faveur de l'Italie ou en faveur de l'Autriche les dispositions des peuples, celles des gouvernements et leurs ressources militaires et financières.

En France l'esprit patriotique et guerrier, inhérent au génie de la nation, a été singulièrement développé par la révolution de 1789 et par les vingt-deux ans de guerre qui ont fait vivre toute une génération de la vie des camps. Cette ardeur militaire entretenue par une turbulence naturelle des esprits, a été encore excitée par les longues luttes soutenues en Afrique contre les troupes de l'émir Abd-el-Kader. Dans chaque chaumière de nos campagnes, dans chaque mansarde de nos villes, les guerres de la France ont laissé un souvenir glorieux, une épée d'honneur, une étoile de bravoure, un précieux legs du premier empereur, un trophée, quelque chose enfin qui fait l'orgueil des familles et qui entretient l'ardeur belliqueuse de la

nation. L'enfant touche avec enivrement le sabre qu'a porté son père, la jeune fille sourit en rougissant à l'étoile qui décore la poitrine de son fiancé, et le jeune homme pleure tout rêveur en pressant une sainte relique, l'habit national que son père a taché de son sang sur les champs de bataille. — Gaulois et Français, c'est une même race; et César parle avec admiration de ces nations de la Gaule, si ardentes et si inébranlables au combat. Cet esprit de nos pères s'est perpétué jusqu'à nos jours, en perdant peut-être de sa témérité, mais en gardant son audace, son élan irrésistible et en prenant plus de constance et de solidité.

Rappelons-nous encore une fois que la paix *à tout prix*, si impopulaire en France, a été la principale cause de la chute de Louis-Philippe.

En dehors de cette ardeur belliqueuse, la France, on ne peut pas le nier, porte aux traités de 1815 une haine profonde, et elle considèrerait cette guerre contre l'Autriche en faveur de l'Italie, non-seulement comme une guerre de civilisation et d'humanité, mais surtout comme une protestation armée, éclatante, contre ces odieuses stipulations de Vienne.

Ce jour-là, le jour de la déclaration de la lutte, il n'y aurait plus de partis en France; nous l'avons dit, il n'y aurait plus qu'un grand peuple uni dans un sentiment national pour venger un long affront.

En répondant au génie et au sentiment de la nation, la guerre satisferait aussi, on peut le dire, ses aspirations et ses préférences legitimes. Et d'abord la France n'a pas oublié que l'on parle encore la langue de Venise, de Rome,

de Naples, dans cette île privilégiée qui fut le berceau de la dynastie de Napoléon.

Elle n'oublie pas que l'Italie a été autrefois son alliée, sa sœur; que ses soldats ont combattu sous notre drapeau et que 22,000 Italiens sont restés en 1813, parmi nos morts, ensevelis sous les glaces de la Russie.

Elle n'oublie pas que l'Italie a dans son flanc l'idée française, l'idée de la révolution importée par nous au delà des Alpes.

Elle n'oublie pas enfin que les liens intimes de race et de mœurs l'unissent à la malheureuse opprimée qui gémit ou se tord sous la loi du sabre.

Nous savons bien qu'il y a dans certaines régions de la société française quelques amis de l'Autriche, des fils de ces hommes qui portèrent jadis les armes contre leur patrie et attirèrent sur elle les désastres de deux invasions.

Les journaux de cette caste qui n'oublie rien elle aussi, tiennent un langage peu national. Mais c'est là une fraction imperceptible de la nation sans influence comme sans popularité parmi nous. C'est une gent fossile, professant des idées et des sentiments antédiluviens, dans des quartiers qui ont un air de somptueuse sépulture.

Quant au sentiment révolutionnaire qui agite une partie de la nation, la guerre sait le soutirer, le diriger ou l'épuiser. Terrible en temps de paix, ce sentiment trouve quelquefois sa satisfaction sur les champs de bataille. Nous avons étudié les éléments qui composent l'armée révolutionnaire, et nous pensons qu'en général ce sont les chefs qui ont des idées subversives; quant aux enrôlés, ce ne sont le plus souvent que des esprits inquiets, mécon-

tents, turbulents, à qui la bataille donne une occupation, un champ d'action, un apaisement. Ce n'est pas l'esprit révolutionnaire qui a entraîné la chute de Napoléon Ier, c'est un esprit tout contraire.

Ces grondements intérieurs d'une nation, ces explosions qui, à certaines époques périodiques, ont fait sauter un trône, sont venus après une longue paix pendant laquelle la vie du peuple, ne trouvant pas son expansion au dehors, comprimée, étouffée de calme, a travaillé intérieurement le corps social et en a brisé les liens dans un besoin d'activité et dans la violence de son brusque mouvement.

Quant à ce qui représente la partie industrielle et commerçante de la France, on trouve parmi elle ce qui autrefois formait à la chambre des députés, ce centre pacifique, facile et peu susceptible. Mais c'est surtout parmi certains propriétaires et chez les agioteurs, que se recrutaient ces hommes qui sacrifièrent l'honneur de la France à leur paisible et fructueux revenu et à leurs tranquilles manœuvres. Toutefois, reconnaissons que la masse des boutiquiers, une grande partie des industriels et des commerçants sérieux sont animés des sentiments les plus généreux et les plus patriotiques.

Et l'armée !

En France, l'histoire des guerres inouïes de la république et de l'empire est le livre du peuple, le livre du soldat. Le peuple, le soldat connaissent nos triomphes et nos revers. Eh bien ! à nos troupes si ardentes et si solides au feu, dites : soldats, vous allez défendre une cause de liberté et d'indépendance, et vous allez venger en même temps le désastre de Waterloo.

Oh! alors qui peut dire l'élan et l'enthousiasme qui animeraient ces hommes! Décuplées de force et d'ardeur par leur foi patriotique, nos phalanges renouvelleraient ces grandes merveilles dont resplendit notre histoire militaire depuis 1789.

Telle est la force morale intérieure sur laquelle la guerre pourrait s'appuyer. Agissant extérieurement, cette force n'est pas moins grande. L'étranger ne se rappelle pas sans effroi et sans admiration cet immense élan national qui en 1792 et 1793 sauva la France contre les coalitions étrangères; il se rappelle avec un sentiment plus profond encore ces nombreuses et éclatantes victoires remportées sur tous les champs de l'Europe par les troupes impériales de la France. Cette réputation a été de tout temps vaillamment soutenue par nos soldats. L'expédition de Crimée a donné dernièrement la plus haute idée de la bonne tenue, de la constance des troupes françaises à supporter de longues fatigues. Pleines de verve, d'entrain, de bonne humeur au milieu des plus grandes calamités, elles s'ingéniaient à parer aux privations et aux désavantages de leur situation avec un succès qui faisait l'étonnement de nos alliés. Foudroyantes dans leur premier choc, elles ne laissaient pas refroidir leur ardeur et menaient l'ennemi avec une impétuosité soutenue. Voilà le renom qui précèderait nos armées et qui frapperait moralement nos adversaires.

Quant à la force matérielle, elle repose sur le nombre des troupes disponibles, sur les ressources en tous genres dont peut disposer l'administration militaire, sur le talent des chefs, sur la puissance de la discipline française, sur l'habileté et l'expérience de nos soldats, enfin sur les

ressources générales de la France en hommes et en argent.

La conscription, comme on sait, amène tous les ans 100,000 hommes sous les drapeaux. L'effectif qui, en temps de paix, est de 350 à 400 mille hommes, est facilement porté à 6 et 800,000 hommes en temps de guerre. Et en faisant un appel extraordinaire, l'administration militaire pourrait disposer de 1,200,000 soldats de toutes armes. Les cadres comptent environ 30,000 officiers. Sur le chiffre de 600,000 soldats on peut compter 150,000 cavaliers. La France possède tant pour la défense des places que pour l'armement des corps en mouvement 22,000 pièces d'artillerie.

Quant aux forces navales, la France possède en ce moment 56 vaisseaux de ligne, 87 frégates, 148 corvettes et avisos, 7 batteries flottantes, 32 canonnières, 20 transports, 50 goëlettes et cutters, 35 bricks; ce qui forme un total de 434 bâtiments, dont 151 à hélice, 123 à roue, 161 à voiles. En outre, de nombreux vaisseaux sont en chantier, et en peu de temps ces forces pourraient être doublées. L'inscription maritime offre une ressource de plus de 80,000 marins; de plus le recrutement fournit à la marine un contingent annuel de plus de 15,000 marins. L'armée navale comprend 20,000 hommes environ dont 15,000 d'infanterie et 5,000 d'artillerie. Ces forces sont commandées par des officiers dont l'instruction est admirablement formée par des écoles spéciales.

La supériorité de nos armes ne paraît pas contestable. Elle a été suffisamment établie par des faits les plus glorieux et les plus nombreux. Comme leurs chefs, les soldats ont été élevés à l'école de la victoire et tout le monde

s'est plu à vanter leur intelligence, leur agilité proverbiale, leur présence d'esprit qui ne les abandonne jamais. Exempts de ces paniques terribles qui jettent tout à coup le désordre et l'épouvante dans l'armée la mieux disciplinée, ils savent, après le trouble d'une charge, se rallier en bon ordre vers le drapeau à la voix de leur chef. Et cet esprit de fermeté et de fidélité au drapeau a bien souvent rétabli un succès d'abord compromis. C'est là une qualité admirable dans une armée qui vient d'être culbutée, qui ne veut pas changer son échec en une désastreuse déroute. Habiles à se reformer, nos soldats se sont ainsi montrés toujours à craindre lorsqu'ils paraissaient quelquefois se débander, et l'ennemi se voyait tout à coup arrêté dans son succès pour être obligé de reculer en désordre.

Le budget de 1860 a été établi en équilibre, tandis que dans la plupart des autres Etats, il accuse un déficit considérable. On ne peut calculer les ressources extraordinaires que pourrait fournir à l'État le patriotisme de la nation. Ce que fit la France pour la guerre de Crimée n'est peut-être qu'un faible indice de ce qu'elle ferait pour une guerre éminemment populaire, comme serait celle qui est dans les éventualités du moment.

Aujourd'hui une coalition, que la situation actuelle des puissances européennes rend impossible, aurait d'ailleurs à lutter contre cette masse de volontaires qui accourraient sous les drapeaux au premier cri de danger. Enfin, la France peut armer deux millions de gardes nationaux.

En toute occurrence, le Piémont serait notre allié, et toute la péninsule italienne nous fournirait l'appui moral et matériel de la nation entière. Nous pouvons affir-

mer que toute la population sarde est ardente à la guerre. La nationalité à soutenir, la puissance de l'État à agrandir, enfin le désastre de Novarre à venger, telles sont les raisons qui mettent dans ce pays, dans tous les cœurs, les aspirations guerrières les plus énergiques.

Le soldat sarde s'est mis au rang des meilleurs de l'Europe. L'impétuosité et la solidité sont ses principales qualités sur le champ de bataille. Il participe un peu à l'esprit français dont il n'a peut-être pas les ressources et les retours imprévus, mais qu'il égale certainement en bravoure insoucieuse. L'Etat peut mettre cent mille fantassins sur le pied de guerre et quinze mille chevaux. Les forces navales sont de mille canons. Le personnel de la flotte est de trois mille hommes; il peut être doublé. Depuis 1848, tout citoyen imposable fait partie de la garde nationale de l'âge de 21 ans à 55 ans. La population des Etats Sardes est de cinq millions d'habitants. L'émigration italienne y est très-nombreuse; elle a fourni à l'administration et à l'armée des hommes d'un rare mérite. Dans une guerre nationale elle grossirait singulièrement par des enrôlements volontaires, l'armée effective dont dispose l'Etat. Grâce aux institutions constitutionnelles et à la liberté dont il jouit, le Piémont a pris un accroissement inouï. Ce fait devient plus étonnant, lorsque l'on considère que les Etats Sardes ont passé par les épreuves de deux guerres dont l'une, celle de l'indépendance, fut désastreuse, et qu'ils ont eu à souffrir du choléra, de la crise commerciale qui a secoué l'Europe et de la disette agricole qui a pesé sur tous les produits. La question financière est le point vulnérable de la situation du Piémont; mais tout en

allégeant les charges du pays, le gouvernement obtient tous les ans des résultats financiers de plus en plus satisfaisants. L'abaissement des tarifs, une plus grande liberté donnée au commerce et à l'industrie, les réformes postales, les chemins de fer, tout en permettant à la production nationale de s'accroître, augmentent les revenus de ce pays qui marche au progrès avec une rapidité qui tient du prodige.

M. de Cavour aura une belle place dans l'histoire. Peu d'administrations ont eu à leur tête des hommes sages, fermes, loyaux, libéraux, honnêtes, animés du désir de faire prospérer leur patrie, comme est le chef du cabinet piémontais. Il faut dire aussi que peu de ministres ont acquis une popularité égale à la sienne.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les aspirations du pays. L'esprit italien national s'accuse dans les Etats Sardes de la façon la plus énergique. Dans une guerre, l'élan serait immense.

Voyons maintenant la situation de l'Angleterre, notre alliée. Les dispositions de la population anglaise en faveur de l'Italie sont assez connues. La déconfiture récente de l'emprunt autrichien n'est pas seulement une preuve explicite du discrédit dans lequel sont tombées les finances de l'Autriche, mais encore de l'impopularité acquise par le gouvernement de ce pays chez nos libéraux d'outre-Manche. On se rappelle encore les huées qui assaillirent à Londres le général Haynau, d'horrible mémoire. Les hommes d'Etat de l'Angleterre ont constamment donné des preuves éclatantes de leur sympathie à l'indépendance des peuples et surtout à celle de la péninsule italienne.

Leur influence n'a pas non plus cessé un instant d'agir en faveur de la liberté et des réformes, à Rome, à Naples, lorsque le gouvernement français de Louis-Philippe, suivant une ligne de conduite tout opposée à celle que lui dictaient son origine, sa nature, son devoir, agissait en faveur de l'oppression. A une époque où la Russie représentait, comme l'Autriche, la barbarie, M. de Nesselrode faisait observer aux hommes d'Etat de l'Angleterre, « qu'ils » servaient sans le vouloir les intérêts de la France, dont » les idées démocratiques rencontraient en Italie, en raison » même de la nature du sol sur lequel elles tombaient, » un accueil plus sympathique dans les esprits et » une plus grande affinité de mœurs que les idées anglaises.... » Grâce à ces idées représentatives de l'Espagne, » de la Grèce, de l'Italie, la France aura plus gagné » à la paix qu'à la guerre; elle se verra entourée d'un » boulevard de petits Etats constitutionnels, organisés à » son image, vivant de la vie de la France et agissant » sous son influence. Et si plus tard cette France, non » plus celle de Louis-Philippe, mais celle qui lui succédera » quand le système de répression adopté par ce souverain » ne suffira plus pour la contenir, si cette France » donne un libre cours à ses instincts ambitieux qui la » poussent hors de ses frontières, le gouvernement anglais » se repentira trop tard d'avoir affaibli la résistance » aux idées françaises, d'avoir affaibli la puissance de » l'Autriche, contre-poids naturel de ces idées. »

Le ministre de la Russie rappelait l'Angleterre à son ancien rôle d'ennemie acharnée de la révolution. Mais il oubliait que le gouvernement britannique, dans la coali-

tion, avait moins porté un esprit conservateur et rétrograde qu'une haine intéressée, non contre la forme du gouvernement, mais contre la puissance de la France. L'Angleterre, en ameutant l'Europe contre nous, avait fait appel à des principes qui n'étaient pas les siens. Mais on ne peut pas renier constamment ce qui fait l'essence de notre vie propre, de notre constitution. Il est autant dans la nature de la nation anglaise que dans celle de la France de porter le drapeau de la liberté. Cette situation expose le gouvernement anglais à de singuliers revirements de politique, à des évolutions fréquentes qui, parfois, peuvent compromettre aux yeux des peuples, sa réputation de loyauté, sans que pourtant il soit réellement coupable d'inconstance ni de duplicité. Généreux et libéral, il soutiendra, dans une question où son intérêt n'est pas engagé, la cause des peuples et de la civilisation, et rentrera soudain dans la réserve, dès que son ombrageuse susceptibilité croira apercevoir dans cette cause, à tort ou à raison, la plus légère éventualité défavorable à son influence ou propice au développement d'une nation rivale. C'est ce qui explique l'opposition qu'il a faite si longtemps, contre ses propres intérêts, au percement de l'isthme de Suez, par cela même que la création de ce canal devait donner aux puissances méditerranéennes une grande importance.

Ne soyons donc plus étonnés si, après avoir magnifiquement et si chaudement plaidé de tout temps en faveur de l'Italie, l'Angleterre, ou plutôt, le gouvernement anglais, sans déserter cette cause sainte et populaire, laisse refroidir sa sympathie, et, tout en faisant des remontrances à l'Autriche et aux gouvernements despotiques de la péninsule,

tout en déplorant les traités de 1815, se renferme provisoirement dans une neutralité expectante, fait ses réserves, et promet son appui à ces traités dans le cas où ils seraient violés au profit d'une rivale. Cependant, plusieurs raisons nous font croire que l'Angleterre, dans une guerre en faveur de l'Italie, pencherait plutôt vers nous que vers l'Autriche. L'esprit démocratique gagne en ce moment cette île avec une grande force, et la rapproche ainsi de nous en tendant à y diminuer l'influence de l'esprit aristocratique. Ce n'est pas tout. Des liens intimes, des rapports immédiats, une grande communauté de gloire, de vie, de pensée, de politique, la rattachent à la France dont elle ne pourra pas, sans cause éclatante et manifeste, répudier l'amitié. Et cette cause, la loyauté autant que la prudence de l'Empereur des Français l'écarteront toujours.

D'un autre côté l'Angleterre serait-elle en état de soutenir une coalition longue, onéreuse comme le fut celle de 1793 à 1815 ? Nous ne le croyons pas. Qu'on le sache bien, à la chute de Napoléon Ier, la France, après avoir lutté seule contre tous les États de l'Europe, était loin d'être dans une situation aussi désastreuse que la plupart de ces Etats. Vivifiée par la révolution, fortement organisée par un génie administrateur, elle avait pu sans s'épuiser fournir à des dépenses extraordinaires d'hommes et d'argent, dépenses qui auraient ruiné tout autre pays, tant le nôtre est plein de ressources et de vitalité. L'esprit même le plus crédule se refuse à croire aux fabuleuses dépenses auxquelles se condamna la Grande-Bretagne pour lutter contre la France. Et pourtant les chiffres sont irrécusables, et ils portent que durant cette période les dé-

penses totales de l'Angleterre furent de près de 48 milliards. Mais elle avait jeté là sa dernière livre, et il aurait fallu périr si Napoléon avait pu tenir encore un an, car toute ressource était épuisée. Il est vrai que les traités de 1815 vinrent compenser largement ces pertes immenses. Mais aujourd'hui, notre voisin, éprouvé par la guerre onéreuse des Indes, ne trouverait peut-être plus les mêmes ressources, ni la même abnégation dans le peuple, ni les mêmes sympathies anti-françaises en Europe. Qu'on se rappelle que les gouvernements furent obligés de tromper les peuples pour les rendre hostiles à la France, en montrant la domination française comme attentatoire à leur indépendance et à leur liberté, et qu'on leur promettait l'émancipation et des constitutions libérales.

On sait comment les peuples furent récompensés!!!

En outre, plusieurs gouvernements, dont la situation, l'intérêt ou l'esprit ont changé, ne répondraient plus à l'appel de la coalition.

La principale puissance de l'Angleterre réside dans ses forces navales. La marine anglaise est supérieure à la nôtre, bien que dans les divisions, il n'y ait pas plus de force. L'Angleterre a 463 bâtiments, dont 351 à hélices et 112 à roues. Ils sont divisés comme suit : 49 vaisseaux de ligne, 34 frégates, 9 bombardes, 4 bâtiments à mortier, 82 corvettes et sloops, 27 bâtiments de petites dimensions ou bricks, 162 canonnières, 8 batteries flottantes, 42 bâtiments de transport ; gabarres et yachts, 18.

Il résulte donc que nous avons de plus que la Grande-Bretagne 7 vaisseaux de ligne, 53 frégates, 66 corvettes ou avisos, 32 goëlettes et 8 bricks compris par elle dans

les batiments de petite dimension. En revanche, elle possède de plus que nous : 1 batterie flottante, 9 bombardes, 4 bâtiments à mortier, 1 transport et 130 canonnières. C'est sur ce chiffre qu'il faut chercher sa supériorité.

Mais cette supériorité paraîtra moins grande lorsque l'on réfléchira que la vaste étendue des côtes de l'Angleterre et ses nombreuses possessions maritimes absorbent pour leur défense une grande partie de cet effectif. N'oublions pas, d'un autre côté, que le rapide accroissement pris par la marine française depuis le second empire, nous a élevés au rang de grande puissance maritime, lorsque déjà, par le nombre de nos troupes, leur excellence et la facilité que nous avons de les porter rapidement sur tous les points de nos frontières, nous sommes la première puissance du monde pour l'armée de terre.

La force armée de terre de l'Angleterre, s'élève à 115,000 hommes. En 1811, le contingent des troupes britanniques s'élevait à 400,000 hommes ; soit 1 sur 54 habitants.

L'organisation militaire dans la Grande-Bretagne laisse beaucoup à désirer, l'expédition de Crimée mit à nu, on se le rappelle, une partie des vices de cette organisation. Le principal vice consiste dans la vénalité des grades. Les positions supérieures sont cotées comme une valeur industrielle. On conçoit combien cet état de choses prive l'armée britannique d'officiers éclairés et valeureux. En outre, toute émulation est arrêtée, et nul élan n'est possible de la part de soldats qui n'attendent pas de récompense. Il faut dire toutefois que dans la marine et dans l'artillerie, les grades sont le prix des services, et que du reste

la vénalité des grades disparaîtra un jour ou l'autre. Mais il faut que l'État rachète ces charges, et depuis les embarras des Indes, les finances ne sont pas le côté brillant de la situation de l'Angleterre.

Nous ne parlons pas de l'Espagne, dont la vie semble depuis longtemps s'absorber dans un travail intérieur.

Deux faits, caractérisent par rapport à notre pays, les dispositions de la Russie. Réservé envers l'Angleterre, animé de froideur et de ressentiment vis-à-vis de l'Autriche, le gouvernement de Pétersbourg n'a pas cessé depuis trois ans de manifester pour la France les sympathies les plus vives. De quelque manière qu'on l'interprète, l'entrevue d'Alexandre II et de Napoléon III, à Stuttgard, est un événement important, et si les deux souverains n'ont pas jeté les bases d'une grande alliance qui effraie certaines puissances, comme quelques écrivains étrangers ont pu le supposer, il n'est pas moins vrai qu'ils ont serré plus étroitement les liens qui unissent les deux empires.

Les populations russes n'ont pas du reste caché les sentiments qui les animaient contre l'Angleterre et surtout contre l'Autriche. Hostile au génie allemand, le génie slave n'avait pas vu sans dépit l'appui que l'empereur Nicolas avait prêté au gouvernement de Vienne dans de graves circonstances. Imbu des doctrines de la sainte alliance, Nicolas Ier s'était imposé une mission qui désespérait les aspirations de la partie éclairée de la population russe; et celle-ci n'avait pas caché l'attrait que lui inspirait la France. Alexandre II a inauguré une politique toute nouvelle, basée sur les vrais intérêts de son empire, et en rapport avec le degré de progrès et de civilisa-

tion, auquel sont arrivés la plupart des États européens.

« La Russie est un camp, » dit dans un journal M. de Lamartine. C'est qu'en effet, tout jusqu'à ce jour avait été sacrifié dans l'empire au développement de la force militaire. L'armée russe se divise en deux parties : armée active et armée de l'intérieur. En état complet sur pied de guerre, la première compte 486,000 hommes prêts à entrer en campagne, 996 canons. Il y a ensuite un premier ban de la réserve de 98,000 hommes, 192 canons. Deuxième ban de la réserve 115,000 hommes, 280 canons; total 699,000 hommes, 1,468 canons. Il faut ajouter à ce chiffre 148 régiments de troupes irrégulières comprenant 130,000 hommes de cavalerie, sans compter 20,000 hommes de cavalerie irrégulière de l'Asie. L'armée de l'intérieur compte environ 198,000 hommes avec 180 canons. La réserve, les vétérans et les invalides ajoutent à ce chiffre 100,000 hommes.

Quant à la marine, en 1855, le total de la flotte était de 46 bâtiments et 1,896 canons. La force totale des équipages était de 42,000 matelots et 20,000 soldats. La Russie possède un grand nombre de canonnières à roues et de chaloupes à vapeur.

La situation financière, sur laquelle on manque de détails officiels et précis, est celle-ci : En 1854, les recettes ordinaires se sont élevées à 1,101,888,000 fr. environ, et les dépenses ordinaires à 1,103,340,000 fr. Au 1er janvier 1856, le total général de la dette publique était de 4,163,820,716 fr.

Ne terminons pas le tableau de la situation générale de la Russie, sans rappeler que depuis son avénement au

trône, Alexandre II poursuit les plus utiles réformes, et que cet immense empire est en train de se transformer complétement.

La Prusse, quoique pays allemand et peut-être à cause de cela, s'est montrée souvent en rivalité avec l'Autriche. Cet antagonisme s'est révélé non-seulement dans le cours des négociations européennes, mais encore dans les affaires de la diète germanique, où les deux cours se disputent l'influence. Dans l'affaire de Neufchâtel et dans la question de la garnison de Rastadt, la Prusse avait surtout fait entendre d'amères récriminations. Et bien que dans d'autres affaires le cabinet de Berlin ait marché de commun accord avec celui de Vienne, il est plus que douteux que le nouveau gouvernement prussien veuille concourir aujourd'hui à préserver de toute atteinte la monarchie autrichienne. L'intérêt du gouvernement prussien est dans l'amoindrissement de cette dernière puissance. L'empire de François Joseph renferme 36,000,000 d'habitants, tandis que la Prusse n'en a que 17,000,000. Ce qui est pour nous une preuve du peu de sympathie qu'ont l'un pour l'autre ces deux États, c'est la froideur et la réserve dans laquelle s'est tenu le gouvernement de Berlin, lors des récentes manifestations en faveur de l'Autriche, faites par quelques Etats germaniques de la confédération.

En janvier 1857, les forces militaires dont la Prusse pouvait immédiatement disposer s'élevaient au nombre de 144,000 hommes d'infanterie, 27,450 hommes de cavalerie; 20,000 d'artillerie avec 900 bouches à feu et 4,000 pionniers ou pontonniers; en tout 195,100 hommes. En cas de mobilisation, l'armée compte 225,000 hommes

de ligne, 174,196 hommes de landwher de première levée; 175,196 de landwher de deuxième levée, 90,000 chevaux, 900 bouches à feu ; nombre total, sans les officiers et sans la landstourm : 575,362 hommes, plus 36,000 soldats de train. Le nombre des officiers de tout grade est 12,270 dont 8,000 pour l'armée active.

Les forces navales sont peu importantes. En 1856, la flotte comptait 53 bâtiments de toutes dimensions et 257 canons; le personnel comprenait 1,488 hommes, matelots ou soldats.

La même année les recettes de la Prusse se sont élevées à 445,740,240 francs; le budget des dépenses était présenté en équilibre avec celui des recettes; à la fin de la même année la dette publique s'élevait à 858,766,869 fr. On le voit, cette dette est la plaie des gouvernements de l'Europe, et absorbe partout les plus beaux revenus de l'État.

L'élément protestant, dans la confédération germanique, est peu favorable à l'Autriche, surtout depuis l'établissement, dans ce dernier empire, du concordat signé par les gouvernements de Rome et de Vienne. Cet élément fait dans la diète la force de la Prusse et pourrait y constituer sa prépondérance, si cette puissance laissait moins percer ses intérêts particuliers.

La Bavière, Etat catholique, combat nécessairement cette prépondérance que Berlin voudrait prendre, et elle la combat avec d'autant plus de chance de succès, qu'elle paraît animée d'un esprit d'unité et d'intérêt général pour la confédération, plus large que celui de la Prusse. Il ne faudrait donc pas attacher plus d'importance qu'elle n'en

comporte, à la conduite du cabinet et de la chambre de Munich, dans leurs dernières décisions en faveur de l'Autriche. Cette bruyante sympathie n'irait pas au delà des intérêts germaniques qui ne sont nullement compromis dans la question italienne.

L'Allemagne doit à sa position géographique une importance considérable au point de vue de la politique générale de notre continent. Un grand nombre de questions politiques de ce siècle se sont vidées sur son sol. Les peuples germaniques, poussés vers l'unité et la liberté comme les peuples italiens; victimes, comme ces derniers, des traités de 1815, qui les livrent à l'influence et aux intrigues de deux États puissants et rivaux, ils ne peuvent qu'accorder leur sympathie à toute guerre qui s'ouvrirait pour l'unité et la liberté, et qui voudrait briser ce réseau de fer qui étreint certaines parties de l'Europe. Cet esprit unioniste se manifeste de plus en plus. Comme l'Italie, la nation germanique voit figurer au milieu d'elle des souverains qui lui sont étrangers. En effet, le roi de Danemark vote à la diète sous le nom du Holstein; le roi de la Hongrie et d'une partie de l'Italie, sous celui de l'Autriche, de la Styrie, de la Bohême; le roi de Prusse et le grand duc de Posen sous celui de Brandebourg, de la Poméranie, de la Westphalie, etc.

Les divers Etats de la confédération germanique comprennent 35,819,500 habitants. L'armée fédérale est de un homme sur cent pour le service actif et de cent quatorze sur trois cents pour la réserve.

Les mêmes éléments de troubles, les mêmes périls qui, en 1848, ont compromis la couronne autrichienne,

existent encore, exaspérés par les déceptions, les désastres, la souffrance. La Hongrie et l'Italie sont en état permanent de haine et de répulsion contre le pouvoir étranger qui les opprime. Sur 36,515,860 habitants que comprennent les États autrichiens, il y a 7,000,000 Hongrois et 5,200,000 Italiens.

Les finances de l'empire, nous l'avons dit, sont, malgré de récentes réformes, dans un état déplorable. La dette est un gouffre où s'engloutit le revenu de l'État. Cette situation a été faite à la cour de Vienne par les guerres qu'elle soutint contre la France de 1792 à 1815, et surtout par celles aussi désastreuses qu'elle fit à la Hongrie et à l'Italie en 1848 et en 1849. L'équilibre des budgets ne s'obtient que grâce à des emprunts périodiques qui souvent ont peine à se réaliser. Cette position exceptionnelle est encore aggravée par les mesures militaires que l'Autriche vient de prendre, sur la frontière de la Lombardie et dans toutes les provinces italiennes de l'empire, contre toute éventualité d'attaque extérieure ou d'insurrection toujours imminente.

En 1856 les recettes ordinaires ont été de 268,508,915 florins et les recettes extraordinaires de 4,653,480. Ce qui donne un total de 263,162,395 florins. Les dépenses ordinaires ont été de 321,377,664 fl. et les dépenses extraordinaires de 14,138,275 florins ; total : 335,515,963. L'armée entre pour plus d'un tiers dans ces dépenses qui ont dû considérablement s'accroître, en 1859, par suite des mouvements militaires auxquels le gouvernement s'est livré. En 1851 la dette était de 1,023,200,000 florins.

En 1854, l'armée comprenait 458,000 hommes d'in-

fanterie, 67,000 hommes de cavalerie, 47,000 d'artillerie, 16,000 de génie, 5,200 d'autres troupes et 1,140 canons. Au total 593,200 hommes de toutes armes. C'est là le pied de guerre.

Sous le rapport des forces maritimes, l'Autriche possède 107 bâtiments armés de 950 canons.

Telle est la situation matérielle et morale de l'Autriche dont la puissance battue de toutes parts par une foule de principes divers, paraît devoir traverser des crises dont l'issue ne peut qu'être désastreuse pour la maison de Hapsbourg. Travaillée au dedans par cette maladie révolutionnaire dont sont atteints tous les Etats, l'Autriche est assaillie au midi par la haine inextinguible de la Lombardie et de la Vénétie; au sud-ouest par l'action énergique du Piémont, son ennemi irréconciliable; à l'est par l'esprit insoumis des populations Madgyares et par la propagande du panslavisme qui tend à réunir sous le sceptre de la Russie tous les peuples slaves. Et l'Autriche ne compte pas moins de 15,999,000 habitants appartenant à cette race. Pour faire contre-poids à ces dangers, elle n'a pas su se rattacher les sympathies ou l'appui intéressé des puissances occidentales, telles que l'Angleterre et la France. Celle-ci surtout n'a eu depuis quelque temps que des griefs à élever contre la politique du cabinet de Vienne. Cet isolement est manifeste, et la cour de Vienne a l'air de fermer les yeux sur les dangers que cette situation lui crée.

Ici nous devons naturellement placer le tableau de l'état dans lequel se trouve le royaume lombardo-vénitien. Jusqu'à ce jour, le despotisme militaire a pesé de la manière la plus tyrannique sur cette partie de l'Italie. Aussi, la con-

spiration y est-elle permanente? En 1851, Radetzski avait retiré toutes les mesures destinées à adoucir quelque peu l'exercice des pouvoirs arbitraires dont il avait été revêtu. Les communes étaient devenues responsables de tous troubles et même de la non-arrestation des ennemis du gouvernement. Des milliers de personnes étaient jetées en prison ; des sentences de mort étaient prononcées de toutes parts par des commissions militaires. C'est en vain que lors du passage de l'empereur François-Joseph, les municipalités de plusieurs villes demandèrent une amnistie générale. De nouvelles arrestations eurent lieu, et dix têtes tombèrent sur l'échafaud. En 1853, à la suite d'une tentative d'insurrection, la ville de Milan fut soumise au plus rigoureux état de siége. On séquestra les biens de toutes les personnes suspectes, même de celles qui avaient désapprouvé l'insurrection. Cette mesure atteignit plusieurs sujets piémontais, et le roi des États-Sardes ayant réclamé énergiquement dans un mémorandum contre cette manière de procéder, ne put rien obtenir et dut rompre toute relation avec l'Autriche. En dehors des vexations continuelles auxquelles l'autorité militaire a soumis et soumet encore les provinces lombardes et vénitiennes, ces malheureuses contrées ont eu à subir divers emprunts forcés et paient au gouvernement autrichien des impôts intolérables. Vienne tire tous les ans de ses possessions italiennes plus de 170,000,000 de francs. Les propriétés payent à l'Etat environ la moitié de leur revenu. Tous les ans, la conscription enlève 14,000 jeunes gens que l'on envoie dans les provinces les plus reculées de l'empire vivre sous le bâton allemand. Enfin le concordat de 1855

a rendu l'Eglise toute-puissante dans l'empire. Tels sont les griefs des Lombards contre l'Autriche ; telle est la position qui leur est faite et contre laquelle ils sont en perpétuelle révolte.

Nous arrivons maintenant à la situation des Etats italiens qui suivent ou subissent l'influence de l'Autriche.

Les petits Etats sont dans une prospérité relative, si on les compare aux Etats Romains et surtout au royaume de Naples. Le grand duc de Toscane se fait remarquer par une administration sage qu'il a su introduire dans ses Etats. Cet éloge revient aussi en partie au duc de Modène. Mais ni l'un ni l'autre de ces deux souverains ne se sont appliqués à diminuer la rigueur qu'ils ont exercée envers certaine classe de condamnés et de prévenus qui méritent la pitié des uns, la sympathie des autres et l'intérêt de tous. Ces deux Etats ainsi que celui de Parme sont entièrement dévoués à la cause autrichienne. Le contingent militaire toscan est d'environ 17,000 hommes, celui de Modène 14,658 ; celui de Parme en temps de guerre, de 4,500 hommes.

Le budget de ces duchés se solde constamment en déficit. Quant à l'appui que, en cas de guerre, ils pourraient prêter à l'Autriche, il est nul ; les princes de ces Etats, pour se maintenir au pouvoir, ont besoin eux-mêmes du secours de Vienne.

A Rome, le pape est animé des meilleures intentions. Ame élevée, cœur bienveillant, esprit plein de finesse et de bonhomie, instincts libéraux et populaires, telles sont les qualités qui ont fait de Pie IX en 1847 l'espoir de l'Italie. Rappelons-nous que le cri de ralliement, lors de la

guerre de l'indépendance fut dans tous les camps Italiens : Vive Pie IX !

Qui donc a paralysé ainsi l'œuvre du saint père? Les exigences des uns ; le mauvais vouloir des autres. Placé entre ces deux influences contraires, le pape devait bientôt pencher du côté où l'entraînait son esprit facile, son âme impressionnable, et surtout la susceptibilité de ses sentiments religieux, adroitement excitée par un entourage dont l'influence a été souvent toute-puissante et l'action parfois désastreuse pour les Etats Romains.

On se rappelle la lettre que le Président de la République française écrivit au colonel Edgard Ney, à l'occasion du zèle réactionnaire déployé par la commission de trois cardinaux. Cette lettre est un beau monument des nobles et généreuses idées qui animaient et qui animent encore Napoléon III en faveur du peuple des Etats de l'Eglise.

Le chef du pouvoir exécutif résumait ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du pape :

Amnistie générale ;

Sécularisation de l'administration ;

Code Napoléon ;

Gouvernement libéral.

Hélas ! de tout cela rien n'a été obtenu jusqu'à ce jour.

Le pape crut néanmoins faire une grande concession en publiant le 12 septembre 1849 son fameux *motu proprio*. Cet acte portait : institution à Rome d'un conseil d'Etat pour les finances ; institution des conseils municipaux ; grandes franchises accordées aux représentants et aux administrations municipales ; déclaration d'amnistie limitée.

C'était bien peu ! Et ce peu est devenu presque rien.

Ainsi ont avorté les bonnes intentions de Pie IX, ainsi une influence qu'il ne nous est pas permis de désigner, ni de caractériser, compromet la popularité, la réputation, et, nous dirons plus encore, la sûreté du Saint Père. Une grande désaffection envers leur souverain se produit parmi les populations des Etats pontificaux. Et ce qu'il y a de plus douloureux, c'est que cette froideur du peuple s'est manifestée ouvertement, et que lors de son dernier voyage, Pie IX n'a pu même avoir une de ces ovations officielles qui bercent et leurrent au moins l'âme de quelques souverains.

Ce n'est pas sans amertume que le pape s'est vu ainsi dépopularisé. « Je suis navré, disait-il, à l'évêque de San Severino, de l'attitude irrévérencieuse des populations devant la personne du vicaire de J. C. A peine ai-je rencontré trois ou quatre âmes ferventes qui ont demandé une bénédiction avec une véritable effusion de cœur. »

A qui la faute ? Le silence des peuples est la leçon des rois ! Ces paroles sont connues. Certainement cette attitude n'a rien de blessant pour la religion. Mais qu'on y prenne garde, si l'idée abstraite se dégage des personnes et des choses dans les esprits cultivés, il n'en est pas ainsi dans les esprits incultes chez qui les personnes sont solidaires des principes.

Faut-il faire un crime à Pie IX de la mauvaise administration de ses Etats ? Non, sans doute; cette administration, il l'a trouvée à son avènement, et si des modifications y ont été apportées, elles ont toujours été faites dans le sens du progrès et de la civilisation. Mais ces quelques

innovations n'ont servi qu'à faire ressortir davantage les abus qu'on n'a pas détruits et les plaies qu'on n'a pas cicatrisées.

Il est triste d'être forcé d'avouer que, de tous les Etats de l'Europe, celui de l'Eglise est le plus mal administré.

Il n'y a aucune justice, car on ne peut considérer comme telle, une législation qui se base sur l'ancien droit romain, le nouveau droit de Justinien et les édits des Papes, et que le plus souvent viennent contrarier des décisions arbitraires, et paralyser des lenteurs insurmontables. Partout les intérêts civils sont sacrifiés à l'intérêt ecclésiastique, et l'élément clérical est seul admis à faire mouvoir les rouages administratifs. L'armée elle-même est entre les mains d'un cardinal. Le commerce n'est régi par aucun code régulier. Les Etats manquent de voies de communication et le gouvernement ne prend nullement le soin d'en créer des nouvelles, ni d'entretenir les anciennes. L'instruction est dirigée dans un sens tout à fait contraire au développement intellectuel et moral de la population. La plupart des droits politiques sont déniés, et ceux que la loi accorde, sont, de fait, refusés ou suspendus.

Le brigandage désole les provinces et on ne trouve pas de remèdes efficaces pour le faire cesser. Les impôts s'accroissent d'année en année et ne comblent pas pour cela le déficit qu'on déclare à tous les budgets. La population laïque, privée, en grande partie, de propriétés et d'industrie, supporte cependant elle seule la lourde charge de ces impôts. Le clergé, qui possède presque toutes les terres dans le versant oriental de l'Apennin, laisse la culture de ces biens dans une complète négligence et augmente ainsi la

misère générale. L'armée, sans appui pour le gouvernement, affaiblie par la désertion, travaillée par le mécontentement, absorbe pourtant à elle seule plus d'un tiers des revenus de l'Etat. Enfin la défiance, une sourde agitation, une hostilité générale contre le *statu quo*, tels sont les principaux traits des dispositions actuelles des sujets du saint père. Une police tracassière, ombrageuse, tend à exaspérer encore cette situation. A chaque instant on s'attend à une explosion, et quelquefois, au milieu d'une solennité, un signe, un cri, un coup de sifflet, suffisent pour causer une alerte, tant on paraît s'attendre à un soulèvement général.

L'armée française, par sa présense à Rome, arrête le mouvement. Mais alors, les Etats de l'Eglise deviennent un foyer d'attentats, d'assassinats politiques.

Pianori, Piéri, Orsini, tous les trois nés dans les Romagnes ou originaires de ces contrées, ne paraissent-ils pas le produit d'un état social anormal et intolérable?

L'armée pontificale se compose d'un corps d'artillerie, formé par desSuisses recrutés dans les cantons catholiques de la république Helvétique; d'un corps de cavalerie formé principalement de gendarmes ou anciens carabiniers; d'un corps d'infanterie manquant d'instruction et de solidité. On porte à 19,000 hommes le chiffre de cette armée qui n'offre rien de régulier, et dont l'esprit est hostile au gouvernement. Aussi les Etats du pape ont-ils besoin pour être contenus, d'être occupés par des troupes étrangères.

L'occupation autrichienne tient Ancône et Ferrare et quelques autres points des légations; l'occupation française est concentrée à Rome. La première est aux frais du saint

siége ; la seconde ne coûte au pape que quelques frais de casernement.

Quant aux forces navales des États Romains, elles sont insignifiantes, et se composent de 1 goëlette, 13 chaloupes armées pour le service de la douane, 2 bateaux à vapeur qui naviguent sur le Tibre et de 800 marins.

Sous le rapport financier, les Etats-Romains, malgré quelques améliorations, sont toujours dans une situation déplorable. Le budget des recettes de 1851, évalué à 14,302,693 écus, présentait sur les dépenses un déficit présumé de 552,302 écus, qui a été en réalité de 1,000,000 écus (5,000,000 fr.).

Outre les causes de dissolution et de ruines que porte en lui-même le détestable gouvernement des Deux-Siciles, il y a celles qui le minent en dehors de sa mauvaise administration. D'abord la Sicile est animée contre Ferdinand II d'un sentiment d'animosité irréconciliable. Les révolutions dont cette île a été récemment le théâtre prouvent avec quelle antipathie elle subit le pouvoir du roi de Naples. La Sicile se montrera piémontaise, italienne, anglaise, tout, excepté napolitaine. Quant aux Etats de terre ferme, ils sont loin d'offrir toutes les garanties de sûreté désirables pour la solidité d'un trône. La classe pauvre, inférieure, y est, il est vrai, en partie maintenu fidèle à la dynastie régnante, grâce à l'influence morale et aux largesses du clergé. Mais, outre que le parti national des fusionistes italiens trouverait dans cette classe de nombreuses sympathies, la puissance de Ferdinand est encore ébranlée par les manœuvres et les oppositions du parti constitutionnel, par l'active propagande de ceux qui désirent le retour

de la dynastie de Murat, enfin par les républicains et les révolutionnaires qui agitent sourdement cette contrée plus que toute autre, car l'opposition et le mécontentement trouvent là plus qu'ailleurs aliment et prétexte. Cette situation est aggravée par l'état maladif du monarque et par ce doute et cette incertitude, qui frappent toujours une administration lorsqu'elle est sur le point de changer de chef et de direction.

Telle est la situation politique des Deux-Siciles. Cet État, autant que celui du pape, est exposé aux excursions des brigands. Et souvent des vols, des enlèvements se commettent en plein jour, dans les lieux les plus fréquentés. Cela tient à la condition de misère, d'ignorance, et en quelque sorte de barbarie dans laquelle on tient le peuple.

Faible dans sa base intérieure, le gouvernement napolitain a peu de soutiens extérieurs ; à part quelques journaux soudoyés, tels que l'*Univers*, la *Gazette du midi*, le *Cattolico* de Gênes, il trouve dans la presse et l'opinion publique une réprobation générale, et la plupart des gouvernements eux-mêmes ne sont pas favorablement disposés pour lui. L'Angleterre, la France, la Sardaigne ont surtout plusieurs griefs à lui reprocher. Rome elle-même montre de la froideur, car le roi Ferdinand n'a su contenter personne, et, de même que l'Autriche, il semble avoir pris à tâche de s'isoler en Europe.

Les Deux-Siciles, il faut pourtant le reconnaître, ont une armée nombreuse et forte. Dans des circonstances très-difficiles, elle a sauvé la couronne de Ferdinand. Mais la meilleure partie de ces troupes est employée à contenir la Sicile. L'autre partie, entrevoyant une issue fatale à l'é-

tat des choses établis par Ferdinand, ne serait pas éloignée, nous en sommes sûr, soit d'appuyer un mouvement national, soit une restauration en faveur d'une dynastie forte et libérale.

En résumé, cet État est pauvre et faible. Avec un clergé qui comprend, chiffre énorme, 90,000 ecclésiastiques, l'instruction publique est très-négligée, et le peuple est abruti et fanatique. Sous la domination française, une école élémentaire avait été établie dans chaque commune; 100,000 enfants environ y recevaient l'instruction. Après 1815, ces écoles sont tombées en décadence ou ont cessé d'exister. Les travaux d'utilité publique sont dans cet État de nulle importance; les voies de communication y sont peu nombreuses, imparfaites et mal entretenues. Enfin le système d'oppression qui pèse sur l'agriculture, l'industrie et le commerce, arrête d'une manière désastreuse le progrès de ce beau et riche pays.

En résumé, il y a donc quatre grandes puissances militaires, sous le rapport des troupes de terre :

La France;

La Russie;

L'Autriche;

La Prusse;

Le Piémont, dont les armées, dans une guerre nationale italienne, seraient grossies par une foule de volontaires accourant de tous les points de la péninsule, peut presque prendre rang parmi les États militaires de premier ordre.

Il n'y a que deux grandes puissances maritimes :

L'Angleterre;

La France.

Cette dernière est la première du monde, parce que, seule, elle présente ce double caractère d'État militaire également puissant sur mer et sur terre. Et dans une guerre, elle pèserait double.

Telle est, au point de vue comparatif, la situation des divers États de l'Europe directement ou indirectement intéressés dans la question italienne.

Il nous reste à examiner quel concours les populations de l'Italie peuvent elles-mêmes donner à la lutte qui pourrait surgir en faveur de leur nationalité.

Le sentiment national est excité au plus haut point ; et au premier appel, au premier cri d'indépendance, l'élan serait unanime, cela est incontestable.

On a dit que la question italienne présentait deux éléments bien distincts, l'élément révolutionnaire et l'élément national.

Cette division est un peu vague, et elle prête à un malentendu. On aurait mieux, croyons-nous, défini la question en disant qu'elle renfermait un élément national monarchique et un élément national républicain socialiste.

Car il ne s'agit pas seulement pour le peuple de la péninsule d'une renaissance nationale ; il a besoin aussi de faire sa révolution, de briser les vieux abus, de renaître enfin à la liberté et au progrès. La question italienne n'est pas seulement en Lombardie et dans la Vénétie ; elle est à Rome, à Naples, comme à Milan et à Venise.

Unifier l'Italie sans rien changer à l'état social des populations, ce serait donner un vain bien, une satisfaction dérisoire à la nation ; ce serait simplement former une ag-

glomération territoriale au profit exclusif d'un prince, sans avantage pour les sujets.

C'est alors que la révolution, comprimée et non vaincue, s'agiterait avec plus d'étendue et d'intensité, se recrutant, dans toutes les classes de la société, de toutes les déceptions, exagérant son principe, et verrait croître démesurément sa puissance.

Jusqu'à ce jour, les révolutionnaires socialistes exploitaient le sentiment national au profit de leurs projets subversifs.

Il faut que les gouvernements se mettent aujourd'hui à la tête de la révolution, et mettent son énergie et sa vitalité au service des principes de nationalité, d'indépendance, de gloire et de progrès successif.

Il faut que la monarchie révolutionnaire triomphe moralement de la révolution socialiste à Milan, à Venise, à Rome, à Florence, à Naples.

Par l'unification, arrêtez les convulsions nationales;

Par la liberté, prévenez les désordres sociaux.

Et maintenant que faire en Italie, dans une guerre nationale, de l'élément radical, des hommes qui cherchent et la conquête de la nationalité et la constitution d'une forme républicaine? Les repousser? s'en méfier? en avoir peur? Ce serait retomber dans les fatales erreurs et les désastreuses hésitations de 1848 et de 1849. Plus de division. Que le grand soldat qui arborera le drapeau italien, appelle autour de lui tous les cœurs patriotiques. Ce ne sera pas trop, ce jour-là, de tous les bras vaillants et de toutes les âmes énergiques. Que le souverain qui se mettra ainsi à la tête du mouvement, incorpore à l'armée natio-

nale toutes les forces sincèrement italiennes. Qu'a-t-il à craindre des divergences qui peuvent se produire après la victoire ? La victoire aura été remportée par lui et pour lui, et il en sera le héros. Le jour du triomphe, sa popularité et son prestige seront merveilleusement établis, et désormais, devant sa gloire, les cris subversifs seront sans valeur et sans puissance.

Toutes les opinions offrent de se rallier autour du drapeau italien. Tous les partis abdiquent. Là est la condition de succès ; là est le salut !

Tous les chefs du mouvement républicain en Italie, se tournent aujourd'hui du côté du roi de Piémont ; ils ne répudient plus la monarchie, car la monarchie sarde se rehausse du double lustre de l'idée nationale et de l'idée révolutionnaire.

Le Piémont, c'est l'Italie avec la liberté.

C'est que l'idée de liberté est inséparable de celle d'indépendance ; mettez le roi de Naples à la tête du mouvement, et vous verrez tout aussitôt les désertions se produire, l'élan s'arrêter.

L'Italie n'est pas à Naples, parce que la patrie n'est pas où règne le despotisme.

Le despotisme est comme l'occupation militaire, c'est l'étranger !

C'est la constitution libérale du Piémont qui rend surtout cet État populaire en Italie.

Avant de mourir, Manin, refoulant au fond de son cœur et de sa conscience ses aspirations républicaines, n'écouta plus parmi les cris de son âme que celui de nationalité et d'indépendance, devenu le plus impérieux et le plus écla-

tant! Voyant grandir dans le progrès, dans la prospérité, dans la liberté, dans la gloire, les États de Victor-Emmanuel, il appelle les hommes de sa religion politique et leur dit : Italiens, voilà le salut. C'est le Piémont qui fera l'Italie! Faites l'Italie avec le Piémont.

Nous empruntons à une brochure récente de M. Charles-Louis Chassin, le passage suivant d'une lettre de l'illustre chef de la démocratie vénitienne :

« Quand les autres sauront, et quand nous saurons nous-mêmes que nous voulons tous la même chose, que nous tendons tous au même but, la conscience de notre force deviendra en nous gigantesque, et nos ennemis commenceront à avoir conscience de leur faiblesse.

» Nous sommes vingt-cinq millions!

» La volonté unanime d'une nation de vingt-cinq millions d'hommes ne peut être comprimée par aucune force matérielle.

» Nos ennemis, et il n'y a pas longtemps qu'un journal de Vienne nous l'a répété d'un ton railleur, comptent sur nos discordes qu'ils désirent. Prouvons-leur que cette fois ils se trompent; prouvons-leur que l'allié, que pendant un temps ils avaient coutume de trouver trop souvent dans nos discordes passées, a été tué dans notre concorde présente.

» Quiconque, de quelque manière que ce soit, concourra à donner cette preuve rendra grand service à l'Italie.

» Le consentement unanime à la formule nationale :

» INDÉPENDANCE ET UNIFICATION

et à sa présente application pratique,

» VICTOR-EMMANUEL, ROI D'ITALIE,

devrait, d'un bout à l'autre de la Péninsule, se manifester par l'un des mille modes que sait inventer l'initiation féconde d'un peuple en agitation. »

La déclaration est franche. Repousser l'appui qui se présente ce serait le changer en obstacle, et en obstacle dangereux. Car, enfin, si on avoue la force et l'influence des *révolutionnaires* en Italie, il faut bien compter avec eux. Se les rallier n'est pas d'ailleurs se rallier à eux et on les annihile en les absorbant dans un élément qui n'est pas tout à fait le leur et au profit duquel ils dépensent leur énergie. Jusqu'à ce jour ils ont eu le monopole des soulèvements, des conspirations, des appels à l'indépendance. Il faut désormais leur enlever l'initiative, couvrir leur active coopération d'une sorte d'anonyme qui laissera recueillir au parti national et libéralement modérateur tout le fruit de la victoire.

Le conseil que M. Joseph Ricciardi adressait, dans une note du 19 février 1855, à la France et à l'Angleterre, n'est pas tout à fait à dédaigner; il contient des observations toutes sages et toutes modérées:

« Cette révolution que l'on semble tant redouter, dit-il,
» n'est peut-être que l'effet de deux grandes aspirations,
» de la part de tout un peuple opprimé : l'aspiration à
» l'indépendance, sans laquelle il n'y a pas de vie morale
» pour une nation, et l'aspiration à la liberté, c'est-à-
» dire, aux institutions demandées par l'esprit de notre

» siècle. Or, quant à la première, elle se trouverait plei-
» nement satisfaite par l'accomplissement du grand acte
» auquel nous venons convier la France et l'Angleterre.
» Reste la seconde à laquelle il faudra bien faire droit
» tôt ou tard sous peine de voir se perpétuer en Europe
» cet état d'agitation et de malaise dont on se plaint à
» juste titre ; c'est là, selon nous, de ces nécessités iné-
» luctables qu'il vaut mieux prévenir que subir. Nous
» dirons même plus. Il en est de la révolution comme de
» certaines forces de la nature, d'une rivière torren-
» tueuse, par exemple, qui, abandonnée à elle-même,
» produirait de grands dégâts dans les champs, tandis que,
» dirigée par la main de l'homme, elle en accroît la ri-
» chesse. Désire-t-on réellement conjurer les dangers que
» l'on croit pouvoir résulter de la révolution ? Qu'on se
» mette sans retard à sa tête, en commençant par satis-
» faire aux besoins légitimes des nations morcelées et sou-
» mises à l'odieux joug de l'étranger. »

M. Ricciardi fit en même temps remarquer que les États Sardes sont la seule partie de l'Italie où flotte le drapeau national, la seule où il existe quelque liberté, et la *seule par conséquent où depuis huit ans on n'ait vu ni tentatives révolutionnaires ni conspiration !*

Comme Manin, l'ancien député napolitain, demande qu'en ce moment toutes les dissensions fassent trêve, que l'union s'organise en vue de la conquête de la nationalité. « Il faut, dit-il, pour que ce grand fait s'accomplisse que » l'Italie, oubliant toute autre question pour le moment, ne » songe qu'à son indépendance ! »

L'ancien chef de la république Toscane, Montanelli,

après avoir, à plusieurs reprises dans ses récents mémoires, donné son adhésion pleine et entière à une Italie monarchique, sous le sceptre de la maison de Savoie, pourvu qu'elle soit unifiée, fait encore entendre la déclaration suivante :

« Les hommes de dévouement sont persuadés que dans » les conditions présentes de l'Italie, c'est un impérieux » devoir pour chacun de se tenir prêt à accomplir en » toute occasion, les actes d'où il peut résulter un avan- » tage réel ; mais sans système préconçu.

» Il faut être inflexible sur certains principes généraux :

» La haine de l'étranger ;

» Le respect de la religion ;

» La nécessité des réformes.

» Après cela, quant à la conduite politique de la vie » réelle, accepter la loi des circonstances. Un acte qui » convient à Rome ne convient pas à Florence. Les gou- » vernements qui ont fait un pas dans le libéralisme, le » libéralisme doit les encourager, les aider. Quant aux » gouvernements qui sont toujours unis à l'étranger, il » ne faut leur laisser ni trêve, ni repos, jusqu'à ce que » le pacte honteux soit rompu. »

Mazzini lui-même est plus explicite encore.

« Vous êtes dans une erreur profonde, écrivait-il au » professeur toscan, si vous nous croyez, moi et ceux » qui m'entourent, intolérants, exclusifs, à genoux de- » vant nos principes démocratiques et républicains, à ce » point que ces convictions nous empêcheront de faire » alliance avec vous... Si donc aujourd'hui la majorité

» saine se groupait autour d'un pape, ou d'un roi, et
» le proclamait l'initiateur de ses destinées, et que ce
» pape ou ce roi répondît loyalement à cette confiance,
» je me hâterais d'oublier que ce roi m'a enlevé mon
» premier et meilleur ami, que ce pape représente essen-
» tiellement une croyance ou plutôt le dernier vestige
» d'une autorité contre laquelle mon âme tout entière
» se révolte, et j'accepterais le drapeau qu'il mettrait en-
» tre nos mains, et je donnerais tout ce qui me reste de
» vie, et mon sang jusqu'à la dernière goutte, et j'enga-
» gerais mes amis à suivre cet exemple... Je ne connais
» qu'un drapeau, celui de la nation, celui de l'unité. »

Le parti national modéré ne doit donc repousser, répétons-le, aucun des éléments qui peuvent concourir à transformer l'Italie. Il doit, à tout prix, s'emparer exclusivement de la situation.

Indépendance et révolution sont sœurs jumelles, qu'on ne l'oublie pas.

Indépendance et révolution marchent à l'ombre du drapeau national italien arboré par le Piémont !

CHAPITRE V.

La presse française et l'opinion publique. — La presse étrangère. — Les brochures.

Les journaux devaient naturellement s'emparer avec ardeur d'une question qui ouvrait tout à coup un champ brûlant à la discussion. Aussi la presse européenne découvrit-elle tout à coup ses batteries et commença-t-elle pour ou contre une bataille d'arguments et de suppositions. Il y a trois côtés à envisager dans l'attitude des journaux : l'opinion qu'ils représentent; le but vers lequel ils cherchent à entraîner les choses; le point de vue personnel où se place chaque feuille.

Ainsi les organes officiels ne sont que l'écho des tendances des divers gouvernements ; et puisque nous avons exposé les intérêts et les vues de ces divers gouvernements, nous n'avons pas à nous occuper des feuilles qui les servent.

Quant à la presse indépendante, en France, nous ferons remarquer que les diverses feuilles politiques accusent en faveur de la nationalité italienne leurs sympathies en raison directe du degré de libéralisme qu'elles représentent. C'est là une particularité curieuse à enregistrer. Il en est

de même des feuilles gouvernementales; celle qui a reconnu l'opportunité de certaines concessions libérales, la *Patrie*, soutient avec le plus d'énergie la cause de l'Italie. On peut même dire que ce journal est en France parmi les feuilles de toutes les opinions, l'avocat le plus ferme de cette cause. La *Presse*, le *Siècle*, la *Revue des Deux-Mondes* ont plaidé avec une égale éloquence en faveur de l'indépendance de l'Italie. Ces trois dernières se sont attachées à montrer l'affreuse situation, non-seulement de la Lombardo-Vénétie, mais encore des Deux-Siciles, des Etats Romains et des duchés Italiens. Elles ont demandé une régénération complète de l'Italie. On peut dire que cette partie de la presse parisienne qui prend avec tant d'ardeur la défense de la nationalité et de la liberté italiennes, est celle qui s'adresse en France à l'immense majorité des lecteurs, et qui représente en même temps la partie la plus éclairée, la plus patriotique, la plus énergique, la plus française enfin de notre nation. Le *Journal des Débats* fait de la timidité en croyant faire de la modération et de la prudence. C'est là de l'habileté d'un autre règne. Quant aux organes de la *légitimité* et de l'*ultramontanisme*, ils prêchent dans le désert ou à peu près, en faveur de traités iniques et d'un état de choses impossible. Quelques feuilles se font l'écho des défaillances financières. Mais le temps n'est plus, Dieu merci, où l'Etat sacrifiait tout, intérêt national, honneur français, pour laisser s'enrichir en toute paix quelques agioteurs insatiables, quelques faiseurs audacieux.

Ainsi, les vues conciliantes, mais fermes et libérales du gouvernement français, rencontrent le plus énergique

concours parmi les feuilles qui représentent ce qu'on a appelé l'*opposition démocratique*, la plus influente auprès de l'opinion. Ainsi une guerre contre les traités de 1815 et en faveur de l'indépendance italienne, aurait en France une immense popularité. Elle aurait pour elle l'élan des masses, la ressource de toutes les forces vives de la nation.

Ce caractère du sentiment public en France n'est pas un fait accidentel, une impression du moment, une tendance nouvelle. Il est aujourd'hui, sous le second empire, ce qu'il était sous la seconde république, sous le gouvernement de juillet, sous la restauration. Depuis 1815 le peuple français proteste de toutes les manières et dans toutes les occasions contre l'invasion étrangère et contre les traités qui en furent la conséquence. Dans les journaux, à la tribune, on n'a pas cessé pendant quarante ans de jeter l'opprobre de 1815 à la face du parti légitimiste. Ce sentiment de répulsion contre les actes des alliés nous a gagnés par tous les sens, par tous les pores ! Cette situation nous rend, pour ainsi dire, co-intéressés avec les peuples de la péninsule dans la question italienne, qui devient, de cette manière, en même temps une question française.

Ce serait une banalité, tant cela a été répété, de dire aujourd'hui que la révolution de 1830 fut une protestation de 1815, et que celle de 1848 fut une explosion du sentiment national.

Les faiblesses de M. Guizot, ses complaisances pleines d'abnégation, non-seulement envers l'Angleterre, mais encore envers l'Autriche, étaient le grand grief que le parti réformiste reprochait au gouvernement de Louis-Philippe. Dans les banquets de 1847, on faisait surtout ap-

pel au sentiment national ; la question italienne s'y produisit, et l'on s'éleva avec la plus grande indignation contre les penchants autrichiens du chef du cabinet.

Nous citerons à ce propos, une partie d'un discours que feu M. Abbatucci prononça à cette époque dans un banquet à Orléans, ville dont il représentait les intérêts à la chambre des députés ; ce sera pour nous une heureuse occasion de faire connaître les sympathies de l'illustre ministre pour la malheureuse Italie, et les sentiments patriotiques qui l'animaient.

« En serions-nous réduits, s'écriait-il, à nous demander
» si le drapeau tricolore n'est plus dans les mains de la
» nation française que le jouet d'un peuple enfant. Se-
» rait-il donc vrai que le culte des intérêts matériels eût
» étouffé dans nos âmes le culte sacré de l'honneur, et ces
» sentiments chevaleresques, la gloire et le trait distinctif
» du caractère français.

» *Voix unanimes :* Non ! non !

» Abbatucci, *avec enthousiasme.* Comme vous, Mes-
» sieurs, je dis non ! non ! J'en atteste les manifestations
» qui se produisent ici et par toute la France ; j'en atteste
» toutes ces luttes engagées au nom des idées libérales !

» N'est-il pas profondément triste pour la France de
» songer qu'alors que l'amour de la liberté s'éveille chez
» tous les peuples, on nous conseille de nous accroupir
» dans une immobilité peureuse ! Serait-il possible que,
» lorsque toute l'Italie s'agite pour se débarrasser des
» langes du vieux despotisme, la France..... (je me
» trompe) le représentant officiel de la nation, crie, en
» son nom, à ces peuples opprimés : « Soyez sages, »

» c'est-à-dire soyez toujours les esclaves frémissants du » despotisme étranger ! Et dans quel moment ? C'est dans » ce moment où, du haut de ce Vatican d'où naguère s'é» chappaient des foudres impuissantes d'un fanatisme su» ranné, un pontife, inspiré tout à la fois par les précep» tes de l'Évangile et par les idées généreuses de notre « siècle, élève la voix et appelle la vieille Italie à l'indé» pendance et à la liberté, c'est alors que, pour toute ré» ponse, nous offrons à l'Europe étonnée le triste spec» tacle de M. Guizot donnant la main à qui ? au prince de » Metternich !

» Par cette conduite, sans reconquérir la stérile bien» veillance des rois, nous perdons la généreuse sympathie » des peuples ! »

Ces paroles d'un homme que l'on a appelé depuis *un homme d'État éminent*, sont une éloquente réponse aux vœux des partisans de la paix à tout prix. Elles montrent assez vers quel abîme peut entraîner un gouvernement ce système pusillanime et anti-démocratique.

La paix à tout prix amena la révolution.

Qu'un gouvernement qui veut éviter à l'Europe ce désastreux cataclysme, sache à propos faire la guerre. C'est ainsi qu'il établira la paix sociale.

En Piémont comme en France, il y a un parti peu nombreux qui regrette les privilèges que les constitutions ont abolis. Ce parti, sans influence, s'agite, mais il ne vit pas. C'est un cadavre galvanisé. Une presse obscure, des orateurs sans crédit, sont les organes de ce parti qui compte des nobles obstinés, des prêtres rancuniers. A ces gens-là, une guerre contre le despotisme autrichien et clé-

rical serait peut-être peu sympathique; mais qu'ont à faire ces gens-là avec la nation? Ils vivent, comme des hommes d'un autre âge, au milieu de la civilisation moderne, étrangers aux intérêts comme aux aspirations de notre époque.

C'est ce parti qui montra tant de mauvaise volonté en 1848 et en 1849, et qui se battit à Novarre avec tant d'hésitation et de répugnance.

Ainsi les organes de cette coterie imperceptible passent sans écho au milieu du retentissement que trouvent partout dans les États-Sardes les paroles patriotiques des nombreuses feuilles nationales. Celles-ci, écrites avec une énergie brûlante, trouvent dans tout Piémontais un lecteur sympathique, passionné, et elles pénètrent en outre de toutes les manières, au moyen de ruses ingénieuses, dans les autres parties de l'Italie où elles entretiennent le feu sacré de l'indépendance.

Qu'on ne s'étonne pas de me voir entrer dans des détails au courant desquels se trouvent, sans doute, un grand nombre de nos lecteurs. J'écris un livre pour le peuple, et tout en exposant un système personnel d'intervention, je fais en quelque sorte un manuel de la situation.

La presse nationale est entre les mains d'écrivains très-distingués; il y a parmi eux des réfugiés lombards, vénitiens, romains, napolitains, toscans, qui ont trouvé en Piémont un asile en même temps qu'un centre d'action.

On comprend dès lors combien la question d'indépendance est puissamment servie par des hommes qui en sont comme les martyrs.

Dans les autres États de l'Italie, grâce aux lois draco-

niennes qui régissent la presse, l'idée nationale se trouve sans organe. Mais le sentiment des populations, nous l'avons dit, n'est pas pour cela moins patriotique et moins profond.

La presse autrichienne traduit ses sentiments anti-italiens et anti-français avec une violence dont les journaux de France et de Piémont ne lui ont pas cependant donné l'exemple. Elle agite les peuples allemands au moyen de manœuvres peu loyales, soit en dénaturant la question, soit en accusant les intentions des cabinets de Turin et des Tuileries. Cette tactique a son danger. On peut bien tromper les peuples quelque temps, et les entraîner dans une manifestation contraire à leurs intérêts peut-être les plus réels, quoique les moins apparents; mais un jour la vérité se produit, et lorsque les peuples allemands seront convaincus par les événements que la question italienne est bien exclusivement italienne; que, basée sur le généreux principe de la nationalité, elle répond à un sentiment dont ils sont eux-mêmes travaillés, quelle ne sera pas alors, vis-à-vis de ces peuples, la responsabilité de l'Autriche? Dans quel subit abandon ne se trouvera-t-elle pas tout à coup! Ce qui peut survenir alors de plus heureux pour elle, c'est de ne perdre que son influence en Allemagne au profit de la Prusse, et de ne voir pas se changer en hostilité ouverte l'appui fervent que lui promettent aujourd'hui quelques États de la Confédération.

C'est sous cette impulsion et avec une grande précipitation de jugement que la presse allemande a arboré une politique ombrageuse et défiante. Elle entretient, il ne faut pas le cacher, une grande agitation parmi les popu-

lations. Mais cette agitation est-elle pour la France de mauvais augure? On fait grand bruit du projet caché qu'aurait le gouvernement de revendiquer le Rhin. C'est là une calomnie gratuite. Mais enfin les journaux qui soulèvent cette question sont-ils bien sûrs que les populations de la rive gauche de ce fleuve soient gallophobes, et qu'elles repousseraient toute annexion de leur territoire à la France?

Terminons en disant que la cause italienne serait très-sympathique en Allemagne si l'esprit public n'y était pas faussé par les suggestions d'une politique machiavélique.

En Prusse, les divers organes périodiques de l'opinion ont une attitude assez réservée et à peu près neutre. Quant au puissant parti, dit de *la Croix*, représenté dans la presse par la *Nouvelle Gazette de Prusse*, il se montre ouvertement opposé à l'influence autrichienne. La Prusse, en se ralliant du reste à la politique de la Russie, voit mieux et avec moins de prévention que nul autre État de la confédération, le côté vrai de la situation.

En Angleterre, l'opinion des écrivains hésite et flotte entre les sympathies que conquiert la cause italienne, la jalousie qu'inspire l'initiative généreuse de la France, les appréhensions que suscitent les souvenirs du premier empire. Plusieurs feuilles très-importantes se sont pourtant ouvertement prononcées en faveur de l'idée, à la tête de laquelle se sont placés la France et le Piémont; le *Morning Post* et le *Morning Advertiser* apprécient avec un grand sentiment d'impartialité, la question d'indépendance italienne et combattent la politique du ministère actuel. Le *Times*, dont le système d'évolution est

connu, louvoie en attendant, pour se prononcer, que l'opinion publique s'accuse ouvertement. Et nous sommes convaincu que le peuple anglais, lié à la France par une fraternité de péril et de gloire, pénétré des généreux sentiments de liberté et d'indépendance, et de tout temps dévoué à la nationalité italienne, ne refusera pas aujourd'hui ses sympathies à un peuple qui, devenu libre et unifié, serait tout étonné de s'être régénéré sans le concours de l'Angleterre, et qui serait bien plus surpris encore et bien douloureusement indigné, s'il voyait cette grande nation prêter son appui à la domination autrichienne.

La presse non périodique s'est emparée en France de la question italienne avec une ardeur au moins aussi grande que celle qui anime le journalisme. Sous le cadre facile et attrayant de la brochure, tous les systèmes personnels se sont produits. Sous cette forme, la pensée politique est plus nette, plus complète, plus franche et plus libre.

Nous ne pouvons parler ici de toutes les solutions qui ont été proposées et de toutes les manières d'envisager la question qui se sont manifestées. Il est pourtant quelques brochures qui, à cause de la source d'où elles émanent, de l'idée qu'elles représentent, ou de l'originalité du point de vue où elles se placent, ont une réelle importance et présentent des systèmes qu'il est nécessaire d'apprécier.

Parmi les brochures qui ont le plus excité la curiosité publique, se place au premier rang celle qui a pour titre: L'Empereur Napoléon III et l'Italie. L'auteur fait re-

poser la légitimité de la question italienne sur les deux principes de nationalité, et de civilisation.

« L'Italie, écrit-il, représente dans l'histoire quelque
» chose de plus grand encore que la nationalité, elle re-
» présente la civilisation. C'est sur cette terre d'élite que
» sont nés les principes immortels et les glorieux exem-
» ples qui ont formé des hommes et des peuples. L'Italie
» est plus qu'une sœur pour les autres nations, c'est une
» mère. Son génie, sa puissance, ses institutions, ses
» conquêtes, ses chefs-d'œuvre, et, plus tard, ses mal-
» heurs, ses ruines, ses troubles, tout enfin dans l'ère
» ancienne comme dans les temps nouveaux, ses consuls,
» ses tribuns, ses historiens, ses empereurs, ses martyrs
» et ses papes ont contribué à lui donner un caractère
» régénérateur en quelque sorte »

Il y a là une pensée juste et vraie ; l'idée de civilisation est certainement supérieure à l'idée de nationalité. Le génie italien, c'est-à-dire latin, par son alliance avec le génie grec, a produit la civilisation moderne. Mais ce *caractère générateur*, a-t-il été conservé par l'Italie? Hélas! non, et les peuples de la péninsule reçoivent ou attendent aujourd'hui l'impulsion qu'ils donnaient autrefois. Dispensateurs jadis de la civilisation, ils la subissent à notre époque. Mais enfin ils possèdent encore plus que bien d'autres peuples ce génie rayonnant qui les animait, et, bien plus que la race allemande, ils ont le don d'influence et d'assimilation.

Il n'y a guère au dix-neuvième siècle que deux peuples qui aient à un haut degré ce génie envahissant et pénétrant, qui sait s'emparer des idées et des mœurs d'une autre na-

tion, les plier, les façonner à son image, et imprimer à cette nation le caractère qui le distingue lui-même : ce sont le peuple français et le peuple slave ; toutes les autres races, Anglo-Saxons, Allemands, Espagnols, etc., domptent un peuple, mais ne se l'assimilent pas ou ne s'assimilent pas à lui, ne le fondent pas dans leur nationalité ; ces peuples sont éminemment destructeurs : ils peuvent coloniser, mais il ne peuvent civiliser. Les populations vaincues disparaissent sous leur domination, tandis que sous la domination française ou slave, les populations soumises se multiplient, se régénèrent, et deviennent ensuite aussi françaises, aussi slaves que leurs vainqueurs. En Amérique, les Espagnols ont fait la solitude autour d'eux; en Asie, les Anglais n'ont pu s'associer la population indienne, qui fuit, meurt ou se révolte devant eux ; tandis que sous la domination française, la Corse, l'Alsace ont adopté avec une facilité merveilleuse la condition française qui leur est faite ; et à aucun prix elles ne voudraient redevenir italienne ou allemande. L'Algérie, elle-même, soumise d'hier, se laisse pénétrer, par tous les pores, de ce génie que la France épanche autour d'elle.

Mais bien moins que l'Italie, l'Allemagne est civilisatrice. Dans la péninsule on peut dire que l'Autriche représente la barbarie asservissant la civilisation. Si encore les deux peuples avaient quelque point par où ils puissent s'attirer ; l'Italie, bien que domptée, pourrait communiquer son génie à l'Allemagne, comme jadis, elle-même, maîtresse de la Grèce subit la civilisation grecque : et ainsi matériellement vaincue, elle serait moralement victorieuse. Mais le caractère autrichien, rude, tyran-

nique, réfractaire, se montre rebelle à toute intromission des mœurs étrangères, et s'enferme dans son génie propre comme dans une citadelle.

Quant aux intérêts ou aux sentiments qui peuvent soulever les sympathies ou l'hostilité des divers peuples et des divers gouvernements envers la cause italienne, nous avons dans le cours de cette brochure discuté cette question.

Une des louables illusions de l'auteur de la brochure *Napoléon III et l'Italie* est de croire que le pape puisse être le régénérateur et le libérateur de l'Italie.

« Les nobles qualités et les généreuses intentions de » Pie IX, écrit-il, semblent le réserver à un rôle exceptionnel dans l'histoire de la papauté. Le patriotisme » italien s'unit en lui, à toutes les vertus chrétiennes : il » était digne de régénérer l'Italie. Ce fut la première » inspiration de son avénement... Malheureusement survint la révolution qui entraîna les peuples, fit reculer » les princes, etc.

» Ce n'est pas la faute de Pie IX, si l'autorité temporelle qu'il voulait réformer s'est retrouvée dans ses » mains telle qu'il l'avait reçue de son prédécesseur. »

Ce n'est pas la révolution, qui du reste n'était pas encore survenue, qui fit échouer l'entreprise de Pie IX, ce fut la position ambiguë dans laquelle il se trouvait. Tiraillé entre les intérêts temporels et les intérêts spirituels, se trouvant tout à coup dans la situation la plus fausse que puisse se faire un pape, celle de déclarer la guerre à un peuple catholique, quelle que soit d'ailleurs la raison qui le sollicitât, Pie IX vit qu'il s'était généreusement sans

doute, mais aussi imprudemment engagé, et, reculant d'une extrémité à l'autre, il se montra l'adversaire d'une guerre qu'il avait lui-même encouragée. Mais les peuples étaient lancés; ne voulant pas les suivre et ne pouvant les retenir, il fallut se retirer. C'est alors que vint la révolution.

Le rôle du pape était de demeurer neutre; toute intervention matérielle pour ou contre était contraire à sa mission. Seulement, comme l'émancipation de l'Italie est une cause juste, il pouvait, lui, homme de justice suprême, l'approuver et la bénir, tout en s'abstenant et en déplorant les fatales conséquences où son peuple et le peuple des autres États italiens se trouvaient placés. Laisser faire, tel était pour lui le parti à prendre, et tel, croyons-nous, il devrait être aujourd'hui. Toute action politique du pape compromet son caractère de chef spirituel, en ce sens qu'il est toujours forcé de se déclarer en faveur d'un parti au détriment d'un autre, et qu'il excite ainsi des colères et des ressentiments.

Peut-on maintenant tenter encore aujourd'hui une expérience qui a échoué en 1848 et mettre le pape à la tête d'un mouvement italien? Ce serait renouveler la faute de 1848. Ce mouvement doit s'opérer en dehors de sa coopération, bien que plus que tout autre prince italien il soit intéressé au triomphe de la nationalité italienne.

L'auteur de la brochure précitée l'avoue lui-même :

« Le pape, dit-il, soutenait comme souverain la cause » de l'indépendance; comme chef de l'Église il blâmait la » guerre et refusait de rompre avec l'Autriche. »

Il se trouverait aujourd'hui encore balloté entre ces

deux principes; et ce dont [illegible] gouvernement [illegible] [illegible] son action.

Pour échapper à cette difficulté on propose (1) :

« 1° Concilier le régime de l'Église avec un régime po-
» litique égal et régulier dans les États romains;

» 2° Rendre le pape indépendant des questions de na-
» tionalité, de guerre, d'armement, de défense intérieure
» et extérieure;

» 3° Constituer une armée indigène et substituer à
» notre occupation la protection d'une force italienne effi-
» cace et sérieuse. »

Oui, c'est bien là ce qu'il faut faire. Mais comment atteindre ce but?

Deux moyens se présentent : faire du pape une sorte de souverain *in partibus*, dont on définirait ainsi la position : le pape règne et ne gouverne pas; ou bien supprimer le pouvoir temporel du pape. Nous croyons que ce dernier parti serait le plus digne, le plus efficace, et il est en même temps le plus favorable à l'unification de l'Italie.

Croit-on par hasard que le pape soit indépendant parce qu'il gouverne un Etat souverain? Mais outre que cet Etat, par sa faiblesse, soumet le pape à un protectorat perpétuel et le jette ainsi dans la dépendance d'une grande puissance, le caractère d'immobilisme moral et d'antipathie pour les innovations, qui est dans sa nature, lui font encore accepter et même demander l'appui des puissances anti-libérales, et le constituent fatalement l'ennemi de la France révolutionnée, de la France de 1789. Pour le rendre

(1) *Napoléon III et l'Italie*, page 29.

indépendant il faudrait lui créer un État de premier ordre. Mais alors quelle influence matérielle aurait-on pour l'amener à des améliorations sociales et préserver ses Etats de révolutions dangereuses.

On ne sortira de tous ces dilemmes qu'en prenant un parti extrême.

« Les révolutions, dit l'auteur dont nous apprécions le
» système, produisent des hommes d'enthousiasme, mais
» elles ne produisent en un jour ni des soldats aguerris,
» ni une organisation militaire solide, ni cet immense ma-
» tériel nécessaire pour lutter avec un Etat de premier or-
» dre comme l'Autriche. L'Italie ne pourrait défendre à
» elle seule son indépendance que si elle était capable de
» mettre en ligne 200,000 hommes bien disciplinés, dont
» 20,000 de cavalerie, 500 pièces d'artillerie de campa-
» gne, 200 pièces d'artillerie de siége; ce qui exige envi-
» ron 50,000 chevaux de trait. Par ce simple exposé on
» voit qu'il ne faudrait pas moins de dix années d'un gou-
» vernement fort et énergique pour produire une pareille
» puissance militaire. »

Que l'Italie ne puisse pas se sauver elle-même, cela est incontestable, mais qu'elle ne le puisse pas pour les causes exposées ci-dessus, cela n'est pas croyable. Les raisons de sa faiblesse sont toutes autres que celles qu'on a trouvées.

Nous n'avons qu'une réponse à faire aux assertions de l'auteur précité : qu'il veuille bien se rappeler ce que fit, ce que put la France en 1792 et 1793. Dans une guerre d'indépendance et au point de vue révolutionnaire où l'on se place, il ne faut pas voir la force gouvernementale, la force administrative, mais bien la force nationale, ayant

sa source dans les levées en masse, dans les réquisitions, les dévouements spontanés, l'élan général, enfin dans le sacrifice de tous les intérêts et de toutes les existences pour repousser l'étranger.

Et du reste, une fois l'Italie soulevée, l'Autriche verrait tarie une des sources de sa force et de sa puissance.

Mais ce dont manque l'Italie, et ce qui l'oblige à avoir recours à la protection des peuples amis, c'est ce qu'avait la France en 1792, un pouvoir central, une résistance d'ensemble.

En 1792 la France existait et elle put résister à la coalition.

En 1859 l'Italie n'existe pas encore et elle ne peut se former ou se préparer à la formation que sous un appui étranger, loyal et fort.

Maintenant, quelle forme de constitution italienne propose-t-on?

« L'unité italienne, écrit-on (1), ne pourrait se constituer qu'après bien des efforts, par la grandeur militaire » ou la tyrannie révolutionnaire. Des Alpes à la Sicile, la » péninsule italique présente des différences profondes, » rendues sensibles par les diversions même où se reproduit toujours l'originalité primitive. En même temps » que cette évidente variété, on constate une conformité » de langage, de mœurs, d'intérêts, qui à toutes les époques se révèle par une tendance fédérative, mais qui ne » va jamais jusqu'à la fusion. »

Quoi! on avoue que les divers pays de l'Italie ont une

(1) *L'Empereur Napoléon III et l'Italie*, page 43.

conformité de langage, de mœurs, d'intérêts, et on nie qu'ils puissent se fusionner !

Un pouvoir contralisateur a fortement lié les peuples de la France si divers autrefois de mœurs et de langage, et n'en a fait qu'une nation unie dans un même sentiment.

Qui empêche de donner à l'Italie un pouvoir fort et centralisateur ?

Mais enfin puisqu'on adopte le système d'une fédération d'Etats, au moins devrait-on ménager pour l'avenir la possibilité de l'unification, soit, je suppose, en statuant qu'en cas d'extinction d'une famille souveraine dans l'un des Etats, ou dans tout autre cas grave et exceptionnel, cet Etat ferait retour à l'un des principaux de la fédération, qui, par la suite, et successivement pourrait ainsi se grossir de tous les pays souverains de l'Italie et préparer l'unification.

Mais cette ligue des princes italiens que l'on veut établir préservera-t-elle l'Italie des révolutions ?

La ligue des princes allemands n'a pas soustrait les Etats de ces princes aux commotions de 1848.

Pour trouver des adhésions à sa politique, la brochure dont nous nous occupons cherche à faire la part belle à chacun des souverains de la péninsule.

Qu'on fasse la part belle aux peuples : c'est là qu'est la force et c'est là qu'on trouvera un concours puissant.

M. de Girardin a publié sur les questions qui sont à l'ordre du jour une brochure intitulée : *La guerre.*

Qu'on se rassure ; c'est là une provocation au lecteur, et non à l'Autriche. L'ancien rédacteur de la *Presse* sait

très-bien que le meilleur moyen d'allécher le public, c'est d'avoir l'air audacieux.

Ce fut toujours là, du reste, la manœuvre de M. de Girardin, qui, en posant un pied dans tous les camps, s'est montré le plus conservateur et en même temps le plus révolutionnaire des hommes politiques.

Dernièrement dans une Revue jouée au Palais-Royal, nous avons vu M. René Luguet, les bras, les reins, les épaules, les jambes démesurément grossis par la ouate du maillot qui les couvrait, porter, en simulant un hercule, une pièce d'artillerie en carton, et représenter l'*homme-canon*.

Telle est, en politique, l'occupation de M. de Girardin. Ses audaces ont aussi peu de base et ses batteries aussi peu d'effet.

Toutefois sa brochure soulève, sans les résoudre, il est vrai, de nombreuses questions qui demandent une solution. Cette solution, les armes ou la diplomatie pourraient la donner.

M. de Girardin combat le principe des nationalités.

« Que répondrait la France à l'Angleterre, écrit-il, si » celle-ci, toujours au nom des nationalités voisines, lui » disait de renoncer à sa domination en Algérie ? Que ré- » pliquerait l'Angleterre à la France, si celle-ci, à son » tour et par les mêmes motifs, la requérait d'abdiquer » l'empire des Indes ?

» Qu'on ne se laisse point abuser par la grandeur exa- » gérée du mot : nationalité ! Ramenée à son sens vrai, il » n'est qu'une acception du mot force. En effet toute natio- » nalité précède de la force et l'on ne pourrait citer une » seule nationalité ayant fini par être opprimée qui n'ait

» commencé par être oppressive. Qu'on y prenne garde! La
» politique des nationalités où l'on paraît vouloir nous en-
» gager est un défilé étroit d'où l'on ne sort de l'ornière
» que pour tomber dans le gouffre. »

Quant à l'occupation de l'Algérie par la France et de l'Inde par l'Angleterre, elle a sa justification et sa légitimité dans l'idée de civilisation qu'importaient dans ces pays ces deux puissances; car, nous l'avons dit, l'idée de civilition est supérieure à celle de nationalité.

Toute nationalité, dit-on, procède de la force. Cela est possible. Mais le fait même de la nationalité constitue son droit, et son origine ne peut être invoquée ni pour ni contre. Les Etats sont parce qu'ils sont; les nations sont parce qu'elles sont.

Il y a une autre explication au sentiment qui peut nous déterminer à agir en faveur de l'Italie.

« Quand on voit dans les histoires de l'antiquité, dit
» E. Quinet dans son livre des *Révolutions d'Italie*, une
» nation décliner et disparaître, il semble que ce soient là
» des exemples et des symptômes qui ne soient pas faits
» pour nous toucher, que la bonne et la mauvaise for-
» tune, la grandeur et la décadence aient tout un autre
» visage, dans le monde païen et dans le monde chrétien,
» tant la différence des époques, des croyances, des
» idées met d'intervalle entre eux. Mais ici tout se passe
» près de nous; la maladie de ce grand corps, étendu sur
» notre seuil depuis les Alpes jusqu'à la Calabre, nous
» avertit qu'il s'agit d'un des nôtres. C'est, pour ainsi dire,
» un de nos membres que nous voyons se dessécher
» depuis trois siècles, c'est sur nous que nous étudions

» ici les lois de la vie et de la mort sociales dans le monde
» chrétien, et les choses se tiennent, en effet, de si près,
» que peut-être j'eusse été découragé avant d'avoir achevé
» ma tâche, si le sépulcre ne se remuait aujourd'hui dans
» le travail de la résurrection. »

M. de Girardin dit que l'Autriche a parfaitement le droit d'établir non-seulement sa domination matérielle sur la Lombardo-Vénétie, mais encore sa domination morale sur le royaume de Naples, du grand-duché de Toscane, du duché de Modène, des duchés de Parme et Plaisance, par la raison que la France a le droit de conclure des traités d'alliance offensive et défensive avec la Sardaigne et même avec la duchesse de Parme.

C'est comme si l'on disait, on peut accorder le plus puisqu'on peut soi-même obtenir le moins.

En outre, c'est vouloir justifier un état de menace incessante, légitimer l'oppression du faible par le fort, et donner à un gouvernement toute liberté d'humilier un gouvernement voisin et peut-être même de nuire ouvertement à ses intérêts.

M. de Girardin fait un tableau saisissant de l'état des choses à Rome, par suite de l'intervention française; il a raison certes de dire :

« Quant aux Etats Romains, les réformes spontané-
» ment entreprises, en 1847, par Pie IX sont là pour
» prouver que la papauté, placée entre l'Autriche et la
» France, est entièrement libre de choisir la direction
» qui lui plaît. C'est le mouvement démontré par le mou-
» vement. Ce n'est point l'Autriche qui, depuis 1849, lie
» les mains du pape ; c'est la peur, c'est l'esprit de réac-

» tion. Est-ce que depuis la même époque le même esprit
» n'a pas soufflé en France et en Allemagne? Dira-t-on
» que l'Autriche règne politiquement à Paris et à Berlin?
» Dira-t-on que c'est à son instigation qu'en 1849, foulant
» aux pieds le § V du préambule de la constitution fran-
» çaise (1), nous nous sommes hâtés d'aller bombarder
» Rome; de disperser à la pointe des sabres d'un régi-
» ment de dragons français, l'assemblée nationale romaine,
» de réinstaller le pouvoir pontifical, de rétablir la sainte
» inquisition, les tribunaux exceptionnels, le vicariat et
» la *sacra consulta*; d'instituer une commission d'enquête
» judiciaire sur les opinions politiques et religieuses de
» tous les citoyens; d'établir un triumvirat de cardinaux,
» le tribunal de la rota des prélats, le tribunal de la con-
» sulte des prélats; de mettre au ministère des affaires
» étrangères, un cardinal; au ministère de l'intérieur, un
» prélat; à la préfecture de Rome et du district, un prélat;
» à la tête du parquet, un prélat; de confier le gouver-
» nement des cinq provinces à cinq prélats, dont un
» archevêque; de supprimer le ministère de l'instruction
» publique pour le remplacer par une congrégation de car-
» dinaux et de prélats; enfin, d'imposer silence à toutes
» les voix, à toutes les réclamations, à toutes les plaintes,
» à toutes les idées? Ce qui existe à Rome n'est-il pas notre
» œuvre? Qu'avions-nous besoin d'intervenir? ne suffi-
» sait-il pas d'empêcher que l'Autriche, très-occupée
» ailleurs, en mai 1849, intervînt? La personne du pape

(1) Constitution française de 1848 : « Elle respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne, n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête et *n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.*

» n'était-elle pas en sûreté à Gaëte? ne pouvait-on pas
» patiemment attendre que Pie IX, las d'être éloigné de
» son palais du Vatican, et ouvrant enfin les yeux à l'évi-
» dence, se décidât à profiter de toutes les réformes civiles
» et administratives qui eussent été accomplies en son
» absence? Où était l'inconvénient de laisser à ces réfor-
» mes le temps de se débattre, de s'appliquer, de se rec-
» tifier, de s'enraciner et de mûrir? où était l'avantage de
» se presser? où était la nécessité de déroger aux précé-
» dents de notre politique de non-intervention? si l'Au-
» triche a abusé de sa force en Italie, y sommes-nous sans
» reproches? n'était-il pas évident, n'était-il pas certain
» que le siége et l'occupation de Rome nous conduiraient
» inévitablement à l'impasse d'où nous ne savons plus
» comment sortir, et où rien, absolument rien, ne nous
» obligeait d'entrer? »

Quant à la Lombardo-Vénétie, M. de Girardin, outrageant le sentiment de tout un peuple, ne recule pas devant la détermination de la livrer à jamais à l'Autriche! Si les Lombards et les Vénitiens ont lu ce passage de la brochure de cet écrivain, il est certain qu'ils ont dû prendre en exécration le nom de M. de Girardin. Mais enfin mettons-nous au point de vue de cet écrivain, et disons-lui, en le réfutant: L'annexion du royaume lombardo-vénitien à l'empire d'Autriche par le moyen d'une administration libérale est un leurre, une impossibilité; les Autrichiens, nous l'avons déjà expliqué, ne savent pas s'assimiler un peuple, et jamais les populations vénitiennes et lombardes n'oublieront leur nationalité italienne. A l'encontre de l'assertion de M. de Girardin, la liberté ne trancherait rien; et la guerre peut tout trancher.

Une fois constituée en fédération ou en unité, l'Italie, quoiqu'en dise l'auteur de la brochure *de la Guerre*, serait en forces pour résister à l'Autriche, celle-ci étant épuisée d'hommes et d'argent, celle-là prospérant à la faveur de la liberté et de l'indépendance, et s'appuyant sur les Etats protecteurs qui auraient concouru à son émancipation.

Après cela, M. de Girardin se posant en politique à grandes idées, reprenant son *rôle d'hommes-canon* burlesque, propose une grande guerre de conquête et rêve la fondation de deux vastes empires en Europe.

Il conclut en disant :

« Ou la guerre avec ses conquêtes, ou la paix avec ses progrès. »

M. de Girardin en homme pratique et positif, ne cherche que les conquêtes territoriales, oubliant que les annexions de territoire coûtent souvent plus qu'elles ne rapportent. Il est des conquêtes morales, mille fois plus utiles qu'une extension de territoire.

Que si pourtant on méconnaissait la modération de la France, si on voulait dénaturer la question qui s'agite et si l'Autriche jetait, contre toute offre de médiation diplomatique, un cri de guerre répété par l'Allemagne, un jour de victoire, nous serions parfaitement en droit de prendre des garanties vis-à-vis de la confédération.

De nombreuses brochures ont, sous d'autres points de vue, encouragé la question italienne. L'espace nous manque pour les analyser. La plupart, entre autres celles de MM. Leouzon-Leduc et A. de la Forge, ont été dictées par un sentiment généreux.

Un jeune écrivain, M. L. Chassin, a assemblé les notes

laissées par Manin, et les a présentées comme un système de politique à suivre en Italie.

Manin, comme nous l'avons dit, regarde comme secondaire la question de forme. Ce qu'il demande avant tout, c'est l'indépendance et l'unification pleine et entière de l'Italie.

Daniel Manin, dans une protestation adressée à lord John Russel, s'écrie :

« Le but que nous nous proposons, ce que nous vou-
» lons tous, sans exception, le voici :

« Indépendance complète de tout le territoire italien ;
» union de toutes les parties de l'Italie en un seul corps
» politique. »

Quant aux moyens d'arriver à ce but, l'ex-chef de la république de Venise, repoussant le système révolutionnaire de Mazzini, expose un programme de conciliation, et propose, ainsi que nous l'avons déjà dit, de s'enrôler sous le commandement du roi de Piémont.

Nous n'osons pas dire que cette unification immédiate soit impossible.

Tout dépend des événements, du génie, de la loyauté et de l'énergie de Victor-Emmanuel.

Le roi sarde, sera-t-il secondé par les événements? aura-t-il cette énergie, ce génie?

La destinée lui ouvre une carrière magnifique. Puisse-t-il n'être pas au-dessous de sa mission et être servi par les circonstances.

En tout cas, sans une guerre légitime et non provoquée, l'empereur des Français lui a promis son appui ; et *il tiendra sa parole !*

CHAPITRE VI.

La question italienne. — Solution par la paix. — Solution par la guerre. — Conclusion.

Ainsi la question italienne se présente sous deux faces :

Indépendance nationale,

Liberté.

Il faut aux populations de la péninsule l'indépendance nationale, pour satisfaire leurs indomptables aspirations, pour les rendre fortes et dignes, pour détruire cet éternel élément de luttes, de résistances, de perturbation, pour vaincre ce morne affaissement dans lequel elles tombent après chaque défaite, pour dissiper ce désespoir qui les jette dans une inertie déplorable, d'où elles ne se réveillent que pour des soulèvements, des meurtres, des ravages, des incendies, des guerres !

Les traités de 1815 ont eu pour but, dit-on, de pacifier l'Europe.

N'a-t-on plus le droit aujourd'hui de se coaliser et de jeter, dans un même but, les bases d'un système d'équilibre européen.

Ce serait là justice et pour le peuple italien et pour l'Europe.

Pour le peuple italien que le hasard et la force ont seuls soumis à l'Autriche ; pour le peuple italien, parce que l'occupation allemande n'est justifiée, légitimée par aucune idée civilisatrice ; pour le peuple italien, qui est notre frère, qui a, comme nous, le génie latin et le génie grec, qui a fait dans l'antiquité notre civilisation, à qui nous avons à notre tour communiqué notre génie, et que avons revivifié du souffle de notre révolution ; pour le peuple italien, qui porte dans son sein l'idée française, qui a, sous le premier empire, suivi la France dans ses glorieuses campagnes, qui a versé pour nous son sang à flots, et qui n'a jamais trahi notre cause ; pour le peuple italien enfin, que l'indépendance peut rendre un grand peuple, et que le servage broierait, dévorerait.

Car c'est là une question de vie ou de mort.

Ce serait justice pour l'Europe, parce qu'il suffit que l'esclavage de ce peuple soit pour elle un danger, pour qu'elle ait le droit de réclamer ses affranchissements ; parce que le plus court moyen d'en finir avec cette situation intolérable qui est faite à l'Europe, c'est de trancher le nœud immédiatement, en déclarant libre à jamais l'Italie de toute occupation étrangère.

L'état de guerre imminente où nous nous trouvons en ce moment, la perturbation dans laquelle cet état jette l'industrie et le commerce, le désarroi dans lequel il met toute chose, tout cela ne suffit-il pas pour déterminer les gouvernements à agir une fois pour toutes ?

Et ils ne peuvent agir qu'en affranchissant l'Italie ; car en resserrant les liens qui l'attachent à l'Autriche, on ne ferait qu'aggraver la situation et qu'assurer à la maison

de Hapsbourg une puissance menaçante pour les autres États de l'Europe.

Envahissement, tel est le principe traditionnel de la politique autrichienne, qu'on ne l'oublie pas !

Chaque siècle a apporté une conquête à cette puissance, jadis si petit État, aujourd'hui si vaste empire !

Elle s'avance, elle s'avance, elle veut la mer, elle veut la Méditerranée ; que la France, que la Russie, que l'Angleterre portent là leur attention.

Il faut aux populations de la péninsule la liberté, parce qu'elle seule peut apaiser complétement les passions, parce qu'elle doit satisfaire des vœux légitimes, parce qu'il faut que ce beau pays d'Italie soit fécondé de ce beau soleil de 1789, qui fomente le progrès moral et matériel, qui féconde le cœur, l'esprit, les hommes, la terre ! parce qu'il y a dans ces contrées privilégiées et dans ces populations favorisées du ciel des germes précieux de richesses, d'intelligence, d'âme et de force ; parce qu'il y a, arrêté sous la glace du despotisme, toute une magnifique végétation qui porterait les fruits les plus abondants ; parce que enfin, là est la fécondité sous toutes les formes, et que l'Italie peut devenir pour l'Europe un grenier d'abondance, en même temps qu'un foyer de progrès et de civilisation.

Deux voies se présentent pour résoudre la question italienne et pour arriver au résultat que nous proposons :

La voie diplomatique ;

La voie des armes.

Voyons d'abord le système des négociations.

En 1856, l'Autriche n'a pas voulu que l'on posât même la question italienne en congrès.

Consentira-t-elle, en 1859, à suivre sur ce terrain les gouvernements qui voudraient pacifiquement l'y appeler ?

Toutes les puissances de l'Europe agiront-elles elles-mêmes d'ensemble pour organiser un congrès sur cette question ?

Admettons, ce qui n'est pas probable, que l'Europe convoque une assemblée de plénipotentiaires en vue de vider cette question, et admettons aussi que l'Autriche envoie des représentants dans ce conseil.

Qu'obtiendra-t-on après les plus longs débats ?

L'Autriche ne consentira jamais à céder sans combats les provinces italiennes qu'elle possède.

Elle pourra retirer ses troupes de la péninsule, mais son influence ne sera pas moindre sur les duchés, sur les États de l'Église, sur le royaume de Naples, car les princes de ces États, dans leurs aspirations absolutistes, n'auront de confiance qu'en la maison de Hapsbourg.

Un traité basé sur ces conditions ne ferait donc que consolider la puissance autrichienne, et que replonger plus avant dans l'abîme les infortunées populations de l'Italie.

De plus, grâce à la sympathie que l'Autriche a su habilement conquérir dans la Confédération, voilà son influence victorieusement établie au détriment de celle de la Prusse.

Tel serait le résultat auquel aboutirait, croyons-nous, la solution par voie diplomatique, de la question italienne.

Reste la voie des armes.

Serons-nous vainqueurs ? serons-nous vaincus ?

Nous avons exposé la nature des forces et les ressources qui sont au service des soutiens de la cause italienne et au service de l'Autriche.

On ne gagne pas de batailles par prévision, mais enfin, depuis quand les troupes françaises ont-elles oublié le chemin de la victoire?

La Russie n'a pas d'intérêt à soutenir l'Autriche.

La Prusse, plus que nous, doit demander l'amoindrissement de l'influence de cet empire.

En Allemagne, un parti considérable lui est hostile.

L'Angleterre est engagée vis-à-vis de l'Italie par de nombreux précédents.

Qu'auraient en face d'elles la France et l'Italie?

Un empire fait de morceaux, et par conséquent travaillé par toute sorte de tiraillements, affaibli par le mauvais vouloir de certaines provinces, ruiné par l'hostilité de certaines autres, reposant, il est vrai, sur une force militaire imposante, mais qui se recruterait difficilement.

Ressources d'hommes limitées, ressources d'argent entièrement nulles, car l'Autriche emploie sa dernière obole à former son armée actuelle et à organiser la lutte.

De tout cela, les conséquences à tirer sont faciles et claires.

La guerre ne serait pas de longue durée.

Serait-elle onéreuse pour la France?

On a vu après 1815 quelles sont les merveilleuses ressources de notre pays et avec quelle étonnante rapidité se ferment et se cicatrisent les blessures les plus profondes qu'il ait pu recevoir.

Et d'ailleurs, après une guerre salutaire, la paix, éta-

blie pour longtemps, amènerait cette sécurité si favorable au développement agricole, industriel et commercial.

D'un autre côté, une fois l'Italie, ce foyer révolutionnaire, pacifiée, calmée, la dynastie napoléonienne, reposant sur une double base de démocratie et de gloire, pourrait donner à l'édifice social qu'elle s'est chargée de fonder ce couronnement de liberté qui nous a été promis et qui donnerait au progrès une impulsion nouvelle.

C'est ici le moment de nous élever contre ces défaillances aveugles, ces malveillances de mauvaise foi qui veulent montrer l'intérêt de la France là où il ne se trouve pas et qui cherchent à dénaturer, pour le compromettre aux yeux de l'Europe, les intentions du gouvernement.

Que répondre aux premiers?

On trouva des Français en 1814 et en 1815 qui saluèrent avec joie l'invasion étrangère.

On a trouvé des Français de 1830 à 1848 qui ont appuyé de leur influence et de leur vote la honte de la France.

Les rejeter dans ces deux catégories, c'est leur répondre.

Qu'aujourd'hui, comme alors, la honte et la réprobation tombent sur leur tête.

Comment répondre aux seconds?

Par une protestation solennelle; et remettre ensuite à la conduite ultérieure que l'on tiendra le soin de justifier les intentions que l'on manifeste.

Après cela, que la lâcheté et la calomnie se donnent la main!

Concluons donc.

La question italienne demande immédiatement une solution favorable aux peuples de la Péninsule.

La paix est désirable, si on peut arriver diplomatiquement à un bon résultat.

La guerre est nécessaire si, malgré la modération et l'esprit conciliant de la France, on se montre rebelle à tout esprit de concession sérieuse.

Toute l'Italie doit être affranchie du joug étranger, et on doit former immédiatement ou préparer la formation de l'unité italienne.

Un gouvernement libéral, de sages réformes doivent être accordées aux peuples de la Péninsule.

Prudence et énergie, telle doit être notre attitude.

Équité et civilisation : ces deux mots doivent être écrits en lettres d'or sur le drapeau de la France.

« L'intérêt de la France, a dit dans son noble discours l'empereur Napoléon III, est partout où il y a une cause juste et civilisatrice à défendre. »

FIN.

TABLE DES CHAPITRES

PRÉFACE.......... ....5..............

CHAPITRE PREMIER. — Situation de l'Europe en 1848. — Tendances des esprits. — Mouvements révolutionnaires. — Conséquences qui en sont résultées. — Révolution en Italie. — Luttes pour l'indépendance. — Événements à Rome, en Toscane, à Naples, en Hongrie. — Ce qui pouvait résulter de ces soulèvements.. 13

CHAPITRE II. — Attitude de l'Europe et en particulier de la France vis-à-vis de l'Italie. — Avénement d'un Napoléon à la présidence de la république française. — Coup d'œil rétrospectif sur la politique de Napoléon Ier en Italie, sur ses vues et ses projets à l'égard de la péninsule. — Souvenirs laissés en Italie par l'occupation française. — Traités de 1815. — L'Europe et le second empire.. 31

CHAPITRE III. — La guerre d'Orient et l'alliance anglaise. — La Turquie. — L'alliance sarde. — Attitude intéressée de l'Autriche. — Congrès de Paris en 1856. — Place prise en Europe par le Piémont. — Question incidente de l'Italie. — Interprétation du traité de Paris. — Question Moldo-Valaque, la Servie. — Attitude de l'Autriche.......................... 73

CHAPITRE IV. — Situation matérielle et morale des États de l'Europe en 1859. — Attitude des gouvernements. — Situation des peuples italiens. — L'indépendance et la Révolution.. 89

CHAPITRE V. — La presse française et l'opinion publique. — La presse étrangère. — Les brochures............. 127

CHAPITRE VI. — La question italienne. — Solution par la paix. — Solution par la guerre. — Conclusion.. 151

POISSY. — TYPOGRAPHIE ARBIEU.

